





# Réseaux et Société

140<sup>e</sup> congrès  
des Sociétés  
historiques  
et scientifiques

## Reims

du 27 avril au 2 mai 2015

Lycée Saint-Jean-Baptiste de La Salle

20 rue de Contrai, Reims

**Recueil des résumés**



# Table des matières

Ouverture .....	7
Table ronde des sociétés savantes .....	9
Conférence 1 .....	10
Conférence 2 .....	11
Clôture .....	12
Thème 1. Les signes d'appartenance	
A. Rituels et réseaux .....	17
B. Codes et réseaux.....	22
C. Inclusion et exclusion .....	27
Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux	
A. Les intermédiaires .....	35
B. L'information.....	40
C. La technologie	
1. Technologie et réseaux sociaux.....	44
2. Technologie et création de sites .....	49
Thème 3. La forme des réseaux	
A. Lignées et réseaux .....	55
B. Alliances et réseaux .....	61
C. Réseaux multiformes .....	65
D. Réseaux diffus et expression artistique.....	68
E. La forme des réseaux en Islam (atelier) .....	71
Thème 4. Réseaux formels et informels	
A. Les réseaux religieux et spirituels	
1. Abbayes, couvents et confraternités .....	85
2.a. Structurer et réformer.....	89
2.b. Structurer et réformer.....	94
3. Études de cas .....	98

B. Les réseaux politiques	
1. Réseaux politiques et pouvoirs en Orient.....	103
2. Réseaux politiques et concurrences .....	107
3. Réseaux et action politique .....	111
4. Atelier Révolution.....	115
C. Les réseaux économiques	
1. Réseaux marchands médiévaux.....	121
2. Réseaux et formes des échanges.....	124
3. Réseaux et dominations .....	129
 Thème 5. Réseaux, identités, mémoire	
A. Les diasporas .....	139
B. La mémoire	
1. Mémoire et historiographie .....	144
2. Mémoire et identité .....	148
C. Réseaux et diffusion des formes artistiques .....	152
 Thème 6. Pratiques des réseaux	
A. Dans l'espace et dans le temps	
1. Réseaux et gestion de l'espace géographique .....	159
2. Réseaux et structuration de l'espace .....	164
3. Réseaux et domination de l'espace .....	168
B.a. Parcours individuels .....	172
B.b. Parcours individuels .....	176
B.c. Parcours individuels .....	189
 Thème 7. Réseaux, clandestinité, subversion	
A. Réseaux et clandestinité .....	185
B. Réseaux et subversion .....	188
C. Réseaux et liberté .....	192
 Colloque. La France savante (du XVI <sup>e</sup> siècle à nos jours)	
1.a. La France savante : tradition et culture, XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle .....	199
1.b. La France savante : tradition et culture, XVI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle .....	205

2.a. Sciences et techniques en réseau dans la société .....	210
2.b. Sciences et techniques en réseau dans la société .....	215
2.c. Sciences et techniques en réseau dans la société.....	220
2.d. Sciences et techniques en réseau dans la société .....	225
2.e. Sciences et techniques en réseau dans la société.....	230
3.a. Les érudits et leurs réseaux au XXI <sup>e</sup> siècle .....	235
3.b. Les érudits et leurs réseaux au XXI <sup>e</sup> siècle .....	239
Planning des sessions.....	244
Instructions pour la publication .....	247
Index des intervenants.....	255
Sociétés historiques et scientifiques représentées au 140 <sup>e</sup> congrès .....	261





# Ouverture

lundi 27 avril 2015 - 10h

## Présidents

M. Dominique POULOT

professeur des universités en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne  
président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des  
civilisations médiévales et modernes

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations  
médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

## *Allocution du maire de Reims*

M. Arnaud ROBINET

maire de Reims

## *Allocution du président du Conseil général de la Marne*

M. René-Paul SAVARY

président du Conseil général de la Marne

## *Allocution du président du Conseil régional*

M. Jean-Paul BACHY

président du Conseil régional Champagne-Ardenne

## *Allocution du président du CTHS*

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne  
Société française d'histoire urbaine : membre du bureau  
président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des  
civilisations médiévales et modernes

### ***Allocution du président scientifique du Congrès***

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : membre

Académie de Stanislas : membre

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre

Société historique et archéologique de Langres : membre

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

### ***Conférence inaugurale***

M<sup>me</sup> Claude GAUVARD

professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Panthéon-Sorbonne

Association française pour l'histoire de la justice : vice-présidente

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : présidente d'honneur

Comité français des sciences historiques : membre du bureau

Société des amis du musée de Cluny : membre du conseil d'administration

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

rédactrice principale de l'appel à communication du 140<sup>e</sup> congrès

# Table ronde des sociétés savantes

mercredi 29 avril 2015 - 14h30

## Présidents

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

M. Patrick DEMOUY

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims Champagne-Ardenne  
membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président du Comité local d'organisation du 140<sup>e</sup> congrès

## *La fédération de sociétés savantes bourguignonnes : un réseau régional*

M. Daniel-Henri VINCENT

trésorier-payeur général honoraire

Association bourguignonne des sociétés savantes : président

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon : Ancien président

## *Réseaux et sociétés savantes : l'exemple de la Meuse*

M<sup>me</sup> Noëlle CAZIN

conservateur en chef de la bibliothèque départementale de la Meuse

Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc : présidente

Centre d'études argonnais : membre

## *Réseaux et sociétés savantes : l'exemple des Ardennes*

M. Sébastien HAGUETTE

contrôleur des finances publiques

Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais : président

## *La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*

M. François LEFÈVRE

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : président

# Conférence 1

mardi 28 avril 2015 - 18h

## Présidents

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

## ***Guizot et la création du CTHS : les sociétés savantes, la politique et l'histoire***

M<sup>me</sup> Simone MAZAURIC

professeur émérite des universités

Institut européen Séguier : membre

Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : membre

Académie de Nîmes : membre

membre du CTHS, présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

La création par Guizot, en 1834, d'un « comité chargé de diriger les recherches et la publication de documents inédits relatifs à l'histoire de France » (devenu en 1884 le Comité des travaux historiques et scientifiques), représente un moment singulier dans la longue histoire des sociétés savantes. C'est cette singularité que nous nous proposons de mettre en évidence en montrant comment, en créant un organisme spécifiquement consacré à l'inventaire et à la publication du patrimoine archivistique de la France, et en se donnant pour perspective de mobiliser, en vue de la réalisation de cet objectif, les ressources des nombreuses sociétés savantes réparties sur tout le territoire, Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, prenait acte de l'importance du rôle que jouaient dans la vie nationale ces structures de sociabilité savante. En même temps, et surtout, il visait à créer entre elles une synergie destinée à amplifier ce rôle, notamment en les associant à la promotion d'une nouvelle conception de l'histoire, dont

l'érudition formait la base mais non la fin ainsi qu'à un projet politique tout aussi essentiel à ses yeux : inscrire le nouveau régime, celui du « gouvernement représentatif », incarné par la Monarchie de Juillet, dans la longue durée de l'histoire de France.

On ne pourra que conclure *in fine* à la nécessité de préserver l'existence d'un organisme dont le rôle a inévitablement évolué tout en demeurant un instrument indispensable au maintien de ce maillage savant qui constitue un élément essentiel de l'identité nationale.

## Conférence 2

jeudi 30 avril 2015 - 18h

Présidents

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

### *Maîtres et étudiants au Moyen Âge, un réseau européen ?*

M. Jacques VERGER

professeur émérite des universités

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : membre

Société d'histoire religieuse de la France : membre du conseil d'administration

Société de l'histoire de France : membre

Société nationale des antiquaires de France : membre correspondant

Comité français des sciences historiques : membre

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Les universités européennes du Moyen Âge sont apparues progressivement et chaque fondation s'explique par des circonstances particulières de temps et de

lieu. Cependant, leur nombre – une soixantaine à la fin du xv<sup>e</sup> siècle –, la relative homogénéité de leurs dispositifs institutionnels, les liens qui les rattachaient toutes au Saint-Siège dont elles tenaient leurs libertés et privilèges, les relations humaines et intellectuelles qu’elles entretenaient entre elles, la mobilité enfin des maîtres et des étudiants qui circulaient librement de l’une à l’autre, font qu’elles fonctionnaient déjà largement, au moins à l’échelle de l’Occident latin, comme un réseau européen dont l’histoire a gardé la nostalgie et dont notre temps cherche à recréer les conditions.

## Clôture

vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 - 14h

### Présidents

M. Dominique POULOT

professeur d’histoire à l’université Panthéon-Sorbonne

membre titulaire du CTHS, section Archéologie et histoire de l’art des civilisations médiévales et modernes

M. Patrick CORBET

professeur d’histoire du Moyen Âge à l’université de Lorraine, Nancy

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### Conclusions du congrès

M. Patrick CORBET

professeur d’histoire du Moyen Âge à l’université de Lorraine, Nancy

Société d’agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : membre

Académie de Stanislas : membre

Société académique d’agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l’Aube : membre

Société historique et archéologique de Langres : membre

Société des historiens médiévistes de l’enseignement supérieur public : membre

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### ***Présentation du 141<sup>e</sup> congrès: L'animal et l'Homme***

Université de Rouen, avril 2015

M. François BLARY

professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge à l'université libre de Bruxelles, membre du CReA-Patrimoine (Centre de recherche en archéologie et patrimoine) de la Faculté de philosophie et de lettres et de l'équipe TrAme (Textes, représentations, archéologie, autorité et mémoire de l'Antiquité à la Renaissance), EA 4284 de l'université de Picardie Jules-Verne

Société historique et archéologique de Château-Thierry: secrétaire

Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise: président

Société française d'archéologie: membre

membre du CTHS, président de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes, président scientifique du 141<sup>e</sup> congrès

### ***Allocution du président du CTHS***

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

Société française d'histoire urbaine: membre du bureau

Président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes







Thème 1.  
Les signes  
d'appartenance



# Thème 1. Les signes d'appartenance

## 1.A. Rituels et réseaux

lundi 27 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M<sup>me</sup> Sylvette GUILBERT

maître de conférences honoraire en histoire médiévale à l'université de Reims-Champagne-Ardennes  
Académie nationale de Reims : membre

*Les nations universitaires au Moyen Âge, des réseaux de « compatriotes » en milieu étudiantin ? L'exemple de la nation de Champagne en l'université d'Orléans*

M. Charles VULLIEZ

professeur émérite de l'université de Reims  
Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France : membre  
Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher : membre  
Société archéologique et historique de l'Orléanais : membre  
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie : membre  
Académie nationale de Reims : membre  
Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis : membre  
Société nationale des antiquaires de France : membre  
Comité français des sciences historiques : membre

Les « nations » – en milieu universitaire, les spécialistes, au premier rang desquels Jacques Verger, l'ont montré – sont une des manifestations du caractère corporatif de l'« universitas magistrorum et scholarium » au Moyen Âge. Elles

constituaient en effet, au sein de cette dernière, des entités regroupant la population étudiante en fonction d'affinités ethniques ou géographiques et peuvent ainsi apparaître comme des réseaux de « compatriotes », au sens large du terme (« grande » ou « petite » patrie), assurant à ceux-ci une solidarité passive ou active que ni l'Université en elle-même, « fédération d'écoles » aux temps médiévaux, ni ses subdivisions facultaires, fondées essentiellement sur l'enseignement des disciplines, n'étaient censées leur apporter.

Ce système des nations était inégalement présent selon les universités. Celle d'Orléans, peut-être en raison d'une plus grande maturité de ses *scolares*, tous étudiants d'une faculté dite supérieure, juridique, donc relativement plus âgés, était, pour la France, celle où il avait connu son plus gros développement, puisqu'on y comptait jusqu'en 1538 dix nations, dont la seule attestée pour toute l'Europe médiévale réunissant les étudiants de Champagne.

C'est cette nation de Champagne en l'université d'Orléans, dont le « livre » ou cartulaire nous a été conservé aux Archives départementales du Loiret (coté D 5), que nous avons pour ce fait choisie comme exemple et base de réflexion pour cette communication. À l'intérieur de celle-ci, notre réflexion s'ordonnera autour de trois axes essentiels. En premier lieu, nous analyserons les conditions (rituelles et financières spécialement) et les résultats de l'appartenance à ladite nation, en tentant d'esquisser une « géographie » de ce réseau de « compatriotes » champenois. Une deuxième démarche nous conduira à nous intéresser aux acteurs (les officiers de la nation) et au processus de l'institutionnalisation (élaboration de statuts spécifiques) de cette dernière. Enfin, nous nous interrogerons sur la nation en question en tant qu'expression d'une identité « géo-régionale » dans le milieu universitaire orléanais, en dressant un état des éléments de cette identité, héraldiques (« armes »), religieux et mémoriels (calendrier, fêtes, mémoire des défunts), diplomatique et institutionnel (détention d'un « livre » propre, aux multiples usages) et en faisant un tour succinct des différentes manifestations de ladite identité, à l'intérieur comme à l'extérieur de ce cadre « national ».

## *L'universitas comme réseau juré : pratiques du serment et liens réticulaires à l'Université de Paris (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*

M. Antoine DESTEMBERG

maître de conférences en histoire médiévale à l'université d'Artois, Lille Nord de France, membre du Centre de recherche et d'études - Histoire et sociétés, EA 4027

Dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, les réseaux scolaires parisiens prirent la forme d'une *conjunctio*, unissant ses membres par la prestation de nombreux serments et consacrant juridiquement *l'universitas* des maîtres et étudiants de Paris. Mais contrairement à d'autres formes de communautés médiévales, les liens réticulaires et les signes d'appartenances célébrés au sein de l'institution restaient actifs alors même que ses membres avaient quitté l'Alma mater. Appartenir, ou avoir appartenu, à l'université de Paris signifiait être membre d'un réseau juré et rester engagé ad vitam vis-à-vis d'une institution et des obligations contractées envers elle. En s'appuyant sur l'examen de la documentation universitaire parisienne, tant normative que pratique, cette intervention se propose donc de mettre à jour les modalités rituelles (prestations de serments), les structures formelles (étendue et hiérarchies réticulaires) et les manifestations pratiques du réseau juré universitaire parisien entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

## *S'intégrer dans la République des Lettres. Intermédiaires et « rites de passages » dans la constitution de la figure du « savant » européen. Le cas de Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753)*

M<sup>me</sup> Noémie RECOUS

doctorante en histoire à l'université Jean-Moulin Lyon 3

En 1687, le mathématicien genevois Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753) est reçu membre de la Royal Society de Londres. Si cette nomination marque son entrée dans un réseau savant officiel, elle est le résultat d'un processus d'intégration au réseau plus large de la République des Lettres. Depuis l'Académie de Genève où il étudie jusqu'à Londres, en passant par Paris et la Hollande, Nicolas Fatio acquiert progressivement des qualités et des ressources qui lui permettent de se faire une place dans la République des Lettres. Au travers de l'étude de sa correspondance, de ses papiers personnels et de ses publications,

apparaissent différentes étapes et différents acteurs qui ont joué un rôle essentiel dans sa progressive reconnaissance européenne. Identifier ces étapes, ces acteurs et les ressources qu'ils représentent permet de comprendre la constitution et le fonctionnement du réseau de la République des Lettres, mais aussi de problématiser la figure du « savant » européen, comme rencontre d'identités multiples.

### ***Les nouveaux chevaliers de la science : soutenances de thèses et accès à la corporation en sciences physiques, en France de 1945 à 1968***

M. Pierre VERSCHUEREN

doctorant contractuel en histoire contemporaine à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine), CNRS-ENC

Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche : membre

Le visage des sciences physiques change profondément après la Seconde Guerre mondiale : l'enseignement supérieur et la recherche connaissent une massification exponentielle, sur tous les plans, qui se traduit par une recomposition de leurs structures. Les formes de l'accès à la corporation des chercheurs changent en conséquence, les enjeux de ce véritable rituel d'adoubement qu'est la soutenance des thèses de doctorat d'État se déplacent : entre autres, la capacité de l'impétrant à s'intégrer dans les nouveaux réseaux de la science mondiale devient centrale. En mobilisant la *Social Network Analysis* pour étudier la composition des jurys de doctorat réunis entre 1945 et 1968, et en confrontant ces résultats aux rapports émis par ces jurys ainsi qu'aux remerciements exprimés par les candidats, nous entendons analyser cette évolution et cette recomposition des normes et des codes qui structurent l'entrée dans la recherche.

## *Réseau et rituels: récit d'une pratique identitaire autour de la production typographique*

M<sup>me</sup> Virginie VIGNON

docteur en histoire de l'art et doctorante en sciences de l'information et de la communication, membre du GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication) du CELSA (Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées), université Paris-Sorbonne

Créée en 2013 en France, FontYou est la première fonderie typographique collaborative en ligne. Administré par des professionnels de la conception de caractères et du développement informatique, FontYou sollicite un public de créatifs non formés au dessin de caractères pour initier des projets typographiques et participer à leur développement. De par leur profession, ces graphistes ont des besoins quotidiens en lettres; à ce titre, ils en sont les principaux usagers autant qu'ils constituent la cible de FontYou. Comment cette communauté de production parvient-elle à fédérer un réseau suffisant, en termes d'activités, pour générer un partage des richesses? Selon quelles modalités s'exercent la mise en commun de valeurs et la construction de signes d'appartenance? Au regard du dispositif technique accompagnant le processus de création typographique, il s'agira d'identifier le rituel dans les stratégies de communication mises en place et de comprendre en quoi l'interaction énonciative participe d'un récit individuel au profit d'une histoire collective.

# Thème 1. Les signes d'appartenance

## 1.B. Codes et réseaux

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Jean DUMA

professeur émérite des universités, président de la commission des publications du CTHS

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

M<sup>me</sup> Danielle QUERUEL

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube: membre

### *Des logiques du prestige aux réseaux (in)formels dans les paratextes*

M<sup>me</sup> Maria Inês NEMÉSIO

doctorante en histoire à l'université de Porto, Portugal

La disposition des paratextes, dans les ouvrages qui vont de la prose fictionnelle aux textes poétiques imprimés ou aux ouvrages doctrinaires, est l'objet de notre recherche. Parmi d'autres questions, on verra comme les différents « sens » et fonctions déterminent les connexions entre les textes et les paratextes, comme est-ce que les prologues et les dédicaces, ou même le fonctionnement de logiques de prestige et de relations de clientèle, aident à identifier dédicants et censeurs. La complexité du processus de transmission des textes poétiques dans cette période et la présence constante d'une dédicace à un membre de la noblesse peuvent donner des clés vers une meilleure compréhension des relations de sociabilité et des réseaux « littéraires », plutôt informelles et dans lesquelles le prestige agit dans un sens contraire du pouvoir économique, dans la mesure où le coût de l'édition pourrait ne pas dépendre du mécène mais plutôt de l'éditeur ou marchand de livres.



## *L'art mobilier au Paléolithique supérieur : un geste individuel ou une norme collective ? Complexité de l'identité des réseaux de Cro-Magnon*

M<sup>me</sup> Pascaline GAUSSEIN

doctorante en préhistoire et technologie à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

La notion de « culture » semble taboue en préhistoire : les données en notre possession sont considérées trop partielles. Nous avons donc recours à des concepts simplifiés, qui font de la présence de chaque nouvel outil ou détail artistique le fondement d'une nouvelle « phase culturelle ». Pourtant, les différents vestiges regroupés dans une même phase (outils et armes, parure, matières premières, art) sont retrouvés sur des espaces géographiques qui ne se recoupent qu'en partie. Cette observation remet en question l'existence d'ensembles culturels parfaitement cohérents. Comment individualités et collectivités évoluent-elles dans l'espace et dans le temps ? Comment se marquent-elles sur les corps et les objets ? Pouvons-nous faire de Cro-Magnon un être social et culturel plus fidèle aux traces qu'il a laissées ? Nos outils et représentations ne sont peut-être plus suffisants pour rendre compte de la réalité, même limitée par nos documents, de ces hommes. Dans cette perspective, la notion plus large de culture peut être la réponse.

Notre communication aura donc pour objet une lecture critique des cultures matérielles des populations occupant le Centre et l'Ouest de la France il y a 15 000 ans à travers les ressemblances et variations de l'art mobilier. Ce sont des objets marqués, ornés, sculptures et parures que nous avons personnellement étudiés, ainsi que des données bibliographiques. Notre objectif sera de mettre en lumière la nature complexe et dynamique des interactions humaines à cette époque : imperfection des transmissions, histoire partagée des groupes humains, déplacements, contacts et échanges, etc.

## *La société des princes en réseau : l'exemple du livre de fête illustré dans l'espace germanique durant la Première modernité*

M. Arnaud RUSCH

doctorant en histoire à l'université de Liège, Belgique, professeur agrégé de l'enseignement secondaire

L'historiographie a mis en exergue les relations entretenues entre les cours princières européennes durant l'époque moderne, que ce soit par le rôle joué par les ambassadeurs ou par la sociologie du pouvoir (Bély, 1999). Cette communauté n'est pas homogène mais plutôt la somme de systèmes plus locaux interagissant entre eux. Chaque cour participe ainsi à créer une définition collective de l'exercice du pouvoir à partir de ses expériences individuelles, avec ses appareils, ses protocoles, ses rituels. Ces derniers, qui atteignent un certain paroxysme lors des cérémonies extraordinaires, sont des moments où se dévoile la structure du corps politique. Parmi les témoignages de ces événements, le livre de fête possède une position particulière : en tant qu'objet imprimé, souvent illustré, il est le résultat d'un projet éditorial servant des objectifs déterminés. Il n'est en rien la simple transposition typographique d'un compte-rendu factuel, mais bien le vecteur d'une communication du pouvoir par lui-même. Au sein de ce genre, une forme - principalement germanique - attire encore plus particulièrement l'attention : « l'ordre de cérémonie » qui s'attache à faire l'inventaire des personnes présentes. Ceci se traduit par l'utilisation d'interminables listes de noms ou par de longues frises chalcographiques des plusieurs mètres. En n'utilisant plus le livre de fête comme référence pour l'étude des protocoles, il sera plutôt question de s'interroger sur la fonction attendue de ces projets éditoriaux rares et complexes, tant au sujet de la création d'une image de la cour que de la diffusion de cette image auprès des autres princes d'Europe, en s'appuyant sur l'exemple des livres produits pour les Habsbourg dans les anciens Pays-Bas.

## ***L'appartenance italienne à la bourgeoisie et au fascisme et ses rituels chez Alberto Moravia***

M<sup>me</sup> Jennifer PETITJEAN

doctorante italianiste à l'école doctorale Stanislas de Nancy

Les œuvres de Moravia retranscrivent la réalité de l'appartenance à deux groupes: la bourgeoisie et le fascisme. Elles rendent compte des différents signes et rituels d'appartenance nécessaires à une intégration totale: la fausseté, le nihilisme et la supériorité du matériel sur l'humain pour appartenir à la bourgeoisie, d'une part, et la virilité et la déshumanisation pour adhérer au fascisme, d'autre part. L'enjeu est de comprendre comment la réalité sociale et politique de l'appartenance en Italie est retranscrite dans la fiction de Moravia, d'étudier la complexité, les difficultés de cette appartenance (comment s'intégrer dans un groupe quand on n'en maîtrise pas les codes?) en montrant comment le contre-exemple permet d'analyser la société et ses codes d'appartenance, ses transgressions. L'étude sera basée sur cinq romans: *Agostino*, *L'Amore coniugale*, *Il Disprezzo*, *Il Conformista* et *Io e lui*.

## ***Le drapeau français et le Sacré-Cœur, se reconnaître dans le tricolore sans partager la République***

M. Cédric de FOUGEROLLE

Société française de vexillologie: secrétaire général

Popularisé par les milieux catholiques lors de l'élan patriotique de la Grande guerre et à l'occasion de la canonisation de Marguerite-Marie Alacoque, l'apposition de la représentation du Sacré-Cœur de Jésus sur le blanc central du drapeau tricolore a transformé celui-ci en un signe de ralliement de la droite nationaliste française depuis un siècle.

Ayant fait l'objet d'une importante adhésion au sein des combattants cet emblème fut rapidement désavoué par l'État qui ne codifia pourtant jamais l'usage et la personnalisation du drapeau tricolore. Se faisant plus rare de l'entre-deux-guerres aux années 1950, il réapparaît ensuite comme signe d'appartenance d'une nouvelle identité catholique forte, mais plus nationaliste que contre-révolutionnaire.

Aujourd'hui, il figure discrètement sur des autocollants à l'arrière des voitures ou sous forme d'emblème en tissu cousu sur les écharpes, des sacs à dos ou des vestes de treillis et forme un signe d'appartenance immédiatement reconnu par ceux qui l'ont en partage.

# Thème 1. Les signes d'appartenance

## 1.C. Inclusion et exclusion

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Philippe JANSEN

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Nice Sophia Antipolis  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Emmanuel DORFFER

professeur d'histoire et géographie diplômé de l'École du Louvre  
Académie nationale de Reims : président  
Société des amis du vieux Reims : membre

*Le Far-West aux portes de Paris. Codes de reconnaissance d'un réseau informel: les apaches*

M. Philippe NIETO

conservateur, chef de service de la bibliothèque, direction des publics aux Archives nationales

Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècles et dans les premières du XX<sup>e</sup>, une tribu indienne déferle sur Paris. Ces apaches-là n'ont ni plumes, ni chevaux, ni flèches, ni, surtout, calumet de la paix... mais ils se reconnaissent par un certain nombre de codes : vêtements, tatouages... une langue particulière, une manière de danser...

La communication se propose d'apporter des éléments de réflexion sur l'ensemble de ces signes d'appartenance ; ont-ils été choisis par les membres de ce réseau informel regroupant les voyous parisiens ? Ont-ils été plutôt inventés par les médias ? Dans quelle mesure était-ce réellement un réseau et non pas un fantasme de la « bonne société » ? Quel sens apporter à la référence américaine ? Comment les apaches vont-ils devenir des gangsters ?

Dans un abondant corpus, nous privilégierons documents et iconographie puisés dans les sources d'imprimés d'information de l'époque concernée, en ciblant codes d'appartenances et référence à l'Amérique.

***Les signes d'appartenance religieuse: le cas des «kurusu-mon» en héraldique japonaise, 1582-1639***

M. Michel RATEAU

historien, onomasticien, correspondant de la Commission nationale de toponymie

Société française d'onomastique: membre

Cette étude révèle un double point de vue: d'abord, celui du créateur-porteur du *kurusu-mon* («blason avec croix chrétienne»), puis, celui de «l'autre», le non chrétien, lequel accepte ou rejette et interdit cet acte prosélyte. *Kurusu* représente le grec «christos» (sacré), dont le dérivé latin «christianus» signifie «adhérer à» ou «faire partie de» et «disciple du Christ». Il sera montré comment et jusqu'à quel point les nouveaux convertis bravèrent l'interdit.

***La correspondance comme signe d'appartenance à un réseau: sur la fonction symbolique de l'échange épistolaire (Saint-Empire romain germanique –XVIII<sup>e</sup> siècle)***

M. Sébastien SCHICK

doctorant en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne et à la Ludwig-Maximilians Universität de Munich, boursier de la fondation Thiers

Les réseaux de clients et d'amis qui, à l'époque moderne, se trouvent au cœur des processus d'obtention de l'information, de négociation etc., posent un problème spécifique aux acteurs qui les utilisent: alors que ces réseaux sont informels (aucun contrat, aucune cérémonie ne viennent marquer l'entrée dans le réseau, ni fixer une appartenance dans la durée), les acteurs doivent pourtant sans cesse «actualiser» ces liens, s'ils veulent qu'ils restent actifs politiquement. C'est ce paradoxe que nous souhaitons travailler à partir de l'exemple des réseaux entretenus au XVIII<sup>e</sup> siècle par les ministres dans le Saint-Empire romain germanique, un espace où l'éclatement géographique pose ce problème de

manière spécifique. Nous montrerons à partir de l'exemple principal de la correspondance de Heinrich von Brühl, premier ministre saxon entre 1738 et 1763, que la correspondance est en tant que telle un objet qui permet de dire l'appartenance à un réseau, et de la maintenir active, symboliquement, dans le temps long. La correspondance est alors non seulement le support d'une information, mais l'objet qui marque l'entrée dans un réseau, et qui, par l'échange qu'elle suppose, permet l'actualisation répétée de cette appartenance. L'exposé sera l'occasion de souligner que l'analyse en terme de réseau ne peut se contenter de constater l'existence de liens entre des personnages, dès lors que c'est seulement s'ils sont actualisés que ces liens relèvent véritablement du capital social et politique.

### *Les sergents de la mairie de Dijon : signes d'appartenance d'un réseau judiciaire pour encadrer la société*

M. Rudi BEAULANT

doctorant contractuel en histoire médiévale à l'université de Bourgogne, membre du laboratoire ArTeHiS (Archéologie, terre, histoire, sociétés) UMR 6298

Le corps des sergents de la mairie de Dijon constitue le bras armé de la justice échevinale, et doit préserver la paix publique en encadrant la société urbaine. Sa constitution en réseau à la fin du Moyen Âge se traduit par plusieurs signes d'appartenance tels que le serment qu'ils prêtent lors de leur entrée en fonction, au moment de l'élection annuelle du maire. Les registres de délibérations de la mairie de Dijon permettent de connaître l'évolution de cette structure par les ordonnances prononcées au sujet de ces officiers, de même qu'ils offrent la possibilité de s'intéresser aux robes de livrée que portent les sergents et qui les distinguent du reste de la société. Ces robes changent de couleur chaque année, et les quantités offertes aux différents personnels révèlent une certaine hiérarchie entre les officiers de la mairie dijonnaise. L'analyse des sources judiciaires échevinales confronte également le réseau des sergents à ses propres excès au sein de la société et permet de voir comment la mairie gère les débordements de ce corps, dont le signe d'appartenance au regard de la population semble parfois tendre davantage vers la violence plutôt que l'exemplarité. Il est notamment chargé de patrouiller dans la ville, d'arrêter les criminels et d'assigner les justiciables à comparaître. Sa présence doit être perçue comme

un gage de sécurité représentant la mairie, qui a pour mission de préserver la paix publique au sein de son enceinte urbaine. Les sergents doivent donc donner une image exemplaire d'eux-mêmes pour remplir leur mission vis-à-vis du corps échevinal mais également pour garantir le bon gouvernement de la société dijonnaise. Le serment qu'ils prêtent lors de l'élection du nouveau maire chaque année constitue un premier instrument de contrôle par lequel la mairie réglemente leur comportement, en leur fixant des normes communes à ne pas dépasser. La continuité de la documentation offerte par les archives municipales de Dijon, notamment les registres de délibérations de la mairie, donne l'avantage de connaître pour la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle le processus d'achat de ces robes de livrée, leurs couleurs, leurs coûts, mais également les fournisseurs auprès desquels la mairie achète les draps servant à fabriquer ces uniformes. L'ensemble de ces éléments permet ainsi d'observer l'évolution de la structure du réseau des sergents de la ville durant la fin du Moyen Âge, et par conséquent des signes d'appartenance au réseau judiciaire échevinal. Par ailleurs, il est possible de distinguer, à travers les documents concernant l'attribution des robes de livrée, la hiérarchie entre les officiers échevinaux en comparant la quantité de drap fournie à chacun des sergents et celle octroyée à d'autres personnels dont le titre n'apparaît qu'à partir des années 1440, comme celui du sergent de Mirandes.

### ***Excommunication et bannissement***

M<sup>me</sup> Véronique BEAULANDE-BARRAUD

maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Reims, membre du CERHIC (Centre d'études et de recherche en histoire culturelle), EA 2616

Académie nationale de Reims : membre

Toute inclusion dans un réseau a son antithèse, l'exclusion. L'approche des procédures et rituels de bannissement et d'excommunication qui ont eu cours dans la France médiévale des xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles peut, en miroir, éclairer les groupes et réseaux, qui définissent ainsi ce qu'est être membre de la communauté. En effet, dans le cas de l'excommunication notamment, il est patent que la manière d'excommunier définit les contours de la communauté ecclésiale, par les gestes et les mots utilisés. Excommunication et bannissement sont liés l'un à l'autre, notamment par leurs conséquences sociales. Si l'excommunié est un « banni de



l'Église», le banni quant à lui est bien mis hors de réseaux de la *caritas* qui doit unir tous les chrétiens. Les statuts synodaux de Tournai vers 1300 demandent d'ailleurs aux curés de tenir à jour les listes d'excommuniés et de bannis. La communication propose donc une approche comparative de ces deux procédures d'exclusion, de mise au ban, dans une société où l'individu ne se pense qu'inclus dans un ou des réseaux de sociabilité de natures diverses.





Thème 2.

Les acteurs de  
développement  
des réseaux



# Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux

## 2.A. Les intermédiaires

mercredi 29 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Claude GAUVARD

professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Panthéon-Sorbonne  
membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations  
médiévales

M. Maurice HAMON

directeur honoraire des relations générales de Saint-Gobain, président du  
Centre international du vitrail de Chartres  
membre du CTHS, président de la section Histoire contemporaine et du temps  
présent

### ***La transmission de la science agronomique dans l'Italie des XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : le rôle des traducteurs***

M. Moreno CAMPETELLA

maître de conférences à l'Université catholique de Lyon, membre du CRTT (Centre  
de recherche en terminologie et traduction), EA 4162, université Lumière-Lyon 2  
Société française d'études du XVI<sup>e</sup> siècle: membre

L'agronomie connaît un regain d'intérêt sans précédent au sein des cours  
princières italiennes, entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.  
Ce phénomène semble compter parmi les manifestations les plus visibles de cet  
engouement des élites politiques et intellectuelles pour l'Antiquité classique et  
tardive qui fut la caractéristique principale de la Renaissance dans la Péninsule.

Les nombreuses traductions des plus importants traités d'agriculture des  
I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (en particulier le *De re rustica* de Columelle, l'*Histoire  
Naturelle* de Pline, l'*Opus agriculturae* d'Aemilianus Palladius) représentent

de remarquables témoignages de cette volonté de transmission du savoir des Anciens, d'un point de vue linguistique (dénominations des différents outils de travail, des opérations agricoles etc.) mais aussi technique.

Cette contribution sera consacrée en particulier à l'étude des traductions de l'*Opus agriculturae* de Palladius, de celle de 1340 à l'édition vénitienne de 1561, en passant par la version de 1464 transmise par le ms. Florence Bibl. Laur. Ashburnensis 524.

### **Les revues juridiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : clé de voute de la structuration des réseaux**

M<sup>me</sup> Fatiha CHERFOUH

maître de conférences en histoire du droit à l'université Paris-Descartes

L'intérêt historiographique pour la revue en tant qu'instrument d'un réseau s'éveille depuis peu, même si le tableau reste bigarré selon les champs disciplinaires. Envisagée par le prisme de la notion de réseau et avec le point de mire d'une liaison entre réseau et société, la revue est sans conteste une pièce maîtresse à compter de son développement prodigieux à partir du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, terminus a quo de notre étude.

La revue apparaît comme un Janus : souvent première étape de la constitution d'un réseau, elle permet aussi de concrétiser et de consolider un réseau préexistant. L'aventure éditoriale que constitue une revue est avant tout une aventure humaine. Les liens personnels, les relations professionnelles, un système de recommandations, la place stratégique de l'éditeur : tout concourt à accroître l'idée que la revue est un lieu de sociabilités.

Comment les revues juridiques contribuent-elles par un processus d'inclusion/exclusion à façonner le visage de la société académique à un moment donné ? Plus précisément, comment une revue permet-elle à un réseau conservateur de prospérer ou à un réseau avant-gardiste de s'épanouir ?

Les sources utilisées seront trois grandes revues juridiques de la Belle Époque.

## Des réseaux féminins de la faveur ? Dames galantes et favorites à la cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle

M<sup>me</sup> Véronique GARRIGUES

professeur agrégé d'histoire et géographie, membre du laboratoire FRAMESPA (France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine), UMR 5136, université Toulouse - Jean Jaurès

Les histoires galantes des Valois sont connues et contées par les contemporains alors que se ravive la querelle des femmes. En s'éloignant d'une lecture graveleuse et anecdotique des textes des mémorialistes, l'analyse des relations amoureuses de la cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle éclaire le rôle qu'y jouent les femmes. L'étude des favorites et des maîtresses royales autorise de mettre au jour des relations souvent invisibles dans les coulisses du pouvoir à partir d'actes notariés et des correspondances.

Diane de Poitiers, Anne de Pisseleu ou Françoise de Foix ne doivent pas leur position de favorite auprès de François 1<sup>er</sup> ou de Henri II par la grâce unique de leurs charmes et de leur beauté. Elles ne peuvent être réduites à un ornement de cour. Bien souvent, les maîtresses royales sont déjà introduites dans l'espace curial, s'appuyant sur des liens de parenté ou sur des solidarités politiques.

Il s'agira de déterminer comment des réseaux - en interrogeant leur genre - conduisent à s'immiscer au cœur de l'État en tenant le souverain par les sentiments. Autrement dit, existe-t-il des réseaux spécifiquement féminins pour s'introduire auprès du roi ? De même, l'accès au roi permet-il de recomposer ces liens, alors que la faveur au féminin devient une source de dignités et de bienfaits ?

Leur présence exalte la souveraineté royale à travers l'exercice de la grâce au même titre que les favoris. À l'instar des chefs de lignages ou des ministres, elles captent la faveur royale non pas sur le registre de l'amitié ou de la *fides* mais en usant du sentiment amoureux. Dames de cœur, les maîtresses royales ont-elles pu être un moteur de la mobilisation politique à l'image des Mignons ?

### *Les notables issus d'une union mixte*

M. Alex TREMBLAY LAMARCHE

doctorant en histoire à l'université Laval, Canada et à l'Université libre de Bruxelles, Belgique

Dès les lendemains de la Conquête, plusieurs familles de l'élite canadienne-française s'allient aux grandes familles anglo-protestantes à Québec. Si presque tous ces enfants finissent par s'insérer dans l'une des deux communautés dont ils sont issus, ils demeurent néanmoins animés d'une grande ouverture à l'autre groupe ethno-linguistique et deviennent des acteurs clés du développement des réseaux de sociabilité formels et informels des élites. C'est d'autant plus le cas à Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle puisque les élites anglo-protestantes y sont peu nombreuses et sont donc amenées à fréquenter les notables franco-catholiques de la ville. Le cas de l'érudit James McPherson Le Moine (1825-1912) permet de le mettre en évidence. En nous basant sur ses mémoires, sa correspondance et un dépouillement sélectif des principaux journaux de la ville de Québec, nous entendons montrer que comme plusieurs notables ayant été élevés dans un foyer faisant place aux deux cultures, il tente de s'imposer comme un pont entre ces deux communautés et de les rapprocher par divers moyens. Pour ce faire, nous montrerons d'abord que Le Moine s'inscrit dans une culture propre aux élites qui transcende en partie les différences religieuses et ethno-linguistiques. Puis, nous nous intéresserons à la construction de son réseau de sociabilité et aux associations dont il est membre au sein desquels il réussit à réunir les élites anglo-protestantes et franco-catholiques. Enfin, nous nous pencherons sur son rôle clef au sein des projets des gouverneurs Lorne et Dufferin visant à amener ces deux communautés à s'unir dans les arts et les lettres afin de former une société biculturelle.

### *Les fêtes urbaines, portails éphémères d'histoires connectées*

M<sup>me</sup> Rosa DE MARCO

docteur en histoire de l'art moderne

Société des Amis de Bussy Rabutin : membre

Les historiens reconnaissent dans la fête un observatoire privilégié des réseaux politiques, économiques et religieux qui s'entremêlent dans le maillage



urbain. Parmi toutes les interconnexions que les fêtes modernes révèlent, nous nous occuperons des formes réticulaires de l'activité artistique. Cette démarche vise d'abord à identifier, à partir des documents d'archives et des relations imprimées des fêtes, les pratiques, les modalités d'interrelation et les principaux acteurs (commanditaires, concepteurs, artistes, artisans, public) du réseau que la fête met en place temporairement, ou qu'elle modifie. Une attention particulière sera en outre accordée aux individus ou aux groupes qui semblent assumer un rôle prépondérant de fédérateurs et intermédiaires, comme les jésuites en tant qu'organisateur de fêtes urbaines. Les liens locaux, transnationaux et aussi transcontinentaux que certains de ces événements éphémères évoquent et parfois mettent en scène (voir l'entrée d'Henri II à Rouen en 1550, ou les fêtes jésuites de 1622) nous amènent à considérer l'extension de ce réseau artistique dynamique et à le confronter aux « centres » et aux « périphéries » européens. On peut enfin étudier la fête en réseau comme le démontrent en France les entrées royales qui se déroulaient sur le parcours du souverain dans son royaume. Ces fêtes établissaient en effet un réseau à la fois conceptuel et concret fondé sur des pratiques de représentation et de démonstration du pouvoir politique ; celles-ci se comportaient comme autant de « nœuds » de connexions « activés » lors du passage du roi.

# Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux

## 2.B. L'information

jeudi 30 avril 2015 - 9h

### Présidents

M. Bernard GAINOT

maître de conférences honoraire à l'Institut d'histoire de la Révolution française,  
université Panthéon-Sorbonne

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution  
française et des révolutions

M. Dominique TRONQUOY

professeur d'histoire

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de  
Châlons : secrétaire

### *Des « valets à pied » aux « messagers de la ville » : l'institutionnalisation des messageries rémoises à la fin du Moyen Âge*

M. Julien BRIAND

professeur agrégé et docteur en histoire, chargé de cours à l'université Panthéon-  
Sorbonne et à l'université de Reims

Si les messagers au service des monarchies et de la papauté ont fait l'objet de nombreux travaux, ceux au service des villes demeurent plus mal connus faute de traces suffisantes dans les sources. Bien souvent, au mieux, ne demeurent que leur nom, leur destination, leur mode de locomotion, la somme touchée et la nature de leur mission. À partir de la belle série des comptes rémoises couplée aux mentions tirées des registres de conclusions du conseil de ville, nous nous proposons de mettre en valeur le rôle politique et symbolique de ces acteurs essentiels de la communication urbaine aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

La communication s'attachera, dans un premier temps, à l'étude du vocabulaire et montrera que l'on passe progressivement de « valets à pied » polyfonctionnels à des « messagers » professionnels. Cette institutionnalisation des messageries rémoises souligne l'importance croissante que l'information tient dans le gouvernement de la ville.

Dans un second temps, il s'agira d'étudier le statut des messagers urbains : recrutement, serment, obligations, insignes officiels, rémunération et privilèges.

Enfin, l'intervention cherchera à déterminer quelles compétences politiques, sociales et techniques les messagers urbains mobilisent, à la fois en ville et au cours de leurs missions, que ces dernières les mènent dans les villes voisines, à la cour ou à Paris. Amenés à représenter la ville, les messagers sont au centre du riche réseau de relations que celle-ci entretient.

### ***Le réseau de renseignement mâconnais au service de la Bourgogne (1407-1435)***

M. Benoît LÉTHENET

enseignant du second degré, chargé de cours en histoire à l'université de Strasbourg, membre du Centre européen d'études bourguignonnes

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

Cette recherche s'appuie sur les archives municipales de Mâcon, en particulier sur les comptes et les registres des délibérations de l'échevinat mâconnais. Elle veut mettre en lumière, pour la période de la guerre entre Armagnacs et Bourguignons (1407-1435), l'existence d'un réseau de renseignement à Mâcon au service des Ducs de Bourgogne. Le Renseignement, institutionnalisé à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, se présente comme une composante à part entière du savoir et du pouvoir. Le recours aux espions est particulièrement bien attesté au cours de la guerre civile, au point de pouvoir parler de guerre du Renseignement, entre Armagnacs et Bourguignons. Il est une manifestation du pouvoir des princes, notamment du Chancelier de Bourgogne, au cœur du flux d'informations.

## *L'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid: clef de voûte d'un réseau d'information marchande en Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*

M. Sylvain LLORET

doctorant en histoire moderne à l'université Paris-Sorbonne

L'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid était la clef de voûte d'un réseau d'information commerciale en Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nommé par le secrétaire d'État de la Marine français, il était son informateur privilégié dans la péninsule. Il entretenait avec ce dernier une correspondance suivie. Pour relayer l'information, cet agent était informé des réalités du terrain. Connaisseur de l'Espagne, il était en contact avec des interlocuteurs divers qui lui donnaient une vue d'ensemble du négoce français dans ce pays. Il était informé par trois types d'acteurs, avec lesquels il avait noué des liens anciens: les autorités locales, l'élite négociante et les consuls français. Il s'appuyait notamment sur le réseau consulaire français en Espagne dont il centralisait l'information. Il entretenait une correspondance avec l'ensemble des consuls français. Nous analyserons le rôle et l'utilité de ce réseau d'information pour la diplomatie commerciale franco espagnole.

## *Quand les collectionneurs prennent la plume: de la correspondance à l'écriture de l'histoire des arts décoratifs au XIX<sup>e</sup> siècle*

M<sup>me</sup> Élodie BAILLOT

doctorante contractuelle en l'histoire de l'art à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'HICSA (Histoire culturelle et sociale de l'art), EA 4100

Conservée à la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et encore largement inexploitée, la correspondance plurilingue du baron Davillier (1823-1883), collectionneur, historien et donateur des musées nationaux, met en lumière l'existence et le fonctionnement d'un réseau transnational de collectionneurs liés par un goût commun pour les objets d'art médiévaux. À l'instar de son ami le comte de Valencia de Don Juan (?-1906), collectionneur et membre de la Real Academia de la Historia, Davillier forme une collection qui se distingue dès les années 1860 par des pièces de céramique et d'orfèvrerie espagnoles alors peu étudiées et/ou confondues avec les productions italiennes. Hispanophile érudit, il entreprend d'écrire l'histoire de ces objets. Les relations entre les

intermédiaires (collectionneurs, savants, marchands, conservateurs de musées) permettent d'étudier la circulation de ces objets et des savoirs destinés à éclairer leur histoire. L'historiographie naissante de ces arts décoratifs au XIX<sup>e</sup> siècle doit s'étudier au prisme de ces circulations qui s'établissent dans un contexte où coexistent complémentarité et concurrence.

### *Les réseaux d'un musée au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas d'Alexandre Lenoir*

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

Société française d'histoire urbaine : membre du bureau

Président du CTHS, membre de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Fondateur du musée des Monuments français, Alexandre Lenoir a été au centre d'un réseau d'appuis politiques et administratifs, de collectionneurs et d'érudits, de membres de la franc-maçonnerie, d'artistes et d'obligés, qu'il a cultivé avec soin afin de garantir l'ouverture de son établissement, la collecte de monuments, la commande d'œuvres nouvelles, et l'horizon de sa réception, jusqu'à sa fermeture lors de la seconde Restauration. Lui-même collectionneur, critique d'art, membre de sociétés savantes et conférencier de loge, il a tenté de faire bénéficier son entreprise des avantages que pouvaient lui apporter les divers milieux dans lesquels s'inscrivaient ses activités. Par bien des aspects, le cas Lenoir est représentatif des circulations d'informations et des échanges qui déterminaient la réussite d'une collection publique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En replaçant ce cas particulier au sein d'une histoire plus large des conservateurs et des directeurs d'établissements à l'époque, on montrera combien les notions de « vie sociale des objets » et de « réseaux », issues de traditions disciplinaires différentes, peuvent collaborer aujourd'hui à nourrir une analyse enrichie des musées.

# Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux

## 2.C. La technologie

### 2.C.1. Technologie et réseaux sociaux

jeudi 30 avril 2015 - 14h

#### Présidents

M<sup>me</sup> Danielle FAUQUE

chercheur associée au GHDSO (Groupe d'histoire et de diffusion des sciences d'Orsay), présidente du Club d'histoire de la chimie

membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Alexandre HERLEA

professeur des universités émérite, université de technologie de Belfort-Montbéliard

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

#### *Les acteurs pionniers du développement d'Internet en France : une collaboration récursive et ouverte portée par des usagers professionnels (1983-1988)*

M<sup>me</sup> Camille PALOQUE-BERGES

ingénieure de recherche au laboratoire HT2S (Histoire des technosciences en société), chercheuse associée au laboratoire DICEN-ÎDF (Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Paris, Île-de-France), CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)

Dès les années 1970, une partie de la jeune communauté des ingénieurs en informatique, tournée vers les technologies américaines, travaille à importer en France des réseaux informatiques de communication distribués et ouverts (Griset, Schafer, 2011). Parmi eux, le réseau des machines Unix, implémenté

à partir de 1983 au Conservatoire national des arts et métiers en collaboration avec une infrastructure européenne (Eunet) et des partenaires français (au premier chef, l'INRIA, Institut national de recherche en informatique et automatique) donne lieu au réseau Fnet, précurseur de l'arrivée d'Internet en France.

En nous appuyant sur des archives du Cnam, de Fnet, des entretiens oraux et des archives de courriers électroniques compris comme des médiateurs de l'activité de collaboration technique (Paradel, 2006), nous montrerons comment cette collaboration ad hoc entre ingénieurs ressort de l'héritage des « solidarités professionnelles (...) imposant un défi aux autorités bureaucratiques » (Grelon, 1993) et d'une critique des chercheurs envers la transformation industrielle et commerciale des ingénieurs télécoms (Vedel, 1984). Ensuite, nous verrons comment la technologie devient un outil récuratif de collaboration, permettant de tester, négocier et développer le réseau informatique et les réseaux sociaux associés. Nous dresserons un portrait de ces acteurs d'une « innovation ouverte d'utilisateurs » (Von Hippel, 2013), caractéristique du développement sociotechnique des réseaux de la famille Internet.

### ***Les médias sociaux : un paradigme de re-détermination de la communication interpersonnelle***

M<sup>me</sup> Salima MENAD-BOUCHEFRA

maître de conférences au département des sciences d'information et de communication de l'université de Mostaganem, Algérie

Les réseaux sociaux font partie de ce que l'on appelle plus largement dans le champ des sciences de l'information et de la communication « les médias sociaux » (Social Media). Ils englobent tous les outils ou applications qui permettent une interaction entre internautes. Notre communication s'intéresse essentiellement à l'usage des réseaux sociaux tels Facebook par les jeunes Algériens. Nous nous demanderons quels sont les différents usages des internautes de Facebook : pourquoi les jeunes ont-ils recours à ce réseau social ? En quoi la communication dans un réseau social numérique diffère-t-elle de la vie quotidienne ? Est-elle générée par certains codes ? Quelles sont les opportunités que le réseau social Facebook met à la disposition de ces jeunes (là où ils sont à la fois producteurs et consommateurs de contenu) par rapport à la

communication dans la vie quotidienne? À ces questions nous essayerons de répondre par une enquête de terrain auprès des jeunes utilisateurs de Facebook en Algérie.

*L'instrumentation de gestion des réseaux sociaux: pratiques et logiques.  
Cas de médias sociaux numériques universitaires*

M<sup>me</sup> Audrey MORGAND

doctorante en gestion à l'université de Picardie Jules-Verne, membre du CRIISEA (Centre de recherche sur les institutions, l'industrie et les systèmes économiques d'Amiens)

La question de l'insertion professionnelle dans les universités françaises relève d'une certaine complexité. En effet, au-delà de s'intéresser au lien existant entre formation et emploi, l'objet de recherche s'attèle à analyser et mettre en lumière un objet social complexe car relié à de nombreux acteurs et interdépendant de diverses logiques. Dans cette perspective, la communication questionne un niveau d'analyse, celui de la situation d'un instrument de gestion relié à un objet sociétal: les instrument de gestion au sein des réseaux sociaux universitaires en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés. Le terrain dévoile l'émergence d'instruments de gestion du réseau social que nous nommons dans notre recherche: médias sociaux numériques. Dans la littérature académique, les termes «réseaux sociaux», «réseau social numérique» et «média social» se confondent. Nous opérons un choix de définition: le terme «média social numérique» utilisé dans notre communication désigne l'instrument de gestion du réseau social. Il s'agit d'un intermédiaire technique fondé sur les technologies de l'information et de la communication et dédié aux connexions sociales, à leur gestion et à leur mobilisation à des fins personnelles ou professionnelles. Il est important d'effectuer une distinction entre l'instrument qui s'apparente à une plateforme technique de mise en relation et le réseau social qui est une structure sociale. La notion d'outil de gestion définit «tout schéma de raisonnement reliant entre elles un certain nombre de variables» (Moison, 2008, p. 19). Cette notion définit à la fois la nature de l'instrument et sa destination. La notion d'outil porte le focus sur l'action mais cette vision ne prend pas en compte les moyens utilisés et cette notion n'inclue pas de référence aux acteurs sociaux (Gilbert, 1997). Les instruments de gestion entrent dans la catégorie des ressources organisationnelles englobant les composantes organisationnelles de la structure et le système de gestion. Face à la complexité et aux



incertitudes, l'outil paraît rassurant car il promet une prévisibilité des effets d'une pratique: « le « bon outil » s'offre comme le garant d'un « bon travail » » (Gilbert et Chiapello, 2013, p. 48). Les instruments sont donnés aux organisations et constituent une force matérielle pour la réaction dans le cadre de la gestion: prévoir, décider, contrôler (Moisdon, 1997). Les théories antérieures montrent leurs limites à aborder la question de l'instrumentation de gestion. Les approches classiques de l'instrumentation émanant des théories rationnelles portent une attention bienveillante aux instruments tandis que les théories normatives telle que l'école des relations humaines contournent la question des instruments de gestion. Ces théories accordent trop peu d'importance à la technique, elles sont purement technophobes. Nous nous situons alors face à une impasse: l'incomplétude de deux approches. La modélisation de l'action par le biais unique de l'instrumentation ne permet pas de pousser bien loin la compréhension et les analyses. Elle ne rend pas compte de la complexité des situations, de la multitude des acteurs ou encore des anticipations des comportements. Au regard de notre souhait de compréhension, ces approches théoriques ne nous permettent pas de comprendre intégralement comment les acteurs peuvent avoir un impact sur les instruments, comment ils manipulent ces instruments notamment dans le cadre d'un réseau social travaillant à l'insertion professionnelle des diplômés. À partir de la théorie des organisations, nous ciblons les travaux qui se sont intéressés non pas à l'instrument en tant que tel, ou à sa technique mais à l'utilisation de l'outil qui en est faite par les divers acteurs. Nous tentons de comprendre les pratiques et les logiques face à un instrument dans la littérature antérieure ainsi que les effets non attendus. Les évolutions théoriques montrent désormais que ces différentes dimensions appartiennent aux divers rôles qu'endossent tour à tour les instruments (Gilbert, 1997). Spécifier que les instruments de gestion endossent plusieurs rôles permet de comprendre qu'une variété des usages d'un instrument existe. Lorino (2005), Rabardel et Pastré (2005) et Grimand (2006) s'attèlent à explorer la construction de sens. Oiry et Sulzer (2002) développent une réflexion sur leur mode de construction.

## *Productions écrites des acteurs de la psychiatrie sur le Net: de multiples réseaux pour l'expression d'une expertise profane*

M<sup>me</sup> Nausica ZABALLOS-DEY

doctorante en histoire de la médecine à l'EHESS Paris - Centre Alexandre Koiré-IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux), docteur en langues, littératures et civilisations anglophones de l'université Paris-Sorbonne

Plusieurs travaux récents ont montré le rôle croissant joué par Internet dans la constitution de réseaux militants de la santé (Akrich, Méadel, 2007 ; Casilli, 2010, 2013) qui structurent et objectivent leur identité sociale en ligne à travers le partage d'expériences ou de stratégies pour mieux dialoguer avec les institutions médicales référentes. Usagers et aidants familiaux échangent des témoignages, des messages d'espoir et produisent des outils conceptuels et techniques afin d'améliorer la prise en charge thérapeutique et/ou éducative. La fluidité et l'anonymat offerts par le Net et la variété des supports d'écriture (listes de diffusion, blogs personnels, forums privés ou ouverts...) n'empêchent pas ces collectifs de se structurer pour des actions ultérieures qui se déploient dans l'espace public non virtuel. À partir de deux exemples bien précis, la *Lettre*, publication en ligne mensuelle de l'accueil de jour Les Invités au Festin de Boulogne et les messages postés sur les forums internet d'*Intervoice*, qui regroupe les différents collectifs d'entendeurs de voix par le monde, nous nous poserons deux questions au sujet des productions écrites des usagers de la psychiatrie aujourd'hui. Quels sont les dispositifs narratifs et typographiques qui renforcent ou viennent infirmer l'idée d'une culture et d'objectifs communs au réseau ? Enfin, quel est le rôle joué par ces publications dans la reconnaissance de savoirs expérientiels qui s'inscrivent dans une mémoire du soin ?

# Thème 2. Les acteurs de développement des réseaux

## 2.C. La technologie

### 2.C.2. Technologie et création de sites

vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 - 9h

Présidents

M. Bruno DELMAS

professeur émérite de l'École nationale des chartes

membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

M<sup>me</sup> Véronique MOULINIÉ

ethnologue, chargée de recherche au CNRS, membre du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), équipe LAHIC (Laboratoire d'anthropologie sur l'histoire et l'institution de la culture)

membre titulaire du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

#### *Les technologies numériques, instruments de création d'un réseau savoisien*

M<sup>me</sup> Francine BRACHET

archiviste, en charge du lancement d'un club de recherche, ancien directeur de recherche

Académie florimontane d'Annecy: membre

Académie salésienne: membre

M. Jean-Paul AJACQUES

chef de projet logiciel documentaire KARVI

L'Union des sociétés savantes de Savoie est un réseau d'académies et d'associations à vocation culturelle. Les anciens États de Savoie constituent leur pôle d'intérêt commun. Les riches fonds relatifs à la Savoie qu'elles ont accumulés constituent la principale richesse de leurs bibliothèques. Cependant ces

dernières sont dispersées entre de nombreux sites et leurs conditions d'accès, très restreintes, sont un obstacle majeur à leur valorisation.

Le recours aux technologies numériques, dans ce contexte, a paru constituer un moyen privilégié pour leur insuffler de nouvelles perspectives de développement et de valorisation.

La première étape, engagée dès 2006 a été de réaliser un catalogage collectif numérisé de l'intégralité des fonds possédés par les sociétés.

La seconde étape, en cours, est la numérisation des ouvrages savoisiens, c'est-à-dire dont le sujet concerne les pays de Savoie, ou dont l'auteur est savoyard (d'origine ou résident).

L'opération entreprise grâce à un contrat passé en 2012 avec la BnF permettra, à terme, de disposer d'une « bibliothèque numérique savoisienne » (BnS) ouvrant la voie à des échanges fructueux entre sociétés; ses débuts ont permis de tisser des liens entre les sociétaires.

Une troisième étape, encore en perspective, pourra être la formation d'un réseau de chercheurs en histoire locale des Pays de Savoie, reliés par Internet à la « BnS », et entre eux. Présentation de la partie logicielle (KARVI) du catalogue collectif de l'Union des sociétés savantes de Savoie. L'accès public via Internet à ce catalogue.

### **Le site Internet « Histoire de l'Europe »**

M. Joël BEUCHER

informaticien retraité et historien, créateur du site Internet « Histoire de l'Europe et de la Méditerranée »

Société historique et archéologique de Chelles : archiviste

« Histoire de l'Europe et de la Méditerranée » est un site historiographique contenant de nombreuses descriptions d'événements (plus de 41 000) concernant l'histoire occidentale des origines à l'époque actuelle.

Il se veut être un site grand public.

Il permet d'effectuer des recherches dans un temps beaucoup plus bref que celui nécessaire à une recherche dans des ouvrages papier.

Le site propose différents types de recherche concernant : la vie d'un personnage, les événements survenus en un lieu, lors d'une année, les événements en rapport avec un thème.

Une recherche peut partir de listes chronologiques de souverains ou de nobles.

Le résultat d'une recherche est formé de descriptions d'événements, accompagnées d'images, présentées en ordre chronologique.

Le site permet aussi une approche géographique :

- localiser une ville sur une carte actuelle,
- consulter des cartes anciennes et y localiser les régions.

Le site s'intéresse à la « grande » histoire comme à l'histoire locale.

Le site cherche à donner la perception d'une histoire commune de l'Europe et de la Méditerranée.

Le site est bien référencé sur Google et reçoit 5 à 600 visites par jour.

La construction de ce site s'appuyant sur une organisation originale doit être poursuivie par un enrichissement, fruit de la participation d'autres acteurs.

### ***Ménestrel: médiévistes sur le Net, sources, travaux et références en ligne***

M. Sébastien BARRET

archiviste paléographe et docteur en histoire, chargé de recherche à l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes), équipe de diplomatique GDR 3177, CNRS


Société Mabillon : secrétaire

Ménestrel (Médiévistes sur le net: sources, travaux et références en ligne) est un réseau international de médiévistes qui, au moyen d'un site Web du même nom ([www.menestrel.fr](http://www.menestrel.fr)), donne accès gratuitement à des ressources et des repères utiles aux études médiévales en France et dans le monde. Créé en 1997 à l'initiative d'un petit groupe de médiévistes pionniers dans les apports de l'électronique au métier d'historien (auteurs de la revue *Le médiéviste et l'ordinateur*), il s'est peu à peu agrandi pour rassembler aujourd'hui une trentaine d'institutions partenaires (universités, bibliothèques, archives, groupes de recherche, etc.) signataires d'une convention et 215 rédacteurs (France, Allemagne, Belgique, États-Unis, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Russie, Syrie, etc.) de tous âges, du doctorant au professeur chevronné ou retraité, en passant par le conservateur de bibliothèque ou de musée. Tous contribuent à leur manière à diffuser l'information d'une manière critique et pédagogique. Riche de plus de 2 300 articles régulièrement mis à jour, qu'il s'agisse de

guides critiques d'un domaine du savoir, de billets sur l'usage de telle ou telle source historique, ou du signalement d'un nouveau projet, Ménéstrel rend ainsi compte de manière de plus en plus étendue des recherches et des réalisations en médiévistique menées en France, en Europe et, de plus en plus, dans le monde, qu'il s'agisse d'histoire, d'archéologie, d'histoire de l'art, de philologie, de littérature, de philosophie, mais aussi de ressources électroniques sous forme de corpus, bases de données, blogs scientifiques, réseaux de tweets, etc. Aucun domaine ou chantier n'est ouvert sans s'assurer qu'un individu ou une équipe en prenne la responsabilité.

Ménéstrel s'appuie en outre sur un comité scientifique et sur un comité de rédaction d'environ 15 membres français et étrangers souvent réunis pour assurer l'amélioration du site, la qualité des articles mis en ligne et organiser les journées d'étude et les assemblées, en relation avec le développement des Humanités numériques. Il en résulte un réseau humain peu hiérarchisé qui se réunit deux fois par an en assemblée générale, une fois sur deux à Paris pour des raisons de commodité, l'autre à l'étranger ou en province, pour souligner que Ménéstrel est un réseau sans centre et sans prédominance institutionnelle. Des journées d'études centrées sur les travaux de l'institution-hôte sont généralement organisées à l'occasion d'une Assemblée pour améliorer la connaissance mutuelle des médiévistes et de leurs réalisations.

Unique en son genre par son ampleur et ses ambitions, mais aussi par sa libre structure constamment mouvante de réseau sans centralité institutionnelle, la souplesse de son développement, son absence de financement récurrent et son multilinguisme croissant, Ménéstrel est le reflet du dynamisme et du profond renouvellement des études médiévales en France et dans le monde.



Thème 3.  
La forme  
des réseaux





# Thème 3. La forme des réseaux

## 3.A. Lignées et réseaux

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Nicolas ADELL

maître de conférences en anthropologie à l'université de Toulouse - Jean Jaurès, membre du LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires) - Centre d'anthropologie sociale, UMR 5193  
membre titulaire du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionale

M. Gérard GOUIRAN

professeur émérite à l'université Paul-Valéry Montpellier 3  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

***La Gender History à l'épreuve du quantitatif. La reine robertienne Emma en ses réseaux (vers 890-934)***

M<sup>me</sup> Isabelle ROSÉ

professeur agrégé d'histoire, maître de conférences en histoire à l'université Rennes 2, membre du CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), UMR 6258

La notion de réseau est devenue courante dans les sciences sociales, notamment en histoire médiévale. Pour autant, rares sont les études qui recourent aux apports des travaux sociologiques qui ont forgé le concept de réseau et ont cherché, grâce à la mise au point de logiciels spécifiques et à des modèles mathématiques, à réfléchir aux structures réticulaires en elles-mêmes et à l'évolution des individus en leur sein.

Cette communication se propose de reconstituer les réseaux d'Emma (vers 890-934), fille et nièce des souverains robertiens Eudes et Robert, qui épousa le roi des Francs Raoul († 936). Cette étude, fondée sur une base de données

établie essentiellement à partir de documents diplomatiques, permet en premier lieu de resituer Emma au sein de ses réseaux de parents, d'amis et de fidèles qui sont représentés sous formes de graphes, grâce au logiciel Netdraw. La lecture dynamique des graphes, ainsi que les outils de calculs du logiciel et le recours au vocabulaire sociologique des « réseauistes », constituent dès lors un puissant instrument de reconstitution et d'analyse de la trajectoire biographique d'Emma, au cœur de la société de la première moitié du x<sup>e</sup> siècle.

Au-delà de la dimension expérimentale et technique de cette étude, il s'agira, à partir de l'exemple de cette reine, de confronter l'approche quantitative de cette trajectoire féminine aux conclusions des spécialistes de la Gender History relatives à l'émergence d'un statut de reine au x<sup>e</sup> siècle.

Cette communication vise à s'interroger sur les caractéristiques des réseaux féminins du haut Moyen Âge, en discutant notamment des problèmes méthodologiques qu'ils posent et des apports des graphes à la question.

### *Réseau familial, patrimoine et héritage en Alsace*

M<sup>me</sup> Marie-Noële DENIS

ethnologue, chargée de recherche honoraire au CNRS

Société académique du Bas-Rhin : membre

Association des démographes de langue française : membre

Société d'ethnologie française : membre

Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace : membre

Association d'histoire et d'archéologie du xx<sup>e</sup> arrondissement de Paris : membre

Le système traditionnel de transmission du patrimoine en Alsace est destiné à pérenniser le réseau familial en terme de lignée. Le noyau dur de la propriété, inaliénable, le « Hof » (cour), maison, bâtiments d'exploitation et terres ancestrales, est transmis au fils cadet lorsqu'il se marie, à charge pour lui d'entretenir ses parents. Après la Révolution, l'égalité des enfants dans la succession fut détournée, jusqu'à nos jours, par des compensations mineures accordées par le cadet à ses frères et sœurs (pour celles-ci sous forme de dot). Se crée ainsi, au cours des siècles, une lignée paysanne caractérisée par un culte des ancêtres, des armoiries, un nom spécifique, celui du Hof, employé de préférence au patronyme officiel.

Les femmes en sont exclues, mais peuvent par ailleurs transmettre à leur convenance leur dot et le mobilier qu'elles ont apporté lors de leur mariage.

### *Les lignées de transmission au Tibet: exemple d'une lignée familiale*

M<sup>me</sup> Cécile DUCHER

doctorante contractuelle en histoire à l'EPHE (École pratique des hautes études), Paris

Le bouddhisme, tibétain en particulier, se développe sur la base de lignées spirituelles (bgyud pa), qui sont des réseaux diachroniques d'individus se transmettant un corpus d'instructions spécifiques. Il existe autant, ou presque, de lignées que d'instructions, mais ces lignées se sont structurées au fil du temps, et seul un nombre limité d'entre elles a vraiment traversé les siècles en devenant des ordres spirituels formels avec des signes d'appartenance particuliers, des propriétés foncières, des codes rituels, etc. L'idée de lignée, omniprésente dans le champ de l'histoire religieuse tibétaine, doit cependant être étudiée au moyen des méthodes d'analyse des sciences humaines, afin de parvenir à une compréhension plus fine de la façon dont ce phénomène évolue dans le temps. C'est ce que je me propose de faire, en prenant pour exemple une lignée aujourd'hui peu connue du bouddhisme tibétain, la lignée Ngokpa Kagyü. Cette lignée a été initiée par le traducteur Marpa (XI<sup>e</sup> siècle), qui a transmis à ses quatre disciples principaux différentes instructions tantriques qu'il avait lui-même reçues en Inde. L'un d'eux, Milarepa, a hérité d'une transmission pratique basée sur la méditation; ses disciples ont eu un succès tel que plusieurs ordres Kagyü se réclament de ce yogi et poète, sans doute le plus célèbre du Tibet. Un autre était Ngok Chödor, à qui Marpa a transmis des enseignements plus théoriques. Ngok était un laïc, et il est à l'origine d'une lignée familiale, transmise d'abord de père en fils pendant quatre générations, puis d'oncle à neveu. Après une dizaine de générations et un pic au XV<sup>e</sup> siècle, la transmission a périclité dans la famille et a été conservée dans des ordres extérieurs, notamment ceux venant des disciples de Milarepa. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des transmissions tantriques de Marpa issues des Ngok et de ses autres disciples, qui étaient sur le point de se perdre, ont été compilées dans une collection de six volumes censée constituer l'héritage de Marpa tel qu'il avait été préservé dans la lignée Ngokpa Kagyü, appelée le *Trésor des mantras Kagyü* (bKa' bgyud sngags mdzod). L'histoire de cette

transmission nous permet de nous interroger sur plusieurs points représentatifs de l'histoire du bouddhisme au Tibet et s'intégrant parfaitement au thème du Congrès « Réseaux et Société » : qu'est-ce qui fait le succès d'une lignée, et pourquoi se souvient-on de certains disciples plus que d'autres ? En d'autres termes, pourquoi certains réseaux s'institutionnalisent et résistent au temps, alors que d'autres périssent, ou survivent à un niveau moindre ? Comment la lignée, un réseau informel, soit évolue vers un ordre, un réseau formel, soit se diffuse à l'ensemble de la société en perdant son identité spécifique ? La présence des reliques du fondateur, Marpa, au siège de la lignée Ngokpa, a-t-elle favorisé le maintien d'une conception indépendante de cette lignée – s'exprimant dans la compilation d'une collection au XIX<sup>e</sup> siècle – alors même que la lignée n'existait plus concrètement dans la société ? Quels sont les facteurs sociaux conditionnant le passage d'une lignée de père en fils, puis d'oncle à neveu, puis hors du clan ? C'est-à-dire, comment l'évolution historique de la société, tibétaine et médiévale dans ce cas, a favorisé des transmissions de plus en plus monastiques ? Le cas de la lignée Ngokpa Kagyü, d'abord familiale laïque, puis familiale monastique et enfin seulement monastique, n'est en effet pas isolé, et nous permet de mettre en lumière de manière plus large l'évolution de la société tibétaine. Enfin, la transmission au Tibet mérite d'être comparée aux modes de transmission ayant cours aux mêmes époques dans d'autres civilisations, afin de comprendre ce qui relie ou oppose les réseaux religieux chrétiens, musulmans, bouddhiques ou autres, dans des sphères et à des périodes variées. Cette question dépasse le cadre de mes propres recherches, mais la présentation de cette étude au Congrès de Reims pourrait permettre à des intervenants spécialisés dans des domaines divers de dialoguer sur la forme que prend la transmission dans différents réseaux spirituels.

### *Liens privés et régulation institutionnelle*

M. Gabriel GARROTE

doctorant en histoire contemporaine à l'université Lumière-Lyon 2, membre du LER-SEREC (Laboratoire d'études rurales - Sociétés et espaces ruraux de l'Europe contemporaine)

La communication se propose d'interroger les modalités du contrôle d'un espace institutionnel et de sa pérennisation, au travers de solidarités familiales

et d'un cumul de places, à la fois lieu d'apprentissage et moyen de consolider légitimité et influence. L'analyse porte sur la commune de Villefranche, sous-préfecture du Rhône sous la restauration (1815-1830). D'après les archives communales, les dossiers de la préfecture et les données de l'état civil, ainsi que les documents se rapportant aux administrations et institutions sises à Villefranche, ces dernières présentent la particularité d'être dirigées par un très petit nombre d'individus appartenant aux mêmes lignées, et cela quinze ans durant. Ces sources signalent encore l'existence de groupes familiaux concurrents, tant sur le plan institutionnel qu'économique et révèlent donc une intrication des sphères économique, publique/politique et privée. Enfin, transmission des fonctions, distribution des postes, reconfiguration graduelle au fil des années, oscillent entre stratégie consciente et réactions tactiques face aux aléas et signalent l'existence de ressources certaines, mais limitées. Point par-là la nécessité méthodologique de varier la focale et de croiser perspective familiale et point de vue individuel et de réintroduire la temporalité dans l'analyse de réseau(x).

### *Solidarités familiale et confessionnelle et positions de pouvoirs: le réseau des protestants lyonnais au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*

M<sup>me</sup> Justine TENTONI

doctorante en histoire contemporaine à l'université Lumière-Lyon 2, membre du LER (Laboratoire d'études rurales)

En analysant les détenteurs du pouvoir municipal lyonnais au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1870), on constate que l'appartenance à un réseau conditionne souvent l'obtention d'une charge municipale, que celle-ci soit nominative ou élective. Ainsi, le conseil municipal lyonnais compte durant cette période six conseillers municipaux protestants. L'analyse réticulaire – par l'étude des sources notariales, d'état civil et des différentes instances - montre alors toute sa pertinence : en effet, l'appartenance confessionnelle joue fortement dans la constitution du réseau familial, celui-ci garantissant ensuite des postes à responsabilité dans la vie politique lyonnaise. L'étude prosopographique montre ainsi que ces six notables sont liés familialement par des alliances multiples et renouvelées à chaque génération. Ici, le réseau se tisse autour d'un ensemble de familles où la religion (et les positions de pouvoir au sein des instances confessionnelles) a

un rôle pivot. S’y ajoute une volonté de peser sur les décisions locales avec un siège au conseil municipal et dans d’autres sphères de pouvoir. Au cœur d’un XIX<sup>e</sup> siècle où l’origine familiale et l’ensemble des relations sociales conditionnent les possibilités de carrière, on comprend l’importance de tisser des liens étroits qui mêlent héritage familial, stratégies matrimoniales, solidarité confessionnelle, et cumul dans le temps et dans l’espace de positions de pouvoir, qui permettent d’appréhender un vaste réseau au sein des instances locales.

# Thème 3. La forme des réseaux

## 3.B. Alliances et réseaux

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Gérard GOIRAN

professeur émérite à l'université Paul-Valéry Montpellier 3  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Denis MENJOT

professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Lumière-Lyon 2  
membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### *La visualisation des réseaux d'alliance au travers des logiciels Puck et Pajek*

M. Cyril GRANGE

directeur de recherche au CNRS

Société de démographie historique: membre du bureau

Pascal CRISTOFOLI

ingénieur de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales

M. Michael GASPERONI

membre de l'École française de Rome

La question de la visualisation des réseaux de parenté est une dimension largement abordée par le logiciel Puck (Program for the Use and Computation of Kinship Data), développé depuis 2007 par une équipe d'anthropologues et d'historiens. Le logiciel Puck ([www.kintip.net](http://www.kintip.net)) permet notamment de recenser la totalité des configurations matrimoniales qui composent un réseau de parenté, d'interroger ses contours et ses faiblesses. Conjugué au logiciel d'analyse de réseaux Pajek, il offre aussi une variété de représentations graphiques qui permettent de prendre la mesure des modèles d'alliances susceptibles de régir

des sociétés humaines, dans le passé comme aujourd'hui. La communication s'attachera tout d'abord à montrer que les réseaux sont des objets construits qui nécessitent une véritable réflexion critique quant aux catégories qu'ils mobilisent et aux déséquilibres dont ils souffrent nécessairement. Après avoir insisté sur l'importance des aspects méthodologiques et épistémologiques particulièrement prégnants dans le cadre de l'analyse de réseau, on s'intéressera ensuite aux diverses représentations possibles des réseaux généalogiques. Enfin, il s'agira de montrer, à partir d'exemples de recensements de configurations matrimoniales (mariages contractés dans la consanguinité et/ou dans l'affinité), les différentes manières de représenter au mieux les structures de parenté sous-jacentes aux réseaux généalogiques (réseaux de second ordre) tout comme les proximités entre patrilignages (composantes maximales, constellations). Deux corpus généalogiques seront utilisés pour illustrer ces représentations : la communauté juive et chrétienne de la région italienne des Marches à l'époque moderne et les familles de banquiers et financiers juifs parisiens du XIX<sup>e</sup> siècle.

***Familles aristocratiques dans la cité antique de Nîmes : un exemple de mise en réseaux des individus par les monuments épigraphiques (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère-III<sup>e</sup> siècle)***

M. Thomas HUET

ingénieur contractuel, chercheur associé au CEPAM (Cultures et environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge), UMR 7264, CNRS, université de Nice Sophia Antipolis

M<sup>me</sup> Marie-Jeanne OURIACHI

maître de conférences en histoire et archéologie antiques à l'université de Nice Sophia Antipolis, membre du CEPAM (Cultures, environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge), UMR 7264, CNRS

En s'appuyant sur des gentilices mentionnés sur les monuments inscrits, cette communication se propose d'étudier les réseaux formés par les familles aristocratiques dans la cité de Nîmes durant l'Antiquité. Le terme « gens », qui renvoie à une conception agnatique de la filiation (incluant les adoptions d'adultes), n'est pas le seul modèle familial pratiqué par les familles aristocratiques rompues aux alliances matrimoniales visant à renforcer leur assise sociale. S'y ajoutent les relations de clientèle permettant à certains groupes familiaux de s'imposer



au niveau local, provincial ou impérial. La mise en réseaux des monuments par l'analyse de graphes et leur spatialisation dans un SIG renseignent sur la structuration sociale et la manière dont l'aristocratie s'approprie le territoire de la cité.

### ***Réseaux de l'écrit: les notaires de Toulouse (1190-1260)***

M. Gabriel POISSON

doctorant contractuel en histoire médiévale à l'université Panthéon-Sorbonne, membre du LAMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale), UMR 8589

Le notariat toulousain forme un milieu professionnel ouvert, qui a la particularité de ne pas être régi par des actes institutionnels tels que la concession d'offices notariaux. Ce milieu professionnel forme un réseau que l'on peut observer grâce à la procédure des très nombreuses copies notariées imposant le recours par les copistes à la souscription de collègues pour attester de la validité de la transcription. Le réseau professionnel notarial qui se dessine alors ne forme pas un réseau vertical dominé par des notaires plus importants, redistribuant des tâches subalternes à leurs collègues moins installés. La participation de chaque notaire aux différentes tâches du processus de copie forme au contraire un réseau professionnel horizontal. Le milieu notarial toulousain ne forme pourtant pas un groupe social totalement homogène. Une élite notariale se distingue par son insertion dans d'autres réseaux, politiques comme le consulat de la ville ou le service du comte, mais aussi professionnels comme le conseil juridique. L'attachement connu d'une partie du notariat à l'hérésie ne semble jouer aucun rôle discriminant dans l'insertion ou la constitution des réseaux professionnels, politiques ou économiques des notaires concernés.

### ***De la constitution des réseaux des notaires-secrétaires royaux sous les premiers Valois (1328-1380). Famille, viviers et institutions***

M<sup>me</sup> Emmanuelle PORTUGAL

doctorante en histoire médiévale à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

La présente communication aura pour objet l'appréhension et l'étude des différents types de réseaux tissés entre et par les notaires-secrétaires de la

chancellerie des trois premiers souverains Valois. Des lignées notariales y voient le jour, affichant leurs liens de parenté et veillant à sauvegarder les richesses accumulées dans le cadre de leur(s) fonction(s). D'autres consolident leur situation au moyen d'unions matrimoniales, souvent réalisées entre familles exerçant dans l'administration. La création d'une confrérie des clercs, notaires-secrétaires du roi leur offre un autre lieu de partage et de fédération. Ainsi, il sera question d'examiner au travers d'exemples précis, la construction et les différentes formes adoptées par ces réseaux tout en questionnant leur caractère plus ou moins pérenne. Le propos s'appuiera sur des documents issus de différents fonds des Archives nationales (en particulier le Trésor des chartes, séries J et JJ) et de la Bibliothèque nationale de France.

### *L'ancienne noblesse d'Île-de-France dans les partis et factions aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*

M. Laurent NABIAS

doctorant en histoire à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

De nombreux historiens remettent en question la crise de la noblesse aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : sa participation aux offices militaires, administratifs ou financiers, royaux ou princiers, l'aurait plutôt renforcée en assurant sa mutation. Mais comment les anciens nobles franciliens, proches du pouvoir Valois, ont-ils réagi face à ses moments d'affaiblissement, si ce n'est en intégrant les différents partis ou factions des Princes ? À travers les listes de personnels de leurs administrations, les montres, la composition du conseil royal, seront abordées les interactions des anciens nobles dans le parti navarrais, dans les différentes factions qui se déchirent entre 1400 et 1420, ou dans la lutte entre Anglo-bourguignons et Armagnacs de 1422 à 1437. Cette intervention propose une analyse des constitutions de structure et d'évolution des réseaux, du rôle de la parenté et de l'alliance, des clientèles et dépendances vassaliques, via une cartographie informatisée des structures réticulaires.

# Thème 3. La forme des réseaux

## 3.C. Réseaux multiformes

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Daniel LE BLÉVEC

professeur émérite des universités

membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M<sup>me</sup> Christine ABELÉ

docteur en histoire de l'art

Académie nationale de Reims : vice-présidente

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : ancienne présidente

Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins : membre

Société des amis des musées de Châlons-en-Champagne : ancienne présidente

### *Les relations entre les notables de Tours et Louis XI (1461-1483)*

M. Pascal CHAREILLE

maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Tours François-Rabelais

M. Didier BOISSEUIL

maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Tours François-Rabelais, membre du CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323

M. Stanley THÉRY

doctorant en histoire médiévale à l'université de Tours François-Rabelais

Après son couronnement en 1461, Louis XI s'installe près de Tours, accompagné de son entourage et des officiers de l'Hôtel et de la Chancellerie. La ville entretient alors des relations privilégiées avec le souverain, certains notables locaux devenant même officiers du roi. Ces relations peuvent être examinées au

prisme de la comptabilité municipale – exceptionnellement bien conservée pour l'ensemble du règne – qui témoigne de la volonté de la ville de tirer avantage de cette présence. Le dépouillement systématique des articles comptables correspondant à des dons ou des ambassades effectués par les bourgeois de Tours à destination des dignitaires de « l'État royal » permet de constituer une base de données qui livre un stock conséquent d'individus, acteurs clés et intermédiaires essentiels de cette histoire. L'enquête révèle les groupes d'échanges privilégiés et les réseaux qui se tissent entre les notables et le roi. Elle permet aussi de mieux comprendre la forme de l'État sous Louis XI.

### ***La noblesse militaire une société en réseaux ?***

M<sup>me</sup> Aude MAYELLE

doctorante en histoire moderne à l'université Panthéon-Sorbonne

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le roi Louis XV institue la noblesse militaire afin de récompenser les services des roturiers servant dans l'armée. Un certain nombre de ces prétendants à l'anoblissement sert dans la Maison militaire du roi ; plus particulièrement dans les gardes du corps et les gendarmes. Corps privilégiés où la noblesse domine et où il faut être présenté pour pouvoir entrer. L'armée forme une société avec un mode de vie en commun, une culture, une hiérarchie et des liens de solidarité. Il est donc intéressant d'observer comment ces roturiers, grâce à leur réseaux, notamment géographiques, entrent dans ces corps, s'y intègrent parfaitement et à leur tour, font entrer leurs parents, amis et alliés. Ils sont inscrits dans la hiérarchie militaire, puisque pour l'obtention de la noblesse militaire il faut être au minimum capitaine. De plus, ils doivent également appartenir à l'ordre militaire de Saint Louis. Ces individus peuvent donc faire jouer différents réseaux pour parvenir à l'intégration à la fois dans l'armée mais également dans le second ordre.

*Construction et analyse de réseaux sociaux au service de l'étude du personnel politique sous la Troisième République française (1871-1940) : le cas du département de la Marne*

M. Alexandre NIESS

professeur agrégé d'histoire, docteur en histoire contemporaine

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de Châlons : membre

Centre d'études du pays Sézannais : membre

L'analyse du personnel politique en France emploie depuis quelques décennies déjà la méthode prosopographique. Dans le cadre de notre travail de thèse, nous l'avons couplée avec celle de l'analyse des réseaux sociaux, appliquée sur le temps long (1800-1940), afin de savoir s'il existe sous la Troisième République (1871-1940) un véritable et profond renouvellement des élites politiques locales et départementales. En inscrivant nos travaux dans la suite de ceux élaborés par des sociologues tels que Jacob Lévy Moreno, Stanley Milgram, Mark Newman, Hannu Nieminen, Edsger Wybe Dijkstra, etc. et des historiens des réseaux comme Claire Lemerrier, notre travail conduit à mettre en œuvre une méthode d'analyse intégrale, nouvelle dans l'analyse du personnel politique qui prend en compte l'ensemble de la stratigraphie politique locale (des maires aux parlementaires en passant par les conseillers d'arrondissement et les conseillers généraux). Les résultats les plus probants, issus de cette méthode d'analyse sont le peu de renouvellement de l'élite politique sous la Troisième République et l'importance de la confiscation de la politique locale. En effet, l'espace politique local et départemental est mis sous tutelle par quelques familles alliées qui contrôlent une grande majorité des sièges et mandats dans le cadre de ce régime républicain et s'appuyant sur une tradition familiale ancrée de longue date. Ressort donc une dichotomie entre l'esprit, la lettre et la réalité de l'espace politique républicain et démocratique ; celui-ci ouvre la multitude des possibles en termes de candidats mais la réalité de cette ouverture est minime. L'objectif de notre communication est donc de mettre en valeur tant la méthode utilisée dans ce travail de recherche que les principaux résultats obtenus.

# Thème 3. La forme des réseaux

## 3.D. Réseaux diffus et expression artistique

mercredi 29 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Anne PINGEOT

conservateur général honoraire du patrimoine

membre émérite du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

M. Pierre VAN ZYL

Académie nationale de Reims : membre

*Quand des scientifiques communiquent en espéranto*

M. Jacques BOROWCZYK

maître de conférences en mathématiques à l'université de Tours François-Rabelais

Société des antiquaires de l'Ouest : membre

Société archéologique de Touraine : membre

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine : chancelier

Le docteur Zamenhof (1859-1917) créa une *langwe uniuersala* ne supplantant pas les langues nationales mais les complétant pour les relations internationales. Dans le but de favoriser « fraternité et justice entre tous les peuples », plusieurs mathématiciens français, liés très souvent à l'université de Dijon (Charles Merray, Carlo Bourlet, René Baire, Jules Richard, Maurice Fréchet), et d'autres scientifiques, comme Jean-Alban Bergonié firent connaître leur intérêt pour cette langue et mirent en oeuvre divers réseaux pour la diffuser en vue de favoriser la création d'une Société internationale scientifique espérantiste.

### ***Les sculpteurs parisiens sous Henri IV et Louis XIII : réseaux sociaux et choix artistiques***

M<sup>me</sup> Geneviève BRESCH-BAUTIER

conservateur général honoraire du patrimoine, département des sculptures

Société de l'histoire de l'art français : présidente

Société nationale des antiquaires de France : vice-présidente

Par l'étude des différentes formes de la relation sociale entre les sculpteurs parisiens (filiation, mariage, apprentissage, parrainage, corporation, collaboration formalisée ou non), on peut dessiner les contours de cercles de relations. Se distinguent les anciennes dynasties, perpétuellement rajeunies et ouvertes, les nouveaux venus, étrangers ou provinciaux qui doivent se faire une place, les professions associées (maçons, fondeurs, marbriers). Mais plus subtilement, ces groupements formels ou informels semblent parfois correspondre à des choix stylistiques et techniques (continuité, unité), mais que peuvent bouleverser des facteurs extérieurs, tel le voyage, le rôle des Bâtiments du Roi ou les contacts artistiques.

### ***Les réunions polymathiques à l'origine de réseaux formels et informels. De l'Italie des Accademie du quattrocento et du seicento à l'Europe de la redécouverte de la musique « ancienne » au XX<sup>e</sup> siècle***

M<sup>me</sup> Cinzia ZOTTI

docteur ès lettres et philosophie de l'université de Gênes, Italie, docteur en musicologie de l'université Toulouse - Jean Jaurès, diplômée en viole de gambe de La Scuola di Fiesole, Florence, membre associé du Royal College of Music, Londres

Noblesse et excellence de l'Asne : présidente

La complexité culturelle à l'origine du développement des académies est une caractéristique de l'Europe du XV<sup>e</sup> siècle et de l'Italie en particulier. Dans les réunions d'érudits nées généralement comme congrégations libres et polymathiques, la musique, discipline du Quadrivium, joue un rôle essentiel.

Les académies musicales du XVII<sup>e</sup> siècle continuent de réserver une place privilégiée à la relation étroite qui lie la musique aux aspects différents de la philosophie.

L'union de musique, philosophie et mathématiques ne cesse d'exister sous des formes diverses dans la Mitteleurope du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'intérieur de cercles restreints et de sociétés sélectionnant leurs membres par une réglementation précise.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le phénomène de redécouverte de la musique « ancienne », rétabli le lien entre l'*ars musicae* et d'autres domaines du savoir en élargissant le champ des recherches. Nombreux réseaux, plus ou moins institutionnalisés, se constituent alors en retrouvant les caractéristiques de pluridisciplinarité et d'ouverture propres aux centres académiques de la Renaissance et du début de la période Baroque.



# Thème 3. La forme des réseaux

## 3.E. La forme des réseaux en Islam (atelier)

jeudi 30 avril 2015 - 14h

Présidentes

M<sup>me</sup> Anne-Marie EDDÉ

professeur d'histoire médiévale à l'université Panthéon-Sorbonne  
membre du CTHS, vice-présidente de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M<sup>me</sup> Élisabeth MALAMUT

professeur d'histoire byzantine à l'université d'Aix-Marseille  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

### 1. Le système relationnel, ciment de la société

#### 1.1. La construction d'une nouvelle société ou l'élaboration du rapport conquérants-conquis

##### *1. Les musulmans et les peuples conquis : les différentes formes de pacte*

M<sup>me</sup> Sylvie DENOIX

directrice de recherche au CNRS, directrice adjointe du laboratoire Orient et Méditerranée, UMR 8167, directrice de l'équipe Islam médiéval, directrice de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*

La conquête islamique réalisée au VII<sup>e</sup> siècle aux dépens des empires sassanide et byzantin a mis en contact, dans un rapport de type colonial, des populations autochtones pourvues d'élites parfois multilingues et multiculturelles et les conquérants musulmans, pour la plupart arabophones.

Les modalités de la conquête sont décrites par les historiens arabes selon plusieurs schémas, soit dans le cadre d'une conquête violente, soit par une reddition sans combat, celle-ci formalisée dans des pactes. Ces modalités ont généré des rapports diversifiés aux biens et aux personnes, principalement dans le cadre de la fiscalité élaborée par les conquérants.

## 2. Ancrer le rapport de domination dans le territoire : l'exemple de Fustât au lendemain de la conquête arabe

M<sup>me</sup> Audrey DRIDI

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

La conquête arabe de l'Égypte fut rapidement suivie de la fondation, en 642, d'une nouvelle capitale : al-Fustât. Les conquérants choisirent un site stratégique, au niveau de l'apex du delta du Nil, à proximité de Babylone, ville mentionnée dans les papyrus grecs, coptes et arabes. La nouvelle capitale attira rapidement une population autochtone importante, de confession chrétienne, originaire de Babylone d'Égypte, mais également d'autres régions de ce pays. Il s'agit de comprendre comment le rapport de domination se manifesta dans le territoire au lendemain de la conquête – séparation entre territoire des conquis et territoire des conquérants, édification d'une mosquée à Fustât et construction d'églises en dehors des limites de la ville etc. – et dans le domaine social – puisque des autochtones furent réquisitionnés dès 643 pour construire la nouvelle capitale.

## 1.2. Factionnalisme, interaction et clientélisme au sein d'une société constituée

### 3. Templiers, hospitaliers : intérêts économiques et rivalités

M<sup>me</sup> Anika KNIESTEDT

Des conflits opposaient les Templiers et les Hospitaliers à Acre autour de la production du sucre, chaque groupe recherchant les profits de cette marchandise lucrative qui était produite dans l'hinterland d'Acre. Le sucre était destiné à

l'exportation en Occident. Hospitaliers et Templiers essayaient de tirer le plus de profits possible des plantations de canne à sucre et de réduire, en même temps, l'efficacité des installations de la partie adverse.

#### **4. Les milieux juridiques, mystiques et philosophiques d'Alexandrie à la fin de l'époque ayyoubide et au début de l'époque mamlouke (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)**

M. Giuseppe CECERE

professeur de langue et littérature arabes à l'université de Bologne, Italie

La prise en compte des interactions entre certains soufis, juristes et philosophes musulmans dans le contexte multiculturel et pluriconfessionnel d'Alexandrie entre la fin de l'époque ayyoubide et le début de l'époque mamlouke (XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles) sert ici de base à un effort de reconstitution des systèmes relationnels au sein de la société musulmane de la ville. En montrant le haut degré d'interpénétration existant entre des milieux intellectuels et spirituels qu'on a tendu pendant trop longtemps à représenter comme étant « cloisonnés » et même réciproquement hostiles, une telle analyse participe à l'effort de révision historiographique des relations entre « sciences exotériques » et « sciences ésotériques » en islam médiéval, que plusieurs chercheurs ont entrepris dans les dernières années. En même temps, cette étude offre un exemple significatif, à l'échelle des sociétés musulmanes médiévales, de la fragilité épistémologique de « découpages » en milieux sociaux, lesquels relèvent en fait des besoins de classement de l'observateur (ici, l'historien) plutôt que de la complexité des réalités historiques effectives.

#### **5. Réseaux endogènes: de l'entre soi à la lutte de faction chez les Mamlouks**

M<sup>me</sup> Agnès CARAYON

docteur en histoire de l'Orient médiéval, commissaire adjoint de l'exposition Orient-express à l'Institut du monde arabe en 2014

Du fait de leurs origines et de leur statut, les Mamlouks demeurent en grande partie en marge de la société qu'ils gouvernent. Cette marginalité relative leur confère un fort sentiment d'appartenance à un même groupe. Mais cette solidarité de corps se délite dès qu'il s'agit de s'emparer du pouvoir. L'ascension

d'une faction se fait au prix de luttes fratricides violentes, qui marquent l'histoire du sultanat mamlouk.

### **6. Liens personnels et relations clientélistes dans la société mamelouke**

M. Mathieu EYCHENNE

docteur en histoire, chercheur associé à l'IFPO (Institut français du Proche-Orient), membre de l'UMR 8167, Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

Les sources narratives, à travers un vocabulaire, souvent stéréotypé, permettent de repérer les liens personnels, qui s'instituaient entre sultans, émirs mamelouks et civils, qu'ils aient été administrateurs, savants ou mystiques. Ces liens se manifestaient dans des lieux privilégiés (maisons militaires, institutions religieuses et d'enseignement, cour princière, etc.) à travers un vaste ensemble de pratiques. Ces liens personnels étaient le fondement du système de clientélisme qui régissait une grande partie de la vie sociale : fréquentation, cooptation, recommandation étaient ainsi source de promotion sociale et des éléments incontournables à la constitution des carrières et des parcours individuels.

## 1.3. Une alternative au schéma social dominant : de la déviance à la solidarité

### **7. Organisation des groupes et réseaux intergroupes : le vol et le brigandage sous les Abbassides**

M<sup>me</sup> Eugénie RÉBILLARD

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval

À partir du IX<sup>e</sup> siècle, les milieux criminels suscitent l'intérêt de certains lettrés nous renseignant ainsi sur les activités des voleurs dans les villes en pleine expansion et celles des brigands opérant sur les routes et dans les campagnes de l'empire. Les autorités abbassides ont mobilisé l'armée et la police (*šurṭa*) pour contrôler ces espaces et soumettre ces groupes dont les intérêts pouvaient

aussi converger avec ceux de certaines figures locales dans les provinces à l'est de l'Irak en quête d'autonomie par rapport au pouvoir central ou dans le cadre urbain avec des notables ou encore avec certaines franges de la population, comme les tenanciers de casinos (*dār al-qimār*). Il s'agira ici de donner à voir et à penser des solidarités criminelles dans l'est du califat abbasside, de leurs représentations dans les sources et de leurs interactions avec les réseaux liés au pouvoir et la population.

## 8. Entraide et assistance à Alexandrie aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

M<sup>me</sup> Anika KNIESTEDT

Le *waqf* de Saladin et le *qôdesh* de la communauté juive d'Alexandrie médiévale avaient pour finalité principale l'entretien d'élites urbaines. Le *waqf* servait par ailleurs la volonté de Saladin de modifier la topographie urbaine d'Alexandrie et d'y inscrire la victoire de l'orthodoxie sunnite sur le chiisme des Fatimides. Le *qôdesh* jouait aussi un rôle caritatif, dans des proportions limitées des fonds prélevés et redistribués. Une part de ses revenus servait à des dons de nourriture et d'argent pour aider des personnes à payer la *jizya*.

## 2. Groupes et sous-groupes : de la distinction à l'interaction

### 2.1. Appartenances fantasmées, distinction revendiquée, pratiques stigmatisantes

## 9. Des Coptes en quête d'arabité : l'exemple des habitants d'al-Haras au IX<sup>e</sup> siècle

M<sup>me</sup> Audrey DRIDI

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

« On aura même vu chez nous – chose des plus étonnantes ! – une bande de Coptes se réveiller, un matin, arabisés », raconte l'historien al-Kindî (m. 966) dans un des nombreux poèmes qu'il consacre, dans son *Histoire des cadis égyptiens*, aux habitants d'al-Haras, un village de l'est de l'Égypte. Ces Coptes – terme qui ne recouvre pas, à cette époque, une dimension religieuse, mais géographique et ethnique, soit les Égyptiens autochtones – convertis à l'islam, tentèrent de faire reconnaître leur ascendance arabe auprès d'un cadi peu scrupuleux. L'affaire, qui suscita l'indignation et la moquerie des Arabes, est révélatrice d'une volonté, probablement assez largement partagée par les Égyptiens convertis, d'améliorer leur statut social par la conversion et l'invention de généalogies arabes, pensées comme plus honorables. Cette communication se propose d'étudier les modalités d'élaboration de ces généalogies – à partir du cas des habitants d'al-Haras et d'autres exemples – et leur réception dans la société égyptienne du IX<sup>e</sup> siècle.

### **10. Sentiments d'appartenance aristocratique et pratiques de distinction : les Mamlouks**

M<sup>me</sup> Agnès CARAYON

docteur en histoire de l'Orient médiéval, commissaire adjoint de l'exposition Orient-express à l'Institut du monde arabe en 2014

Achetés pour devenir des guerriers d'élite, les Mamlouks reçoivent une éducation très spécialisée et exclusive dans les arts de la *furûsiyya*, les beaux-arts équestres. Ils tirent une grande fierté de leur maîtrise de cet art martial complexe, grâce à laquelle ils se sont hissés à la tête de l'État et qui les identifie en tant que Mamlouks. Leur cérémonial aulique et leurs festivités privées auront ainsi pour noyau la mise en valeur de cet attribut qui les caractérise.

### **11. Circulations contrariées : sauf-conduits et lettres de protection dans l'Égypte du VIII<sup>e</sup> siècle**

M<sup>me</sup> Audrey DRIDI

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

Parmi les nombreux papyrus retrouvés en Égypte depuis le début du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, les fouilles archéologiques ou le hasard des trouvailles ont mis au jour des documents scellés – comme l’attestent les sceaux d’argile encore plaqués au bas de nombre d’entre eux – que les chercheurs ont identifiés comme étant des permis de circuler d’une province à l’autre (sauf-conduits) ou à l’intérieur d’une province (lettres de protection), délivrés aux non-musulmans pour des durées et des lieux déterminés. Cette communication se propose d’étudier ces « circulations contrariées » comme une marque de distinction entre autochtones et Arabes, non-musulmans et musulmans, à une époque – le <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle – où les marques discriminantes (habit particulier notamment) n’existent pas encore.

## 2.2. De la porosité des frontières entre les groupes

### *12. Sultans, émirs et oulémas : de l’intercommunication à l’interconnexion*

M. Mathieu EYCHENNE

docteur en histoire, chercheur associé à l’IFPO (Institut français du Proche-Orient), membre de l’UMR 8167, Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

La société égypto-syrienne à l’époque mamelouke se caractérise par une fracture ethnico-linguistique importante. On considère communément que les Mamelouks, d’origine turque puis circassienne, parlaient peu ou mal voire pas du tout l’arabe, langue véhiculaire des populations autochtones qu’elles gouvernaient. La langue turque, dans une version propre aux Mamelouks, était quant à elle l’idiome favorisé, à l’intérieur du groupe militaire mamlouk. À l’inverse, peu d’oulémas semblent avoir parlé couramment la langue turque, du moins à en croire les sources narratives. L’étude des liens personnels et des réseaux de relations invalide en grande partie le dogme de l’incommunicabilité que l’on accole généralement à la société mamelouke.

### 13. Les *'ayyârûn*, la *shurta* et l'*armée* : entre confrontation et coopération

M<sup>me</sup> Eugénie RÉBILLARD

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval

Longtemps appréhendés comme des fauteurs de troubles, des brigands ou encore des opposants au pouvoir abbasside en Irak, les *'ayyârûn*-s ont récemment fait l'objet de travaux remettant en cause cette image, en partie tributaire des jugements émis par les auteurs des chroniques arabes médiévales. Entre les <sup>x<sup>e</sup></sup> et <sup>xii<sup>e</sup></sup> siècles, des rivalités ont éclaté en Irak, et plus particulièrement à Bagdad, entre les forces chargées de l'imposition de l'ordre, la *shura*, et les *'ayyârûn*-s. Mais les relations entre ces groupes n'ont pas toujours été conflictuelles. À titre d'exemple, les *'ayyârûn*-s ont collaboré sous les Bouyides avec la police (*shurta*) en intégrant ses forces. Nous nous interrogerons donc sur les logiques de coopération et d'intégration à l'œuvre et sur leurs évolutions en Irak du <sup>x<sup>e</sup></sup> siècle à l'époque des Seljoukides.

### 14. *Soufis et mamelouks* : influences spirituelles et réseaux de pouvoir

M. Giuseppe CECERE

professeur de langue et littérature arabes à l'université de Bologne, Italie

Depuis les études pionnières d'Annemarie Schimmel sur la vie religieuse en Égypte durant la période mamlouke, les relations complexes entre soufis et mamelouks ne cessent d'attirer l'intérêt des chercheurs. Si certains aspects de ces relations, tel le soutien financier accordé aux institutions soufies par nombre de sultans et d'émirs tout au long de l'époque mamlouke, se laissent facilement reconduire, du moins à un tout premier niveau d'analyse, à des dynamiques politiques notoires (et tout particulièrement à une recherche constante de légitimation religieuse et de consensus populaire de la part de la classe militaire au pouvoir), une histoire globale de ces rapports est loin d'avoir été abordée. Surtout en ce qui concerne les dimensions relevant plus directement de l'anthropologie religieuse et de l'histoire des idées et des pratiques soufies, ce sujet demeure encore en grande partie inexploré. La synthèse définitive dans un tel domaine paraissant prématurée, des matériaux pour servir à une histoire des relations entre milieux militaires et spirituels dans l'Égypte mamlouke seront



néanmoins présentés ici, en évoquant des cas significatifs de rapport entre soufis et mamlouks, à différentes époques et à différents niveaux de la stratification sociale de la classe militaire, y compris dans les couches des simples « soldats », en ayant recours à des sources de genres variés (historiographie, hagiographie, objets d'art).

## 2.3. Expression et modalités de la constitution du lien social intergroupes

### **15. Devenir donateur : une mobilité sociale relative dans la communauté juive d'Alexandrie médiévale**

M<sup>me</sup> Anika KNIESTEDT

La *quppâ*, une institution annexe du *qodesh* d'Alexandrie servait à la fois à récolter des dons et à les redistribuer sous forme de nourriture et de modestes sommes d'argent à des personnes en ayant besoin. Les noms des donataires et des bénéficiaires sont notés dans des listes, tout comme leur métier et les biens ou les sommes donnés. Le fait de recevoir et d'être, de ce fait, dépendant, du don communautaire, représentait une gêne pour les bénéficiaires qui cherchaient donc à se libérer de cette relation de dépendance et à devenir donataires à leur tour.

### **16. La monumentalité des fondations pieuses ou l'expression d'un lien social dans le Caire mamlok**

M<sup>me</sup> Sylvie DENOIX

directrice de recherche au CNRS, directrice adjointe du laboratoire Orient et Méditerranée, UMR 8167, directrice de l'équipe Islam médiéval, directrice de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*

Les Mamlouks souffraient de handicaps symboliques : ces anciens esclaves souvent arrivés au pouvoir par le meurtre d'un rival, non arabophones et récemment convertis, dominaient des hommes libres, élites cultivées détenant des fonctions religieuses et participant de la transmission du savoir musulman. Une des manières qu'ils eurent de créer du lien social fut de fonder des établissements

utiles à leur communauté. Par leur utilité sociale, par leur monumentalité, et parce qu'elles avaient pour support une institution musulmane, le *waqf*, ces fondations confirmèrent le statut de généreux donateurs et de champions de l'islam sunnite des mamlouks et ancrèrent dans l'espace urbain des grandes villes du royaume des lieux de mémoire célébrant leur piété à tout jamais.

### **17. Cérémonial de cour, adhésions factionnelles et manifestations publiques chez les Mamlouks**

M. Mathieu EYCHENNE

docteur en histoire, chercheur associé à l'IFPO (Institut français du Proche-Orient), membre de l'UMR 8167, Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

L'étiquette et le cérémonial de la cour mamlouke, dans la citadelle et dans la ville, mettaient en scène, à différents niveaux, le pouvoir du sultan mais également celui des émirs, des grands administrateurs et des principaux oulémas. Processions, défilés et cérémonies en tout genre étaient l'occasion d'affirmer publiquement son adhésion - et parfois son opposition - ainsi que son rattachement à une identité collective, à un réseau de pouvoir ou à un groupe social.

## 3. Les réseaux au long cours

### 3.1. Le commerce inter-urbain

#### **18. Marchands en réseaux inter-urbains : des commerçants entre Alexandrie et Fustât selon la Geniza**

M<sup>me</sup> Anika KNIESTEDT

Les marchands orientaux d'Alexandrie se déplaçaient, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, régulièrement, entre la ville portuaire et la capitale. Certains produits étaient plus faciles à trouver à Fustât qu'à Alexandrie, même s'ils étaient, auparavant, passés par le port et la douane alexandrine.

## 3.2. Réseaux et échanges internationaux au sein du monde savant et religieux

### 19. De la Syrie à l'Éthiopie : les Coptes au cœur de réseaux chrétiens du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle

M<sup>me</sup> Audrey DRIDI

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

Les relations entre les élites chrétiennes monophysites d'Égypte et celles de Syrie, de Nubie et d'Éthiopie, sont anciennes et précèdent largement la conquête arabo-musulmane. Ces échanges constants, de nature religieuse et, pour une large part, politique, sont à l'origine de la formation de réseaux chrétiens organisés au cœur desquels se trouvaient Alexandrie et Fustât (la seconde ayant tendance à s'imposer à partir du VIII<sup>e</sup> siècle).

Il s'agit de comprendre les structures et les dynamiques de ces réseaux « internationaux », d'en identifier les acteurs, et d'évaluer dans quelle mesure l'avènement de l'Islam dans les anciens territoires byzantins eut des conséquences sur l'organisation de ces réseaux entre le VII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle.

### 20. Kairouan, une ville au cœur des réseaux savants andalous (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)

M. Aurélien MONTEL

doctorant en histoire médiévale à l'université Lumière-Lyon 2

L'analyse du corpus des *ṭabaqāt*, particulièrement riche, permet de constater que le parcours de formation des ulémas originaires de péninsule Ibérique comportait fréquemment un passage par le Maghreb. S'esquissent ainsi de véritables réseaux savants, polarisés de manière très forte par Kairouan : si d'autres sites étaient fréquentés par les ulémas andalous, aucun ne peut véritablement rivaliser avec la métropole ifriqiyenne. Celle-ci profita en effet de l'attrait exercé par la réputation de maîtres comme *Saḥnūn* (160/777-240/855) ou Ibn Abī Zayd (310/922-386/996), faisant de cette ville un lieu d'interactions culturelles, entre al-Andalus et l'Orient.

## 21. Les réseaux soufis d'Alexandrie : filiations et influences

M. Giuseppe CECERE

professeur de langue et littérature arabes à l'université de Bologne, Italie

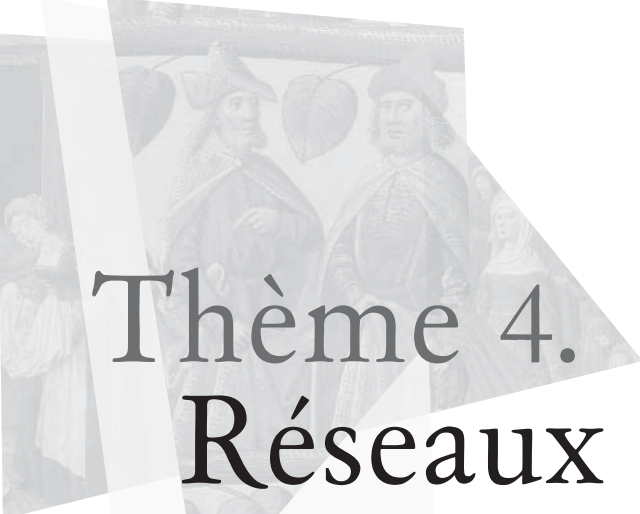
Carrefour entre Orient et Occident du monde musulman, Alexandrie joua un rôle majeur dans la remarquable diffusion du soufisme en Égypte au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, en accueillant des maîtres provenant de tous azimuts : de l'Iraq qui avait vu l'éclosion des premières « confréries mystiques » (*ṭuruq ṣūfiyya*), telle la Rifā'iyya, à al-Andalus qui avait nourri les synthèses théosophiques d'Ibn 'Arabī (m. 1240) ou d'Ibn Sab'īn (m. entre 1269 et 1271). Si l'axe majeur de cette circulation d'idées et de maîtres spirituels est sans doute celui Est-Ouest, l'axe Nord-Sud y joue néanmoins un rôle non négligeable, la diffusion du soufisme ayant été, entre autres, un puissant vecteur d'islamisation en Haute Égypte, ainsi que des régions à l'extérieur du pays, comme en témoignent, par exemple, déjà dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la présence de soufis d'origine éthiopienne parmi les maîtres spirituels d'Alexandrie et du Delta. Un effort de reconstitution des complexes réseaux de filiations et d'influences dans le domaine du soufisme, reliant Alexandrie et bien d'autres régions, aussi bien par l'axe Est-Ouest que par l'axe Nord-Sud, peut donc s'avérer très porteur pour l'étude de l'histoire de la spiritualité musulmane

## 22. Patronage et internationalisation du milieu des oulémas en Égypte

M. Mathieu EYCHENNE

docteur en histoire, chercheur associé à l'IFPO (Institut français du Proche-Orient), membre de l'UMR 8167, Orient et Méditerranée, équipe Islam médiéval, CNRS

Fondateurs d'institutions religieuses et pourvoyeurs de charges rémunérées, les Mamlouks firent des villes de l'espace égypto-syrien, et notamment du Caire, des destinations particulièrement attractives et recherchées par les savants du monde islamique. Dans le milieu des oulémas, largement en voie de professionnalisation à cette époque, de vastes réseaux se mirent en place, qui conduisaient les individus dans les lieux fort éloignés les uns des autres, dans les différentes contrées du sultanat, au gré des opportunités et des réseaux de relations.



Thème 4.  
Réseaux  
formels  
et informels



# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.A. Les réseaux religieux et spirituels

### 4.A.1. Abbayes, couvents et confraternités

lundi 27 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Patrick DEMOUY

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims Champagne-Ardenne  
membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Pierre VAN ZYL

Académie nationale de Reims : membre

*Un réseau privilégié : les confraternités de l'abbaye Saint-Évroul aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*

M. Jean-Loup LEMAITRE

directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section,  
membre de la Henry Bradshaw Society, Londres

Société nationale des antiquaires de France : vice-président

Société française d'archéologie : membre

Société archéologique et historique du Limousin : membre

Société d'histoire religieuse de la France : membre

Société des archives historiques et du musée d'Ussel : secrétaire général

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron : membre

Le livre du chapitre de l'abbaye de Saint-Évroul, au diocèse de Lisieux (BnF, lat. 10062), composé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, est un manuscrit exceptionnel dans son genre. Alors que les mentions de confraternités sont en général inscrites à

leur jour dans le nécrologe (parfois le martyrologe), elles ont été regroupées ici à la suite du martyrologe d'une manière très sommaire et sans jour de commémoration et concernent quatre-vingt-dix-sept, monastères situés en France, en Angleterre mais aussi en Italie. S'y ajoute un certain nombre de confraternités accordées à des religieux à titre personnel (vingt-cinq). Ce qui est unique ici est la structure même du nécrologe. Chaque jour est en effet divisé en huit alinéas : [Saint-Évroul], Ivry, Rebais, Jumièges, Troarn, Crowland et Sant'Eufemia, laïcs. L'abbaye de Saint-Évroul avait été restaurée avec l'appui de Hugues de Grandmesnil, comte de Leicester († 1098), considéré alors comme son fondateur, avec des moines venus de Jumièges ; Ivry avait été fondée par son gendre ; Rebais avait longtemps abrité les reliques de saint Évroul et Sant'Eufemia avait été fondée par son frère Robert, qui avait dû fuir en Italie méridionale. On étudiera les rapports existants entre ces réseaux théoriques et la réalité pratique.

### *Le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*

M. Stéphane LECOUTEUX

doctorant contractuel de l'université de Caen Basse-Normandie, CRAHAM (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales), UMR 6273

Au Moyen Âge, les monastères étaient des centres spirituels et culturels influents. Les associations fraternelles, qui les unissaient, favorisèrent le déplacement des moines, la circulation des manuscrits, la transmission des textes et l'enrichissement des bibliothèques. Ces réseaux de confraternité, souvent informels et méconnus, jouèrent ainsi un rôle considérable pour la diffusion et la réception des œuvres antiques et médiévales, tant religieuses que profanes. Afin de reconstituer ces réseaux, j'ai mis au point une méthode originale s'appuyant notamment sur les sources signalées dans le *Répertoire des documents nécrologiques* de Jean-Loup Lemaître. Cette démarche innovante m'a permis de suivre, sur un demi-millénaire, l'évolution des associations spirituelles unissant l'abbaye de Fécamp à d'autres communautés religieuses (1001-1500). Objet de cette communication, ce réseau de confraternité – pérenne sans être hermétique aux événements – a évolué au gré des circonstances religieuses, politiques et géostratégiques qui affectèrent durablement la vie de l'abbaye et de ses moines.



## *D'une île-monastère à un État quasi autonome : l'exemple de Patmos et de ses réseaux (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*

M<sup>me</sup> Marie-Myriam CARYTSIOTIS

doctorante en histoire à l'université Aix-Marseille, membre de l'UMR 7298 LA3M (Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée), CNRS

Comme l'y autorisait le chrysobulle de l'Empereur Alexis I<sup>er</sup>, le moine Christodule fonde en 1088 le monastère de Saint-Jean le Théologien sur l'île encore déserte de Patmos.

Notre communication aura pour objectif d'observer de quelle manière ce monastère a réussi, grâce à des réseaux qu'il a su élaborer par lui-même, à devenir un véritable petit État qui s'étendait sur l'ensemble du Sud-Est de la mer Egée, bien au-delà des limites de son île.

Afin de comprendre le rayonnement de ce monastère, il conviendra de se pencher sur la nature de ses réseaux qui, comme nous le verrons, étaient d'ordre à la fois diplomatique, économique et culturel.

Pour pouvoir reconstituer ces réseaux, nous nous attacherons à étudier des actes impériaux, des actes de fonctionnaires, mais aussi le patrimoine artistique et culturel de Patmos. Cela nous permettra de déterminer si ces différents réseaux se superposent ou se complètent.

## *Les confraternités des ordres mendiants au Moyen Âge : des réseaux sociaux ?*

M<sup>me</sup> Marie-Madeleine de CEVINS

professeur des universités en histoire médiévale à l'université Rennes 2, membre du CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), UMR 6258, CNRS

Les confraternités, qui unissaient depuis le VIII<sup>e</sup> siècle des communautés monastiques à leurs bienfaiteurs insignes, fonctionnaient à certains égards comme des « réseaux sociaux » depuis leur réappropriation par les ordres mendiants au XIII<sup>e</sup> siècle. Reliant monde terrestre et monde céleste, chrétiens vivant dans le monde et hors du monde, elles établissaient entre ces différentes sphères une interaction continue dont tous tiraient en principe les bénéfices dans l'Au-delà : en mettant les religieux à l'abri du besoin, les non-profès démultipliaient les *bona spiritualia*

produits par des frères toujours plus nombreux ; ceux-ci leur accordaient en retour une participation privilégiée à ces biens salvifiques.

La formule semble avoir rencontré un succès particulièrement vif dans le royaume de Hongrie entre les années 1250 et 1530, à en juger par le nombre élevé de lettres d'affiliation qu'on y a retrouvés. À partir de ces documents inexploités, on tentera de savoir si la confraternité créait véritablement du « lien social » ou si elle ne faisait que formaliser des solidarités préexistantes.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.A. Les réseaux religieux et spirituels

### 4.A.2.a. Structurer et réformer

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy  
membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

M<sup>me</sup> Sylvette GUILBERT

maître de conférences honoraire en histoire médiévale à l'université de Reims-Champagne-Ardennes

Académie nationale de Reims : membre

#### *Le réseau épiscopal au service du duc Jean de Berry*

M. Jean-Vincent JOURD'HEUIL

professeur d'histoire en lycée

Société d'histoire de l'Église de France : membre

Société des annales de Bourgogne : membre

À la différence des ducs Valois de Bourgogne et des ducs de Bretagne, on ne connaît pas jusqu'à présent de réseau épiscopal entretenu par le duc de Berry. Or, par la méthode prosopographique, on peut déceler tout un système de relations entre Jean de Berry et un nombre impressionnant de clercs auquel ils doivent la mitre. Certains sièges, et pas forcément situés dans l'apanage ducal, sont même patrimonialisés par le prince dont on connaît le rôle dans le gouvernement de la France sous Charles VI. Des évêques maintiennent leur fidélité au duc, quand d'autres passent à un réseau *principer* ou à celui plus confus du roi, comme le patriarche Simon de Cramaud, ancien chancelier ducal

et premier évêque de France durant vingt ans. Une nouvelle lecture des relations du duc de Berry avec les papes du Grand Schisme permet aussi de comprendre la politique de promotion épiscopale de clercs séculiers pour asseoir un pouvoir politique. Certaines cérémonies et des ambassades réunissent plusieurs évêques de la mouvance ducale pour manifester leur cohésion, leur poids et leurs relations réciproques. Bourges joue un rôle de premier ordre dans le recrutement de ces prélats, comme l'atteste une sépulture dans la cathédrale berruyère pour un éphémère archevêque de Reims mort à Paris. À la fin de la vie du duc sans descendance mâle, c'est aussi un réseau qui s'effondre et qui n'est pas intégralement relevé par le roi de Bourges.

*Le haut clergé séculier dans les réseaux structurant la société urbaine du bas Moyen Âge : chanoines, liens familiaux et vie publique à Barcelone à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*

M<sup>me</sup> Julia CONESA SORIANO

doctorante en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne et à l'université Lumière-Lyon 2, membre de la Casa de Velasquez

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

À travers le cas de Barcelone, nous montrerons comment, à la fin du Moyen Âge et dans le contexte des villes méditerranéennes où les postes-clés sont monopolisées par un petit nombre de familles, les membres du haut clergé séculier de la ville sont en réalité avant tout partie prenante des réseaux, horizontaux, qui les lient à l'élite locale dont ils sont issus. À partir de la documentation notariée de la cathédrale, des testaments des chanoines du chapitre et des correspondances du gouvernement municipal, nous verrons que leur insertion dans ces réseaux familiaux fait des chanoines des acteurs de la vie publique barcelonaise, au-delà de leur rôle d'ecclésiastiques. En tant que chanoines et membres d'une grande famille locale, plusieurs d'entre eux sont ainsi mobilisés par le gouvernement municipal pour intercéder en faveur de la ville auprès des instances religieuses et le canonat est instrumentalisé pour récompenser des familles anciennes de la ville. On analysera alors la mobilisation des réseaux – ecclésiastique et formel d'un côté, familial et informel de l'autre – par l'individu pour accéder à certaines charges mais aussi pour jouer un rôle dans la pratique informelle du pouvoir.

**« Cor unum et anima una » : les *mulieres religiosae* et les réseaux d'affections spirituelles dans les Pays-Bas méridionaux du XIII<sup>e</sup> siècle**

M<sup>me</sup> Anne-Laure MÉRIL-BELLINI DELLE STELLE

docteure en histoire médiévale, professeure d'histoire et géographie

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

Longtemps méconnue, la sociabilité des premières *mulieres religiosae* des Pays-Bas méridionaux constitue un angle d'approche novateur permettant d'examiner à nouveaux frais la question de la place et du rôle des femmes dans l'Église médiévale. Ces dévotes, sans statut clair et stable, ont été remarquablement présentes dans la société urbaine des Pays-Bas méridionaux du XIII<sup>e</sup> siècle en intégrant et en animant des réseaux originaux dans lesquels se côtoyaient laïcs et religieux, hommes et femmes partageant une même sensibilité spirituelle. À travers la littérature hagiographique consacrée à ces *mulieres religiosae* et rédigée par des ecclésiastiques de leurs proches, nous voudrions proposer une réflexion sur les modalités de ces réseaux informels mus par de profondes affections spirituelles, en identifiant leurs spécificités d'une part, et d'autre part, en mettant en lumière les stratégies mises en œuvre par l'Église pour orchestrer ou encourager cette sociabilité, pensée comme un levier d'intégration institutionnelle de ces femmes, ce qui permettra *in fine* de nuancer le poids du genre comme outil de compréhension de la société spirituelle médiévale.

**Le réseau, un modèle opérant pour étudier réformateurs et spirituels de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ? L'abbaye de Subiaco dans la décennie 1370, épicrocentric et observatoire de la réforme**

M<sup>me</sup> Camille ROUXPETEL

docteur en histoire, membre de l'École française de Rome

Théâtre d'un mouvement de réforme initié en 1362 par l'abbé siennois Batholomé III, visant à développer une pratique intériorisée de la règle bénédictine, l'abbaye de Subiaco devient le lieu de séjour et de rencontre de nombre de réformateurs, au premier rang desquels le prieur dominicain de Sainte-Sabine frère Gonzalvus, l'évêque bénédictin Pierre Bohier et Alfonso Pecha. Artisan du rapprochement entre ermites espagnols et italiens, frère du fondateur de l'ordre des hiéronymites, ce dernier est aussi le confesseur de Brigitte de Suède et du

cardinal aragonais Pedro de Luna, dont la maison est le point de rencontre romain des partisans de l'observance. Après avoir déterminé la nature des liens unissant ces hommes et distingué la nature des sources permettant de les établir, je tenterai de montrer la pertinence du modèle du réseau comme porte d'entrée pour pénétrer le milieu des réformateurs en mettant en évidence d'une part la répétition de parcours pouvant apparaître, à tort, isolés du fait de leur singularité, et d'autre part la porosité des milieux et des identités de ces acteurs autour d'aspirations communes contribuant à redessiner les contours de groupes labiles et complexes.

### *Les réseaux rédacteurs des topographies mariales: une arme de la reconstruction catholique aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*

M. Bruno MAES

maître de conférences habilité à diriger des recherches en histoire moderne à l'université de Lorraine, Nancy, membre du CRULH (Centre universitaire lorrain d'histoire), EA 3945

« Le miracle est l'argument de la foi », écrivait Blaise Pascal. De fait, les séries miraculeuses se multiplient dans les deux périodes de reconstruction catholique : au XVIII<sup>e</sup> siècle après l'iconoclasme protestant, et au XIX<sup>e</sup> siècle après la Révolution française. Elles concernent surtout la Vierge, qui devient une figure de reconquête, en particulier par les sanctuaires de pèlerinages, lieux où les grâces sont nombreuses. Dans ces deux siècles, marqués par la pastorale du livre, des « topographies mariales » se multiplient, dictionnaires des lieux où les merveilles sont fréquentes. Pour les rédiger, des réseaux se mettent en place : réseau dominicain et réseau jésuite au XVIII<sup>e</sup> siècle, réseau de prêtres diocésains sous le Second Empire. Une question essentielle est de se demander à quel type de spiritualité sont associées ces topographies.

Pour rédiger sa topographie mariale qui concerne la France, le dominicain Vincent Laudun utilise le réseau dominicain, pour le sanctuaire de Plancoët en Bretagne par exemple. Mais les réseaux des jésuites sont plus denses : par leurs collègues, par leurs sodalités, par les missions qu'ils donnent, ils obtiennent des notices pour les sanctuaires du monde entier. Ceci concerne le père Gumpfenberg qui coordonne deux topographies publiées en 1657 et 1672. Après la Révolution, sous le Second Empire qui connaît un clergé érudit et mieux

formé qu'à la génération précédente, se met en place le Comité Notre-Dame de France, qui collecte des informations sur tous les sanctuaires à la Vierge grâce aux archivistes départementaux et aux évêques, et qui publie *Notre-Dame de France* sous la direction du curé de Saint-Sulpice de Paris, de 1861 à 1866.

Ces œuvres collectives, permises grâce à des chercheurs organisés en réseaux, auront facilité des publications impossibles par un érudit isolé. Dans ces temps de reconquête catholique et baroque, elles décrivent des miracles perçus comme un argument scientifique prouvant que Dieu intervient dans la société des hommes, et non comme un fait anthropologique. Mais elles laissent aux historiens des matériaux féconds pour un autre regard.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.A. Les réseaux religieux et spirituels

### 4.A.2.b. Structurer et réformer

mardi 28 avril 2015 - 14h

Président

M. Michel SOT

professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Paris-Sorbonne  
Ancien président du CTHS, membre de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Benoît PELLOT

Académie nationale de Reims : membre

Thème 4

*L'Union professionnelle catholique de la boucherie (1930-1980) : un réseau professionnel pris au piège de son idéologie conservatrice ?*

M. Sylvain LETEUX

professeur agrégé d'histoire, chercheur associé à l'UMR 8529 IRHIS (Institut de recherches historiques du septentrion), CNRS, université Charles-de-Gaulle-Lille 3

L'Union professionnelle catholique de la boucherie (UPCB) est un groupe d'action catholique parisien actif au milieu du xx<sup>e</sup> siècle qui était connu chez les bouchers de Paris pour la grande messe « corporative » annuelle organisée de 1931 à 1968. Outre cet évènement festif annuel, l'UPCB voulait aussi être un lieu de réflexion spirituelle et d'encadrement de la jeunesse, avec des activités de patronage et de placements des apprentis. La première originalité de l'UPCB est la distorsion qui existe entre les origines de sa création (influence de la Confédération française des travailleurs chrétiens, de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de l'Action populaire) et l'orientation conservatrice prise ensuite. Le tournant idéologique réactionnaire a permis à l'association de s'épanouir pleinement sous Vichy : la messe corporative présidée par le cardinal Suhard



en 1943 est un des points d'orgue de l'histoire de l'UPCB. Après 1945, l'UPCB continue à avoir une certaine audience parmi les bouchers parisiens mais le caractère archaïque des pratiques et le non-renouvellement des membres de la « confrérie » expliquent la lente agonie observée après 1968.

### *Mémoires et convertis: les réseaux des acteurs juifs au concile Vatican II*

M<sup>me</sup> Claire MALIGOT

professeur agrégé d'histoire

La participation d'interlocuteurs juifs au concile œcuménique (1959-1965) représente une situation d'entre-deux. Non-chrétiens, ayant formellement renoncé à une invitation officielle au concile (1961), sur le modèle proposé aux observateurs non-catholiques, ils n'en entendent pas moins intervenir sur un mode officieux, en faisant parvenir leurs positions, sous forme de mémorandums aux autorités conciliaires. L'étude des relations entretenues entre interlocuteurs juifs et acteurs conciliaires pose ainsi question, à un moment où le dialogue judéo-chrétien, loin de fonctionner comme un réseau doté d'efficace, capitalisant sur les efforts menés dans l'après-guerre pour aboutir au concile, apparaît au contraire comme un ensemble de liens faibles, très segmentés et peu internationalisés.

Dès lors, les réseaux conciliaires qui se construisent apparaissent d'un type nouveau, empruntant d'autres voies, en mettant aux prises non les laïcs du dialogue judéo-chrétien, mais des autorités religieuses peu habituées à la discussion entre pairs et qui ne se reconnaissent pas mutuellement. Nous nous intéresserons ici aux modalités de cette entrée en contact, en revenant successivement sur les trajectoires de la circulation d'une information à caractère stratégique et hautement confidentiel (par opposition aux réseaux diplomatiques et médiatiques concurrents de ces échanges officieux), sur les modalités pratiques du contact (mode d'adresse et de dénomination de l'interlocuteur, choix de la langue, entre langues vernaculaires, latin – la langue conciliaire -, et hébreu, langue vétérotestamentaire, au centre de ces débats exégétiques), et le choix des intermédiaires.

En effet, la mise en place de ces nouveaux contacts entraîne autant la mobilisation des rares contacts antérieurs (faible capitalisation sur le dialogue judéo-chrétien) que la création de nouveaux types de contacts: ils font entrer en scène des intermédiaires relativement humbles dans leur positionnement au sein de la

hiérarchie ecclésiastique, mais dotés d'un fort capital social, en raison de leur engagement personnel et de leur expertise, rare, sur le judaïsme. Les figures de ces intermédiaires juifs et catholiques (souvent des juifs convertis) seront étudiées pour souligner la précarité et la segmentation de contacts hésitants, bien loin de l'image de « réseaux juifs » ou de l'« influence d'une internationale juive » que dénonçait l'opposition traditionnaliste au Concile et qu'une historiographie militante des relations judéo-chrétiennes a eu tendance, a contrario, à magnifier.

### *Les confréries de pénitents*

M. Henri VEYRADIER

recteur des Pénitents noirs, archiviste des Confréries de Valréas

Renaissance et patrimoine de Valréas : président

Société d'études historiques de Valréas : président

Apparues dès le XII<sup>e</sup> siècle en Italie, sous forme de sociétés pénitentielles violentes (flagellants), les confréries (ou compagnies) de pénitents se généralisent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle à l'ensemble du monde catholique méditerranéen, souvent sous la conduite spirituelle d'un ordre religieux (franciscains, dominicains...). Si une certaine rivalité pouvait exister dans les villes entre les diverses confréries, au sein de chaque confrérie une grande solidarité unissait les membres ; solidarité que l'on peut même relever entre des confréries de villages différents et qui débouchera au début du siècle dernier sur une solidarité nationale, et depuis peu, internationale.

Interdites en France lors de la Révolution, elles auront beaucoup de difficultés à se reconstituer, à l'exception de quelques localités du midi ; certaines vont s'orienter dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle vers d'autres formes de solidarités (franc-maçonnerie, sociétés de secours mutuels).

## *Les « chrétiens des derniers temps »*

M<sup>me</sup> Pamela Laureine MILLET-MOUIY

doctorante en sociologie à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), Paris, membre du CEIFR (Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux)

Les « chrétiens des derniers temps », comme ils aiment à se qualifier, est un réseau informel de croyants pentecôtistes afro-africains prônant le retour imminent de Jésus Christ. Exclusivement constitués d'anciens membres de congrégations néo-évangéliques, ces combattants des derniers temps se réunissent entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques autour de la figure charismatique de celui qui est communément appelé le frère George. En 2011, Georges commence à diffuser plusieurs vidéos sur Youtube dans lesquelles il se définit comme un « sonneur de trompette », une « voix choisie » pour annoncer la fin du monde, traquer les « faux pasteurs » et surtout ramener les chrétiens du globe au véritable Évangile. Dès cet instant, un grand nombre de croyants abandonnent congrégations et pratiques culturelles afférentes pour se rallier à sa cause. En 2013, lorsqu'il crée officiellement sa chaîne de télévision « Jésus Christ TV », il compte déjà à son actif plusieurs petits groupes satellites dont les Amis du frère Georges, un petit groupe spirituel francilien constitué d'une quinzaine de membres se réunissant trois fois par semaine au domicile d'un des adeptes.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.A. Les réseaux religieux et spirituels

### 4.A.3. Études de cas

mercredi 29 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Françoise BLÉCHET

conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de France

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

M. Jean-François BOULANGER

historien, contemporainiste, doyen de l'UFR Lettres et sciences humaines de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Thème 4

#### *Existe-t-il un réseau dévot? Étude du cas toulousain au XVII<sup>e</sup> siècle*

M<sup>me</sup> Estelle MARTINAZZO

agrégée d'histoire, enseignante en histoire-géographie dans l'académie de Toulouse et docteur en histoire moderne

Le dévot se présente comme une personne dévouée à Dieu, qui se distingue par son action dans le siècle, agissant pour des œuvres charitables, morales et pour la conversion des protestants. Les guerres de Religion et les épisodes de la Ligue lui ont donné une dimension particulière et il convient de s'interroger sur le terme de dévot ainsi que sur les liens qui sont tissés entre ces hommes et ces femmes. Comment doit-on qualifier le groupe des dévots au XVII<sup>e</sup> siècle? Le cas toulousain prête à réfléchir. En effet, Toulouse répond au modèle de la cité dévote grâce aux fondations de couvents, aux vocations ou à l'omniprésence des processions et des prédications. Ses habitants, pénétrés de dévotions et à la recherche du salut, participent activement à la transformation religieuse. Fondé sur l'anti-protestantisme, le catholicisme des laïcs se fait militant au cours du

siècle. Nous proposons de présenter le cas d'un réseau égocentré autour de la famille des Le Mazuyer, dont Gilles puis Henri, furent d'éminents représentants du parlement et menèrent une politique anti protestante. L'étude de cette famille permettra de comprendre comment s'articulent les liens entre les dévots toulousains. Peut-on alors qualifier les dévots de groupe, de cercle, de nébuleuse ou bien de véritable réseau ?

***Le troisième département de l'Oratoire de Jésus (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles), un réseau congréganiste dans la France du Midi***

M. François-Xavier CARLOTTI

docteur en histoire religieuse, chercheur associé au LARHRA (Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes), UMR 5190

Académie de Vaucluse: membre

L'Oratoire de France, congrégation séculière sans vœux fondée en 1611 par Pierre de Bérulle, n'était connue que de façon parcellaire par quelques figures, ses activités éducatives ou sa participation à la querelle janséniste. Fondée sur les riches archives de l'institut, et privilégiant une circonscription administrative - le troisième « département » (Midi, 35 « maisons ») - aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ma thèse a révélé son être propre en tant que corps structuré. Des solidarités fortes relient ses établissements, dont les plus nécessiteux reçoivent l'aide de plus fortunés, aux plans humain (mutations), économique (prêts, dons, services rendus) ou spirituel (flux de messes fondées). S'y ajoute un maillage vertical puissant, dessiné par une organisation hiérarchisée, centralisée autour du régime parisien. Visiteurs et supérieurs des maisons assurent ce lien, qui transcende parfois les frontières départementales. Voilà qui rend compte de l'existence d'un véritable réseau fort, actif et multiforme.

**« Ce n'était pas une société de paresseuses et de poseuses » : le cercle de Schoppenwihr des demoiselles de Berckheim**

M<sup>me</sup> Laure HENNEQUIN-LECOMTE

professeur agrégé d'histoire et docteur en histoire

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Octavie, Amélie, Henriette et Fanny « (marchent) dans le sentier de la vie comme membres d'une confrérie dont la devise est Unis pour devenir meilleurs ». Le réseau intellectuel mixte, désigné par son ancrage, la demeure des Berckheim, met en pratique les principes antiques. Les quatre sœurs communiquent leurs travaux littéraires à leur « petite société d'émulation » et herborisent dans les Vosges. L'objectif d'accomplissement spirituel et corporel révèle une modernité des rapports hommes-femmes. Le système de nomination puise dans les vies parallèles et la flore. Il ne fait de distinction ni de sexe, de religion ou d'âge, révélateur de leur ouverture. Celle-ci s'explique par la foi chrétienne tempérée d'esprit philosophique de ces élites rhénanes qui s'encouragent sur la pente de la vérité et de la connaissance. Lorsque les circonstances les séparaient, les amis se retrouvent mentalement, au clair de lune, en songeant à la mise en pratique de leur adage.

**Les testaments d'artisans et marchands napolitains au XVIII<sup>e</sup> siècle, un objet d'étude des différents réseaux sociaux en concurrence dans la Citadelle sacrée**

M<sup>me</sup> Isabelle BLAHA

enseignante en histoire et géographie en lycée, doctorante en histoire à l'université Lumière-Lyon 2

Cette contribution est issue d'un travail de recherche en Master 2 portant sur la sensibilité religieuse de laïcs napolitains, artisans et marchands, et leur approche de la mort de 1622 à 1687 à partir d'un corpus de 280 testaments proportionnels à la réalité de la répartition des arts majeurs et mineurs structurés ou non en « corporations », statuts des congrégations et confréries. Il n'existe pas de travaux d'historiens centrés sur l'analyse de la sensibilité religieuse de laïcs napolitains, hors noblesse, à l'époque moderne au travers de leurs testaments. Les artisans et marchands ont été très peu étudiés aux XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles en particulier ; les arts majeurs de la soie et de la laine de l'une des premières capitales

européennes ont été les plus prisés mais en histoire économique et sociale, ou politique et urbaine.

L'analyse du corpus testamentaire permet d'appréhender l'expression et les manifestations de la piété d'une part essentielle et représentative du peuple napolitain en mesurant ses dynamiques d'évolution, comme les nuances de « sa résistance tridentine ». Ainsi notamment, la nature des dons et leurs destinataires révèlent la grande variété des legs « ad pias causas » concordant avec le maillage complexe et dense de la « Cittadella » en lieux pieux, structures d'assistance laïques ou non (hôpitaux, monts, congrégations, etc...). La mise en œuvre des dernières volontés de « bon chrétien » est indissociable cependant des rôles assignés aux membres de la structure familiale, en l'occurrence celui d'exécuteur testamentaire, quel que soit l'art considéré dans la hiérarchie des métiers.

« Les affinités familiales » apparaissent prioritaires également dans la réalisation d'un devoir laïc, social et moral : réseaux formels et informels se font jour, s'entrecroisent ou se superposent lorsqu'il s'agit de transmettre biens domestiques et surtout métier (du père au fils), de songer au devenir des enfants ou de l'épouse et du « lit vidual ». Des constats très variables dans ces dynamiques testamentaires s'expliquent par la non-finalisation au <sup>XVII</sup><sup>e</sup> siècle de la pratique successorale comme de la structure corporative et ses règles où la question du statut de l'épouse n'est pas exclue.

De l'expression de la sensibilité religieuse de ces Napolitains au regard de leur transmission patrimoniale, il en ressort une réalité polymorphe et concurrentielle réticulaire, opposant famille aux lieux pieux (paroisses, monastères des ordres ancien ou nouveaux) voire aux corporations de métiers, à leurs chapelles et monts, d'où émerge une réelle mobilité dévotionnelle des artisans et marchands dans l'organisation sacrée urbaine.

### ***La forme d'un réseau religieux et spirituel : le mouvement Hizmet***

M. Yafes UYARCI

docteur en sociologie, responsable d'une plateforme de réflexion

Atatürk avait un rêve : dès la proclamation de la République, il voulait faire de la Turquie une nation puissante, indépendante et surtout laïque, calquée sur le modèle occidental et dont l'acteur principal serait un groupe d'entrepreneurs national. Mais paradoxalement, presque cent ans après, ce projet semble être

mis en œuvre par un groupe d'entrepreneurs anatoliens (réseau Tuskon). Leurs principales caractéristiques : la piété, une religiosité profonde et moderne se traduisant par un ethos, une éthique comportementale dans l'espace public qui semble être le principe régulateur de l'action collective et la recherche de la grâce divine à travers leur engagement dans un réseau religieux informel : le mouvement Hizmet, qui signifie en turc « service ». Ce terme est utilisé en interne par les acteurs pour qualifier le mouvement. Ce réseau informel prend forme dans les années 1970 en Turquie, en tant qu'initiative « d'inspiration religieuse » proposant une nouvelle perspective éducative à la communauté. Entretemps, le réseau est devenu un mouvement transnational éducatif, interculturel et interreligieux, présent dans plus de 140 pays avec plus de 1 000 écoles. Il sera donc intéressant de comprendre comment le réseau Hizmet fonctionne, d'identifier ses principes régulateurs et quelles sont les notions religieuses qu'il utilise pour la socialisation et la mobilisation sociale de ses « membres ». À partir de là, il nous sera plus facile de comprendre comment intégrer ou adapter les notions religieuses dans une forme séculière par le biais d'un réseau religieux informel. L'exemple des hommes d'affaire, patrons de petites et moyennes entreprises, met en exergue cette motivation profonde de réussite économique, dans le cadre d'une recherche spirituelle approfondie, qui ne s'oppose pas à l'action dans un espace séculier et ce, dans le cadre de l'engagement du patron dans le soutien des projets socio-éducatifs du mouvement Hizmet. En effet, ce réseau semble être le socle dans l'imbrication de la rationalité en tant que valeur et la rationalité en tant que finalité décrites par Weber. Enfin, le réseau Hizmet, apporte ainsi un sens à l'action individuelle de l'entrepreneur et de son entreprise face à l'autorité charismatique de Gülen. Nous tenterons d'apporter quelques exemples pour voir si c'est le cas et à quel moment le réseau gagne en légitimité.



# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.B. Les réseaux politiques

### 4.B.1. Réseaux politiques et pouvoirs en Orient

jeudi 30 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Élisabeth MALAMUT

professeur d'histoire byzantine à l'université d'Aix-Marseille  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations  
médiévales

M. Henri BRESCH

professeur émérite d'histoire médiévale de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La  
Défense

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations  
médiévales

#### *Pouvoirs locaux et réseaux à la fin de l'Ancien Empire égyptien*

M<sup>me</sup> Émilie MARTINET

docteur en égyptologie, post-doctorante rattachée à l'UMR 8167 Orient et  
Méditerranée

Les données provenant des tombes des élites provinciales permettent de mettre en évidence des réseaux d'influence à la fin de l'Ancien Empire égyptien (2350 à 2200 avant notre ère). En effet, dans ces tombes, sont représentés les différents membres du réseau avec leur nom, leur lien de parenté avec le propriétaire de la tombe s'il est connu, ainsi que leurs titres. Les relations de subordination peuvent être déterminées à partir des indicateurs de rang également connus par ces sources. À partir de l'étude d'un petit nombre de ces réseaux égocentrés, il est possible d'analyser le processus par lequel le fonctionnaire principal placé au centre du réseau peut accéder à un statut social

plus élevé. Si l'étendue du réseau contribue à augmenter son pouvoir, les liens de certains des membres du réseau avec différentes sphères du pouvoir et leur appartenance à d'autres réseaux sont déterminants dans ce processus. Certains chefs locaux étaient à la tête de réseaux reliés à la capitale par le biais de personnages également membres de l'administration palatine. Malgré ces résultats, il faudra tout de même souligner les limites de l'analyse des réseaux pour des époques aussi anciennes.

### ***Constantin IX Monomaque : un empereur byzantin ou un homme de réseau ?***

M. Éric LIMOUSIN

maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Bretagne-Sud, Lorient, membre du Centre d'histoire et de civilisation de Byzance, UMR 8167 Orient et Méditerranée

La description du règne de Constantin IX faite par Michel Psellos hypnotise les historiens depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, ils ne parviennent pas à dépasser l'image que le polygraphe nous a laissé. Présenté régulièrement comme un empereur indolent, jouisseur et charmeur, les études mettent rarement en avant ses qualités politiques.

Cette communication a pour objectif de montrer que sa prise du pouvoir correspond à une utilisation optimale des réseaux politiques présents à Constantinople (réseaux aristocratiques, groupes sociaux urbains etc.). En effet, présenté comme un homme seul en 1042, il parvient peu à peu à agréger autour de lui des soutiens qui vont des familles aristocratiques aux élites économiques urbaines. Avec ses conseillers, Constantin réunit autour de lui des groupes qui se sont affrontés dans la période précédente (en particulier en avril 1042).

L'étude des sources disponibles se fait à deux niveaux : les unes avec les autres (Michel Attaleiates, Jean Skylitzès et Michel Psellos), le second niveau d'analyse oblige l'historien à confronter Michel Psellos avec lui-même...

Seuls ces deux niveaux de lecture permettent à l'historien d'espérer y voir clair.

### *L'impératrice byzantine au coeur des réseaux aristocratiques : l'exemple de Marie d'Alanie et d'Irène Doukaina Comnène*

M<sup>me</sup> Bénédicte BRUN

doctorante en histoire byzantine à l'université de Provence, membre du LA3M (Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée), Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Irène Doukaina est mariée à Alexis Comnène avant qu'il ne devienne empereur de Constantinople. Cette alliance est celle de deux puissantes familles aristocratiques byzantines. Avant l'arrivée au pouvoir d'Alexis, le réseau « donné » d'Irène Doukaina va favoriser son ascension au trône en lui apportant l'appui indispensable du réseau Doukas. Une fois au pouvoir, Alexis hésite à couronner Irène : ne serait-il pas plus judicieux de répudier Irène et d'épouser l'impératrice en place, Marie d'Alanie ? Là encore, le réseau d'Irène joue un rôle décisif en imposant son couronnement en tant qu'« Augousta ». Comment Marie d'Alanie, d'origine étrangère et donc sans réseau « donné », s'y prit-elle pour nouer de nouvelles alliances et s'imposer à la cour ? Une fois impératrice, comment Irène imposa-t-elle définitivement les Doukai ? Nous suivrons le cheminement de ces impératrices à travers le récit d'Anne Comnène, fille d'Irène, et analyserons également leur capacité de manoeuvre au sein de ces réseaux.

### *Devenir évêque à Byzance au XII<sup>e</sup> siècle : une nécessaire intégration dans des réseaux de pouvoir ?*

M<sup>me</sup> Lucile HERMAY

attachée temporaire à l'enseignement et à la recherche à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, doctorante à l'université Paris-Sorbonne en histoire byzantine

M. Jack ROSKILLY

doctorant contractuel en histoire byzantine à l'université Panthéon-Sorbonne

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'élection des évêques byzantins se déroulait désormais au sein de la capitale, dans un contexte de centralisation du pouvoir. La question du choix de l'individu pour occuper un siège répondait donc à de nouvelles logiques. Les futurs évêques étaient intégrés dans des réseaux de pouvoir variés. Plusieurs sources de notre période permettent de reconstituer partiellement les réseaux

de certains évêques, principalement les lettres et discours des prélats, dans la mesure où le destinataire est connu. Ces réseaux pouvaient être familiaux, donc hérités, ou construits pendant la carrière du futur évêque, par exemple lors de son passage dans un monastère ou dans le clergé de la capitale. Ils rassemblaient surtout des membres de la haute aristocratie. Nous montrerons que cette intégration dans des réseaux était un facteur essentiel dans la nomination d'un évêque, et surtout, nous réfléchirons sur le poids respectif des différents liens pour accéder à l'épiscopat.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.B. Les réseaux politiques

### 4.B.2. Réseaux politiques et concurrences

mercredi 29 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Françoise VIELLIARD

professeur émérite à l'École nationale des chartes

membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Fadi EL HAGE

enseignant dans le secondaire, docteur en histoire moderne et contemporaine associé à l'IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine), membre du Comité des archives de la Défense

Le Papyrus dracéen : membre

Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais : membre

*Quand les réseaux personnels entrent en contradiction : aspects tardifs de la vie d'Henri de Carinthie, évêque de Troyes (1145-1169)*

M. Patrick CORBET

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Lorraine, Nancy

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : membre

Académie de Stanislas : membre

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre

Société historique et archéologique de Langres : membre

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

membre du CTHS, président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, président scientifique du 140<sup>e</sup> congrès

La vie et la carrière de l'évêque de Troyes Henri de Carinthie (1145-1169) se lisent comme définies par son appartenance à deux réseaux. Le premier est social et familial: né dans une lignée de la haute aristocratie germanique, il dut à cette origine son accession à l'épiscopat, ainsi que des contacts aisés et naturels avec les autorités politiques, aussi bien françaises qu'impériales, de son temps. Le second tient à sa place au sein de l'ordre cistercien des premières décennies, dans lequel il fut successivement jeune moine, abbé, fondateur de filiale, enfin prélat attentif à sa congrégation de formation.

Dans la dernière décennie de la vie de l'évêque, cette situation fut perturbée par les divisions de l'Église et le conflit entre pouvoir impérial et pouvoir pontifical. La difficulté nouvelle de la position d'Henri de Carinthie, pris entre les tendances induites par son passé et ses relations, s'observe dans plusieurs épisodes demeurés jusque-là mal expliqués. Certains d'entre eux semblent dévoiler des tentatives pour résoudre ou du moins atténuer ces contradictions. En d'autres termes: que faire quand les réseaux qui vous conditionnent en viennent à s'affronter?

### ***Côté ville et côté cour: concurrence ou complémentarité des réseaux en Italie XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles***

M. Philippe JANSEN

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Nice Sophia Antipolis  
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public: membre  
membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Les régions d'Italie centrale ont connu au Moyen Âge une imbrication des régimes communaux et des seigneuries, de caractère féodal ou urbain. L'abondance des archives communales, en Ombrie et dans les Marches, permet d'identifier les réseaux constitutifs des « milieux dirigeants » qui se développent sur la double base des liens d'affaire et d'une compétence du droit pratique acquise dans la gestion publique. À partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les correspondances et les actes d'autorité des seigneurs qui affichent une ambition régionale (les Montefeltro, Malatesta et Sforza, ou Varano) distinguent les hommes qui entrent à leur service, occasionnel ou permanent; on y retrouve des

hommes issus des réseaux dirigeants urbains. Le but de cette communication n'est pas de reconstituer une prosopographie des réseaux à partir des fonds d'archives de Macerata, Tolentino, Fermo ou Camerino, confrontés aux éditions de documents princiers édités par B. Feliciangeli ou L. Rossi. Nous nous interrogerons au contraire sur la manière dont les membres de ces réseaux avaient conscience de l'identité de leur forme d'association. On étudiera le vocabulaire utilisé et les références à des savoirs et des pratiques communes en dehors du service des institutions communales ou des princes. Finalement, on s'intéressera à la logique du fonctionnement en réseau : s'agit-il de réseaux communaux constitués qui se mettent tout entiers au service des princes tout en conservant leurs structures et leurs modes de reconnaissance, ou bien l'intérêt du service personnel du prince provoque-t-il l'éclatement des anciens réseaux par le choix de certains membres d'entrer dans de nouveaux réseaux de cours ?

### *Affrontements politiques et réseaux sous la régence de Marie de Médicis au prisme des Mémoires du Maréchal d'Estrées*

M. Jean DUMA

professeur émérite des universités, président de la Commission des publications du CTHS

Société des antiquaires de l'Ouest : membre

Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline : membre

Association des amis du CTHS et des sociétés savantes : président

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

À partir d'une source particulière – *Les Mémoires d'Etat du Maréchal d'Estrées* (1573-1670) publiés en 1666 par le jésuite Pierre Lemoine – il s'agit d'examiner les affrontements politiques qui marquent la Régence de Marie de Médicis entre 1610 et 1617, de voir la place des réseaux, notamment de clientèle, dans ces affrontements et comment la source retenue, avec sa spécificité, rend compte du fonctionnement et de l'usage de ces réseaux.

## *Henri de La Tour et les Grands sous la régence de Marie de Médicis*

M. Romain MARCHAND

professeur agrégé d'histoire

Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais : membre

La régence de Marie de Médicis s'accompagne, de janvier 1611 à avril 1617, de l'éviction de Sully, des révoltes des Grands et de la chute de Concini, qui font ressortir le rôle du prince de Condé et des Grands. Peut-on parler, à l'égard de ces derniers, d'un réseau ? Comment ce dernier s'organise-t-il et fonctionne-t-il ? De quels relais dispose-t-il ? Après l'étude, en doctorat, des relations entre Henri de La Tour et les Grands, il s'agit ici d'élargir la perspective et de bien saisir, par-delà leurs motivations, les modalités de fonctionnement du réseau des Grands qui soutient le prince de Condé.

### *Le réseau des échevins dans le paysage institutionnel lyonnais (1700-1750)*

M<sup>me</sup> Rosemonde LETRICOT

doctorante en histoire à l'université Jean Moulin Lyon 3, membre du LARHA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes)

De 1715 à 1744, Léonard Michon, avocat du roi au bureau des finances, a écrit en 7 volumes les mémoires historiques et politiques de Lyon. Le manuscrit, aujourd'hui conservé aux Musées Gadagne, est une extraordinaire source d'informations sur la vie des élites lyonnaises du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette communication proposera d'en aborder le contenu en prenant comme point de départ la nomination de Léonard Michon à l'échevinage en décembre 1720. Dans ses mémoires, il livre les détails de cette nomination qu'il ne pensait pas obtenir de si tôt, car, d'après lui, il était assez rare d'avoir plusieurs années de suite des officiers de cours au sein du Consulat.

En s'appuyant sur l'analyse du réseau des élites lyonnaises, il s'agira d'étudier cette population échevine et les liens qu'elle entretient avec les institutions locales pour déterminer s'il existe un changement dans la nomination du corps consulaire, et ses conséquences sur la distribution et l'exercice du pouvoir dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.B. Les réseaux politiques

### 4.B.3. Réseaux et action politique

jeudi 30 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Ange ROVERE

professeur émérite du lycée Giocante de Casabianca de Bastia

membre titulaire du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

M. Jean TOUZET

Académie nationale de Reims : membre et Ancien président

*Les « factieux » de Lodève : développement et déclin d'un réseau jacobin héraultais*

M<sup>me</sup> Nathalie ALZAS

docteur et professeur agrégé en histoire, membre de l'UMR TELEMME (Temps, espaces, langage, Europe méridionale, Méditerranée), Aix-en-Provence

Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : membre

La complexité des réseaux politiques nés de la Révolution, questionne les interactions entre héritages de l'ancien régime et innovations de la décennie 1789-1799. À Lodève, un réseau « jacobin » lie notabilités aisées, artisans modestes et notables villageois. Les clubs ont joué un rôle essentiel, mais aussi les administrations révolutionnaires, en l'an II, dans la consolidation de ce réseau, fragilisé ensuite par la répression du babouvisme. Cela serait fondateur d'une modernité politique face à des réseaux opposés fondés sur des liens traditionnels entre leurs membres. Le don patriotique témoigne d'un engagement politique en mutation qui interroge sur les motivations de citoyens qui rompent avec des réseaux anciens, au risque de tout perdre. L'investissement culturel est au cœur d'une pratique politique où la lecture d'imprimés, y compris ceux

de l'adversaire, permet d'insérer un réseau local dans un débat et un réseau national, annonciateur des évolutions du siècle suivant.

### *Les réseaux d'un conventionnel noir à travers les lettres de Joseph Boisson*

M. Bernard GAINOT

maître de conférences honoraire à l'Institut d'histoire de la Révolution française, université Panthéon-Sorbonne

Société des études robespierristes: membre du conseil d'administration

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

Il s'agit d'étudier la correspondance du représentant de Saint-Domingue à la Convention Nationale, puis au Conseil des Cinq-Cents du Directoire. Élu en 1793, Boisson arrive à Paris en juin 1794.

À travers sa correspondance passive, et quelques pièces qui se rapportent à sa vie quotidienne à Paris, nous pouvons établir le réseau du député à deux niveaux. Le premier niveau est celui des relations de Boisson dans le milieu des libres de couleur du Cap. Son ascension se fait par la carrière militaire, puis par son mariage. Mais le moment décisif est celui du basculement du pouvoir au Cap en 1793, au cours duquel la révolution de la couleur va balayer le pouvoir colonial blanc. Le deuxième niveau est le niveau parisien : à Paris, Boisson va maintenir la médiation entre la représentation de Saint-Domingue et son milieu d'origine. Se dessine alors un groupe d'influence tout à fait distinct de celui du gouverneur Toussaint-Louverture. Au début du Consulat, Boisson est isolé, puis progressivement marginalisé.

Par cette étude de cas, nous pouvons mesurer comment le réseau permet la promotion d'une nouvelle élite de couleur pendant la Révolution, comment les liens se tissent et se perpétuent des deux côtés de l'Atlantique, puis comment la déstructuration du réseau conduit à la marginalisation sociale.

## *Mutations et permanences des réseaux politiques à Mayotte*

M<sup>me</sup> Isabelle DENIS

professeur d'histoire-géographie dans l'enseignement secondaire, docteur en histoire contemporaine de l'université Paris-Sorbonne

Société française d'histoire d'Outre-mer : membre

Mayotte, la plus méridionale des îles de l'archipel des Comores est colonisée en 1841 par les autorités de l'île de la Réunion. L'influence de cette île sera primordiale jusqu'à la constitution du grand ensemble Madagascar et dépendances en 1914. Le centre de gravité politique change alors jusqu'au début des années 1960. Moroni (Grande Comore) devient alors le nouveau noeud politique de l'archipel avant l'indépendance en 1975. Dès lors l'isolement des élites mahoraises est à l'origine de plusieurs mouvements de rapprochements vers les élites réunionnaises mais aussi directement vers la métropole. En deux siècles, Mayotte a vu se mettre en place deux types de réseaux politiques similaires : indianocéaniques et européenocentrés. La similitude de la mise en place des réseaux au cours des deux siècles repose-t-elle sur une similitude des comportements, des attitudes et des projets ? Ce travail se fonde sur l'analyse de données archivistiques, de la presse contemporaine et des entretiens réalisés avec les personnels politiques actuels de Mayotte.

## *Un réseau politique d'opposition dans le département de la Meuse (1820-1830)*

M. Jean-Paul STREIFF

docteur en histoire moderne et en histoire contemporaine

Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc : membre

Sous la Restauration, aux limites de la légalité, l'opposition aux monarchistes et aux ultras s'organise. Dans le département de la Meuse, ce réseau est initié par deux célébrités nationales. Charles-Guillaume Étienne (1778-1845), auteur comique, écrivain politique, membre de l'Académie française, député de la Meuse en 1820, dirige, à Paris, *Le Constitutionnel*, journal d'opposition. Son relais dans la Meuse est le « colonel » Jean-François Jacqueminot vicomte de Ham (1787-1865), officier à la demi-solde devenu industriel à Bar-le-Duc. Étienne est réélu en 1822 et 1827, mais battu en 1824. Lors de chaque élection, une lutte

éclate entre libéraux, soutenus par une organisation semi-clandestine « Aide-toi, le ciel t'aidera », et les « ultras ». Les moyens de propagande sont limités : réunions informelles, repas, banquets, opuscules, journaux... Ainsi apparaît un mouvement politique ancêtre des partis actuels.

### *La droite populiste allemande, un réseau politique mal défini*

M. Lionel PICARD

professeur agrégé d'allemand, docteur en études germaniques

En Allemagne, l'espace politique entre la droite parlementaire et l'extrême-droite est peu structuré. Les limites entre chaque camp manquent de clarté et laissent la place au développement d'une zone intermédiaire où s'exprime un populisme de droite rassemblant des personnalités venues de divers horizons (membres de partis politiques, d'associations, intellectuels). En effet, ces personnes font office de passeurs entre les deux pôles, et elles s'illustrent dans les médias en prenant position dans des débats politiques très précis qu'elles animent par leur engagement volontiers polémique (souveraineté nationale, rejet de l'Europe, lutte contre l'immigration...). Cette contribution se propose de cerner le fonctionnement en réseau d'un espace politique marqué par les échanges de personnes et d'idées, et de mettre à jour ses stratégies pour élargir son audience, diffuser ses idées dans la société allemande et les mettre à l'agenda politique des partis établis.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.B. Les réseaux politiques

### 4.B.4. Atelier Révolution

vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 - 9h

Présidents

M. Serge BIANCHI

professeur émérite d'histoire de l'université Rennes 2

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

M. François LEFÈVRE

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de Châlons : président

*Un réseau de sociabilité politique sous la Révolution française, clubs et sociétés politiques; intérêt de la publication de leurs délibérations*

M. Serge BIANCHI

professeur émérite d'histoire de l'université Rennes 2

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix : vice-président

Société des études robespierristes : vice-président

Cercle littéraire et historique de Draveil : président

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne : président

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

M. Jacques BERNET

maître de conférences honoraire en histoire moderne

Société historique de Compiègne : membre du conseil d'administration

Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne : président

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre correspondant

Association d'histoire des sociétés rurales : administrateur

Société des études robespierristes: membre  
 membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions  
 M<sup>me</sup> Danièle PINGUÉ  
 maître de conférences honoraire  
 Société d'émulation du Doubs: membre  
 Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône: membre  
 Société des études robespierristes: membre du conseil d'administration  
 membre correspondant du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

Depuis 2004, la commission Jaurès du CTHS, renouant avec des travaux menés à l'époque du centenaire de 1889, a entrepris de publier dans le cadre de l'édition de documents inédits, une nouvelle collection consacrée aux procès-verbaux des clubs politiques et sociétés populaires de la décennie révolutionnaire 1789-1799. Ont été à ce jour imprimés 3 volumes concernant des clubs de Picardie et de Normandie, avec les PV de la Société populaire de Crépey-en-Valois (Oise) [1793-1795] en 2007, de la Société populaire de Honfleur (Calvados) [1791-1795] et des clubs de Jacobins de Compiègne (Oise) [1791-1795] en 2011. Deux nouveaux volumes sont parus en 2014 avec les PV des sociétés de Bernay (Eure) et de Montivilliers (Seine-Maritime), tandis que sont en cours de préparation bien avancée les volumes consacrés à la Société populaire de Gray (Haute-Saône), ainsi qu'aux importants clubs de Jacobins de Versailles (Seine-et-Oise) et Reims (Marne), ce dernier bénéficiant d'un des plus importants fonds conservé dans les archives de la Ville.

Le Congrès de Reims consacré au thème des «réseaux» nous paraît être une occasion unique d'aborder la question des réseaux de sociabilité sous la Révolution française et de faire mieux connaître l'entreprise de longue haleine de la commission Jaurès du CTHS, quant à l'édition d'une source majeure souvent méconnue pour la période, même si sa conservation intégrale reste fort inégale selon les communes et les régions.

Nous proposons donc de consacrer à ce sujet un atelier spécifique d'une demie journée, sous la forme d'une table ronde où interviendraient des collègues partie prenante de ce projet d'édition ou y apportant leur concours ponctuel. Pourraient être ainsi abordés:

- Une présentation d'ensemble du phénomène des réseaux de sociabilité politique sous la décennie révolutionnaire, reprenant les grandes lignes du fascicule d'introduction générale publié par la commission Jaurès en 2009 sous la plume de Serge Bianchi, Jacques Bernet, Danièle Pingué.
- Une présentation du projet d'édition, s'appuyant sur l'expérience des volumes déjà publiés et brossant les perspectives à venir à partir de l'enquête conduite sur l'état des sources à publier souhaitables et/ou envisageables.
- Des interventions sur les travaux déjà effectués, en cours ou en projet, notamment de Jacques Bernet pour Crépy-en-Valois, Compiègne et Reims ; Eric Saunier pour Montivilliers, Danièle Pingué pour Gray, Serge Bianchi pour Versailles, Bernard Gainot pour Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) et les cercles constitutionnels du Second Directoire. Cette première liste d'intervenants devrait être complétée en faisant appel à d'autres spécialistes intéressés, d'ici la tenue du Congrès.

### *Les procès-verbaux de Crépy-en-Valois, Compiègne et Reims*

M. Jacques BERNET

maître de conférences honoraire en histoire moderne

Société historique de Compiègne : membre du conseil d'administration

Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne : président

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre correspondant

Association d'histoire des sociétés rurales : administrateur

Société des études robespierristes : membre

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

M. Fabrice PERRON

docteur en histoire, enseignant

Académie nationale de Reims : membre

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre

### *Les procès verbaux de Montivilliers*

M. Éric SAUNIER

maître de conférences en histoire moderne à l'université du Havre, membre de IDEES (Identités et différenciations dans les espaces, les environnements et les sociétés), UMR 6266

M. Éric WAUTERS

professeur d'histoire moderne à l'université du Havre

### *Les procès-verbaux de Gray*

M<sup>me</sup> Danièle PINGUÉ

maître de conférences honoraire

Société d'émulation du Doubs: membre

Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône (SALSA):  
membre

Société des études robespierristes: membre du conseil d'administration

membre correspondant du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

### *Les procès-verbaux de Paray-le-Monial et les cercles constitutionnels du Second Directoire*

M. Bernard GAINOT

maître de conférences honoraire à l'Institut d'histoire de la Révolution française, université Panthéon-Sorbonne

Société des études robespierristes: membre du conseil d'administration

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions



## ***La société populaire de Grasse entre le réseau local et le réseau national des sociétés politiques***

M<sup>me</sup> Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD

directeur de recherche honoraire du CNRS

Histoire et culture en pays de Haute-Siagne : présidente

M. Michel FROESCHLÉ

astronome à l'Observatoire de la Côte d'Azur (Grasse), président de l'association « Les amis du docteur Belletrud »

Notre communication s'appuie sur les délibérations de la société populaire de Grasse (10 pluviôse -29 nivôse an III, 29 janvier-29 décembre 1794) et celles d'un hameau de cette ville, Plascassier (22 avril 1792-30 thermidor an II, 17 août 1794).

L'analyse de ces textes montre le rôle majeur joué, dans la vie des nombreuses sociétés qui ont vu le jour dans le district de Grasse, par le club de cette ville. Il est à l'origine de leur création, de leur règlement et de leur action.

Cette nouvelle sociabilité politique s'inscrit à la fois dans la tradition des anciennes confréries de pénitents et dans celle des communautés d'habitants.

Par ailleurs, la société républicaine de Grasse est en relation suivie avec le club des Jacobins auquel elle est affiliée et avec de nombreuses autres sociétés du territoire français dont elle reçoit ou des demandes d'affiliation ou des adresses envoyées à la Convention.

Nous nous efforcerons, au cours de cette communication, de montrer l'importance du maillon que constitue la société d'une ville chef-lieu de district entre le réseau local et le réseau national des sociétés politiques.

## ***Les procès-verbaux de Bernay***

M. Bernard BODINIER

professeur émérite d'histoire de l'université de Rouen, membre associé au CRHQ (Centre de recherche d'histoire quantitative)

Société d'études diverses de Louviers et sa région : président

Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie : ancien président

Comité régional d'histoire de la Révolution (Haute-Normandie) : membre

Société des études robespierristes : membre

Association d'histoire des sociétés rurales : secrétaire général

M. André GOUDEAU

docteur en histoire

Cercle d'études vernonnais : membre

Société des études robespierristes : membre

Comité régional d'histoire de la Révolution (Haute-Normandie) : membre

Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie : membre

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.C. Les réseaux économiques

### 4.C.1. Réseaux marchands médiévaux

vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Claude GAUVARD

professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université Panthéon-Sorbonne  
membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Jean TOUZET

Académie de Reims: membre et ancien président

#### *De la circulation de la grâce à la République de l'argent*

M. Henri BRESC

professeur émérite d'histoire médiévale de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La  
Défense

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var:  
membre

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations  
médiévales

Coreligionnaires, conationaux, confrères, compères, cognats, cousins, l'étude des carnets de marchands ou leur reconstitution, dans la Sicile et la Provence médiévales en particulier, mettent en lumière la multiplicité des liens tissés pour leur approvisionnement, leur financement et le vente de leurs marchandises. Si l'appel exclusif aux réseaux religieux, nationaux et familiaux reste longtemps efficace, c'est la multiplicité qui conduit à l'élargissement et à la généralisation du marché.

## ***Le réseau des foires de Champagne (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Émergence et structuration***

M. Jean-Marie YANTE

professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain, Belgique

Au Moyen Âge, l'organisation des foires d'un même espace économique en un cycle rigoureusement structuré peut résulter de nécessités logiques ou d'initiatives de princes «éclairés». Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le comte Thibaud II de Champagne opère une sélection parmi les foires de sa principauté et les organise en un cycle. Le «conduit des foires», garantissant la protection des marchands et de leurs cargaisons, et la «garde des foires», peu à peu une juridiction à prétention universelle enregistrant les contrats et veillant à leur exécution, contribuent au succès de l'entreprise. L'initiative est replacée au sein des préoccupations économiques des dynastes et est rapprochée des «circuits» attestés en Flandre, en Angleterre, dans l'espace rhénan, en Normandie, dans le Languedoc... L'organisation des marchands et les infrastructures dont ils se dotent, retiennent pareillement l'attention.

## ***Le réseau des consulats marchands de Florence au XIV<sup>e</sup> siècle : les nouveaux apports du tribunal de la Mercanzia***

M. Cédric QUERTIER

membre de l'École française de Rome

Le réseau consulaire florentin est moins bien connu que la présence à l'étranger de ses compagnies, notamment entre les grandes faillites et la création du Consulat de la Mer (1340-1421). Or, les archives du tribunal de la Mercanzia offrent des éléments nouveaux. La correspondance conservée (1319-1320, 1345-1347, 1361, 1389-1395) permet d'abord de démontrer l'extension plus large et plus précoce qu'on ne le pensait du réseau en Europe et en Méditerranée. Notre thèse nous a ensuite permis de détailler les rapports entre la nation florentine et la société pisane au XIV<sup>e</sup> siècle, tant pour l'organisation interne (organigramme, détenteurs des charges, statuts et comptes) que pour les conflits avec la société d'accueil. Enfin, l'examen des différents statuts (in) édités des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles permettra de dégager l'évolution du modèle «commun» d'organisation des nations florentines, tandis que la comparaison entre zones

géographiques permettra de mettre en évidence les différentes solutions institutionnelles mises en œuvre.

***Livres de comptes et réseaux d'affaires : les fonds Datini et Salviati (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)***

M<sup>me</sup> Ingrid HOUSSAYE MICHIZI  
chercheur à l'université Paris-Diderot

Le fonds Datini des archives de Prato et le fonds Salviati de la Scuola Normale Superiore de Pise sont les deux plus riches fonds d'entreprises de la première modernité européenne. Ils permettent la reconstruction d'importants réseaux d'affaires florentins parcourant les espaces européen et méditerranéen de la fin du XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle. Les *modus operandi* apparaissent très clairement dans les livres comptables, permettant de reconstruire les interactions entre les compagnies d'affaires florentines, les opérateurs des places qu'ils fréquentaient et les réseaux fonctionnant à longue distance, dont les acteurs intervenaient dans un même environnement régional. À travers l'exemple de la compagnie Datini de Majorque et de la compagnie Salviati de Constantinople, il sera possible de prendre la mesure du lien étroit entre reconstruction de réseaux et comptabilités d'entreprise. La communication cherchera, à travers des exemples concrets d'opérations commerciales, à définir une méthodologie permettant, à partir de telles sources, de reconstituer des réseaux d'affaires parcourant l'Europe et au-delà.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.C. Les réseaux économiques

### 4.C.2. Réseaux et formes des échanges

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Cécile SOUCHON

conservateur général honoraire du patrimoine

membre titulaire du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

M. Francis WALBAUM

Académie nationale de Reims : membre

Thème 4

*Le phénomène des lames cananéennes en Mésopotamie du Nord: un essai d'histoire économique (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.)*

M. Raphaël ANGEVIN

conservateur du patrimoine au service régional de l'archéologie DRAC-Centre,  
membre de l'UMR 7041 ArScAn (Archéologie et sciences de l'Antiquité)

La question de la diffusion des matériaux à très longue distance a depuis longtemps été investie par la recherche archéologique à fin de reconstitution des espaces économiques et des entités culturelles. Cette démarche, qui s'établit dans une dialectique féconde entre centres de production et de consommation, a toutefois conduit à négliger, derrière les grands flux d'objets et d'idées, les formes que pouvaient prendre ces réseaux et la nature des pratiques sociales qui leur étaient régulièrement associées. Trop attentive au modèle des « économies-mondes », leur étude traduit finalement la perception de phénomènes monotones et atemporels, estompant les particularismes les plus significatifs et négligeant leurs possibles évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Dans le cadre de cette communication, nous proposerons de réinvestir l'une des grandes « globalisations » économiques du Chalcolithique et de l'âge du Bronze au Moyen-Orient : le phénomène cananéen. À partir de la fin du

v<sup>e</sup> millénaire et pendant près de deux mille ans, se développent en effet, au sein de structures sociales nettement différenciées, des productions originales de grandes lames en silex dont le consensus semble s'établir à très vaste échelle, depuis la côte du Levant sud jusqu'au plateau iranien. Cette apparente uniformité pose toutefois plus de problèmes qu'elle n'en résout. Par une analyse critique des séries lithiques fréquemment citées à comparaître et une sériation chronologique fine de leurs assemblages, il nous a été possible d'esquisser l'histoire de ce phénomène économique, depuis son succès princeps jusqu'à ses ultimes remises en question.

Elle éclaire l'émergence de bassins économiques autonomes, aux traditions techniques contrastées, dont le développement est pour partie fonction des entités culturelles et des réseaux économiques préexistants, sans jamais les recouvrir totalement. Pendant près d'un millénaire, différentes variantes cananéennes se déploient ainsi dans toute la Mésopotamie du Nord, selon des modalités techniques et des stratégies économiques distinctes, conduisant à la mise en place de structures originales de concentration/diffusion des productions artisanales. In fine et à la suite de multiples respirations du phénomène au cours du iv<sup>e</sup> millénaire, la mise en réseau de ces différents pôles au début du iii<sup>e</sup> millénaire permet de pérenniser et d'institutionnaliser les interactions pressenties quelques siècles plus tôt, au cours d'une séquence marquée par l'établissement d'un dense maillage des territoires et une intensification des relations dans tout le Moyen-Orient.

### *Réseaux commerciaux et financement de la carrière des Indes dans la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle*

M. Robert CHAMBOREDON

professeur agrégé, docteur en histoire moderne

Institut européen Séguier : membre du conseil d'administration

Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : secrétaire

Académie de Nîmes : président

Mobiliser, drainer, placer des capitaux disponibles, figurèrent parmi les activités essentielles des maisons de commerce européennes implantées à Cadix au xviii<sup>e</sup> siècle, à commencer par celles de la « nation française ».

Les diverses sociétés Gilly-Fornier qui se succédèrent dans le port andalou, et qui figurèrent parmi les plus importantes de ladite nation, s'activèrent dans ce négoce, qu'il s'agisse des expéditions de marchandises ou des prêts à la grosse aventure.

La richesse exceptionnelle d'un fonds d'archives d'entreprise déposé aux Archives départementales du Gard – le fonds Fornier de Clausonne – permet, grâce au registre des expéditions couvrant la période 1748-1767, et à la correspondance commerciale et particulière qui s'étend sur la plus grande partie de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, de mettre en évidence le rôle des réseaux d'affaires dans le financement du commerce espagnol transatlantique.

### *La Banque de France à la conquête des départements au XIX<sup>e</sup> siècle*

M. Matthieu DE OLIVEIRA

maître de conférences en histoire à l'université Charles-de-Gaulle-Lille 3

Longtemps limitée à la seule capitale, la Banque de France, société privée fondée en 1800 mais placée dans l'orbite de l'État dès 1806, entreprend progressivement de partir à la conquête de la province. À partir de 1836 et plus encore à la suite de la crise de 1848, elle plante (au moins) une succursale dans chaque département français et met en place un réseau qui couvre l'ensemble du territoire en 1898. En cela, elle favorise l'apparition d'un marché économique et financier unifié et participe à l'émergence de l'État-nation. C'est ce processus de maillage progressif mis en œuvre par la Banque, sous l'œil du Gouvernement comme des départements, que l'on se propose d'étudier ici. La communication focalisera plus particulièrement son attention sur les étapes, faites d'accélération et de temps d'attente, de cette construction tant économique que politique, la géographie des implantations ou encore les raisons qui président au choix de telle ou telle ville pour accueillir une succursale.



*Les « structures inférieures du crédit » de la librairie à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Cercles, réseaux et chaînes ou les dynamiques financières d'un corps renouvelé*

M<sup>me</sup> Viera REBOLLEDO-DHUIN

enseignante

Association pour le développement de l'histoire culturelle : membre

Association française d'histoire économique : membre

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle : membre

Société des études romantiques et dix-neuviémistes : membre

Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche : membre

Société française d'histoire urbaine : membre

L'usage des termes « réseaux » et « crédit » est aujourd'hui omniprésent en sciences sociales, au point que ces notions perdent parfois de leur efficacité (Lemercier et Zalc, 2012). Elles permettent pourtant de saisir les dynamiques des « structures inférieures » (Gille, 1959) de financement de la librairie au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'heure de son entrée dans le « capitalisme d'édition » (Mollier, 1988). Il s'agit, à travers notre étude, de mettre en relation deux, voire trois domaines d'étude qui se sont largement ignorés jusque-là. L'histoire du livre comme l'histoire économique de l'époque contemporaine sont principalement restées celles des entreprises (Hautcœur, 2002 ; Mollier, 2013). Au contraire, l'étude de la librairie, menée par le biais des dossiers de faillite durant ma thèse, répond directement aux plaidoyers anciens et renouvelés en faveur d'une histoire quantitative et sociale de l'économie (Bouvier, 1974 ; Hautcœur, 2008). Ma réflexion se trouve également au carrefour de l'histoire et de la sociologie. La notion de cercle - et l'analyse suppose des recherches généalogiques poussées sur les libraires brevetés et/ou en faillite - permet de mettre en évidence les fondements d'une communauté - héritée des anciennes corporations et implicitement recréée par le régime de brevet - en pleine mutation, ainsi que le rôle de la topographie au sein des structures de financements des libraires. L'analyse en termes de réseaux facilite la compréhension de ce territoire, s'assimilant aux districts industriels, et permet de prendre en compte - outre les conflits qui surgissent au sein des corps de métiers et/ou des systèmes que l'on a longtemps cru fondés, à tort, sur des relations de solidarité (Daumas, 2007 ; Kaplan et Minard éd., 2004) - la

multiplicité des identités des acteurs et des liens qu'ils entretiennent entre eux, sinon la complexité de la réalité sociale et la diversité des dynamiques qui la sous-tendent. Néanmoins, pour comprendre pleinement ces dynamiques auréolaires et réticulaires, collectives et individuelles, clandestines ou institutionnelles, informelles ou formelles, l'étude de la circulation du crédit financier et moral des libraires peut s'envisager à travers la notion de chaîne, qui nécessite de nouveaux moyens techniques facilitant leur visualisation.

Ma communication pourra suivre trois axes de réflexion : l'un théorique, portant sur les différents concepts et leur efficacité dans le champ de ma recherche ; l'autre empirique afin de montrer leur complémentarité pour saisir la complexité de la réalité des sociétés du livre ; le troisième d'ordre méthodologique comme une ouverture vers une réflexion collective sur les méthodes de travail.

### *Un réseau économique et spirituel : l'Association des vins d'abbayes*

M<sup>me</sup> Michèle PALLIER

Académie de Nîmes : Ancien président

Créée en 2007, l'Association des vins d'abbayes, dont le président est Philippe d'Allaines, propriétaire de l'abbaye cistercienne de Valmagne, dans l'Hérault, a pour but de regrouper et de promouvoir des vignobles qui dépendaient de monastères cisterciens ou de chartreux.

Deux abbayes bénédictines vivantes : l'abbaye des chanoines de Lagrasse, dans l'Aude, et l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux, dans le Vaucluse, et une quinzaine de propriétaires privés qui exploitent des vignobles plantés sur des terroirs d'origine bénédictine ou cistercienne, et produisent des vins de grande qualité, dessinent de la Champagne à la Touraine, en passant par la Bourgogne, le Languedoc et le Bordelais, un itinéraire historique, culturel et œnologique.

Ces abbayes, qui organisent pour la plupart des manifestations culturelles diverses (expositions, concerts), se font connaître par leur site Internet et se retrouvent chaque année au Salon des vins d'abbayes, qui se tient au Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

C'est une occasion plus visible pour leurs propriétaires de témoigner de leur souci de perfection et de leur volonté de faire connaître un patrimoine historique, architectural, culturel et spirituel exceptionnel.

# Thème 4. Réseaux formels et informels

## 4.C. Les réseaux économiques

### 4.C.3. Réseaux et dominations

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M<sup>me</sup> Hélène RICHARD

inspectrice générale des bibliothèques

membre titulaire du CTHS, présidente de la section Sciences géographiques et environnement

M. Maurice HAMON

directeur honoraire des relations générales de Saint-Gobain, président du Centre international du vitrail de Chartres

membre du CTHS, président de la section Histoire contemporaine et du temps présent

#### *Réseaux commerciaux au XVIII<sup>e</sup> siècle : des données aux modèles*

M. Laurent BEAUGUITTE

chargé de recherche

M. Pierre GERVAIS

professeur d'université à l'université Sorbonne-Nouvelle, membre du CRAN-CREW (Centre de recherche sur l'Amérique du Nord-Center for Research on the English-Speaking Worl), EA 4399

Cette communication étudie les filières marchandes et de crédit du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment celles mises en évidence par les fonds Gradis et Hollingsworth (Gervais, 2012). Après avoir décrit les sources historiques utilisées et ce qu'implique le passage à la forme de réseau, nous commencerons par discuter la pertinence méthodologique et thématique de différentes mesures courantes en analyse de réseau. L'objectif est également de proposer des modèles de réseau afin de dépasser le stade monographique. Il apparaît en effet prometteur de

concevoir des idéaux-types de réseau basés sur les logiques des acteurs impliqués (Beauguitte, 2014).

### 1. Ce qu'est le réseau de crédit au XVIII<sup>e</sup>

L'importance des réseaux de crédit pour les activités marchandes de l'époque moderne a suscité de nombreuses recherches ces dernières années (Hancock, 2009 ; Trivellato, 2009, et, sur le crédit, Fontaine, 2008). Ces travaux, en précisant d'autres sur les activités marchandes en général (par exemple Jeannin, 2002 ; Matson, 1998), ont montré que les réseaux marchands permettaient de gérer des ensembles de transaction complexes, couvrant plusieurs continents et des multitudes de produits, avec des chaînes très denses d'acteurs finançant et assurant le transfert de produits d'un marché à un autre.

Mais ces études empiriques s'en tiennent à des remarques souvent impressionnistes sur les réseaux utilisés, sans analyse de structure systématique, ce qui rend difficile de comprendre dans chaque cas de quel type de réseau il s'agit, quels sont ses modes de fonctionnement, et de quelle façon, dans quelles directions, et avec quelle efficacité, le réseau générerait des avantages comparatifs pour ses participants. Nous proposons ici de pousser plus loin l'analyse de ces réseaux, en utilisant des méthodes et des outils plus formalisés. La précision des sources utilisées autorise en effet l'utilisation de traitements statistiques d'analyse de réseaux.

### 2. Mesures et interprétation

Les mesures et méthodes disponibles en analyse de réseau, qu'il s'agisse des réseaux sociaux ou des réseaux complexes, sont nombreuses et l'objectif n'est évidemment pas ici de les présenter toutes. Il s'agit plus modestement de proposer quelques indicateurs qui nous paraissent thématiquement pertinents pour le phénomène étudié. La pertinence de l'indicateur est liée à l'interprétation historique pouvant en être faite, en évitant autant que possible les anachronismes. Elle est également fonction des hypothèses formulées en fonction de notre connaissance du thème, de la période et des représentations des acteurs de l'époque.

Suite aux travaux menés en amont (Gervais, 2012), deux hypothèses peuvent être posées sur les réseaux commerciaux et de crédit de l'époque : d'une part, chaque réseau est un agrégat de sous-réseaux spécialisés ; d'autre part, chaque sous-réseau est hautement hiérarchisé. Pour caractériser la hiérarchie du graphe

dans son ensemble, nous mobilisons deux indicateurs, l'indice de centralisation et la distribution des degrés. Le repérage des acteurs les plus centraux se fait à l'aide de deux indicateurs : la centralité de degré (nombre de liens adjacents à un sommet) et la centralité d'intermédiarité (nombre de chemins passant par un sommet). La redondance de ces deux indicateurs sera également testée. Enfin, la spécialisation des sous-réseaux se manifeste par des composantes connexes liant des acteurs commerçants les mêmes produits. L'utilisation de méthodes de *clustering* (classification de données) permet de vérifier la robustesse de cette spécialisation en sous réseaux.

### 3. Des logiques commerciales aux modèles de réseaux

L'étude des réseaux obtenus pour différents commerçants et différents produits permet de lier les logiques des acteurs aux structures micro, méso et macro observés dans les réseaux. Trois motifs apparaissent nettement :

- la logique des étoiles correspondant aux acteurs principaux (niveau micro) ;
- la logique des sous-graphes connexes correspondant au type de produit concerné (niveau méso).

Le cœur est occupé par une poignée de (comparativement) gros acteurs, pour la plupart commerçants, plus ou moins reliés les uns aux autres et spécialisés dans un type de marchandises données. Ils concentrent la plus grande partie des crédits accordés. Chacun d'eux traite avec un nombre important d'acteurs spécialisés et souvent ancrés dans un territoire précis. Les sommes et quantités en jeu sont alors plus modestes.

#### Idéal-type de réseau commercial au XVIII<sup>e</sup> siècle

L'exploration plus fine des différents aspects de ces réseaux, en particulier l'analyse comparative de la structuration des centres et des périphéries, ou du degré de complexités des logiques « en étoile » des sous-graphes de produits et des sous-réseaux d'acteurs, pourrait également conduire à élaborer des typologies provisoires, fondées sur les fonctions différenciées remplies par chaque marchand à l'intérieur du réseau de réseaux auquel il appartenait.

## ***Le patronat et l'analyse réseau : découvrir les mondes de production***

M. Lionel DUMOND

maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paul Valéry-Montpellier 3

Le renouvellement des études sur le patronat a souligné, notamment à travers la collection des patrons du Second Empire, combien les entrepreneurs français se trouvaient pris dans « des mondes clos », des espaces sociaux d'échelle régionale. Mais, faute d'instruments d'analyse adéquat, il n'est que rarement parvenu à sortir d'une analyse biographique qui, même lorsqu'elle se présente sous la forme de la prosopographie, se montre incapable de rendre compte de la nature et des formes des réseaux sous-jacents à ces espaces sociaux. La communication se propose de faire apparaître cette dimension d'espace social à la faveur de l'application d'outils informatiques d'analyse de réseaux à différentes variables indépendantes les unes des autres : parenté, liens d'affaires et présence en qualité de témoin de mariage des individus considérés. Elle se fonde sur un corpus formé des cent entrepreneurs les plus représentatifs de l'économie héraultaise de la fin de la monarchie de Juillet aux débuts du Second Empire. Et elle montre comment cette dimension de réseaux permet de progresser dans la mise en évidence des mondes de production que forment ses différentes composantes.

## ***Réseaux sociaux et catégories sociales blanches martiniquaises au XIX<sup>e</sup> siècle***

M<sup>me</sup> Marie HARDY

chargée de recherche

L'historiographie a très peu porté sur la société martiniquaise et encore bien moins sur la population libre blanche formant l'élite de l'ancienne colonie. La recherche historique actuelle reste encore empreinte de non-dits sur cette classe « dominante ». Pourtant l'intérêt d'un tel sujet est indéniable dans l'appréhension des réseaux sociaux qui participent à l'identité du groupe social blanc et in fine de la société martiniquaise dans son ensemble. La toute récente thèse en histoire sociale sur *Le monde du café à la Martinique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles* a montré que l'univers blanc est parcellaire, la majorité de la population blanche

appartient à un groupe social intermédiaire qui s'oppose dans ses pratiques et ses réseaux sociaux à l'élite sucrière blanche. De la même manière, le rôle des femmes et la place qu'elles tiennent dans la société varient en fonction du milieu dans lequel elles gravitent. L'abondante correspondance Hayot, famille de l'élite sucrière martiniquaise, confrontée aux archives notariales révèle les disparités socio-économiques existant entre deux mondes aux stratégies matrimoniales et aux réseaux sociaux divergents.

### *Réseaux marchands et industriels russes au XIX<sup>e</sup> : le cas de la dynastie sibérienne des Basnine*

M<sup>me</sup> Solange BAUDOUIN

doctorante à l'INALCO (Institut international des langues et civilisations orientales), Paris

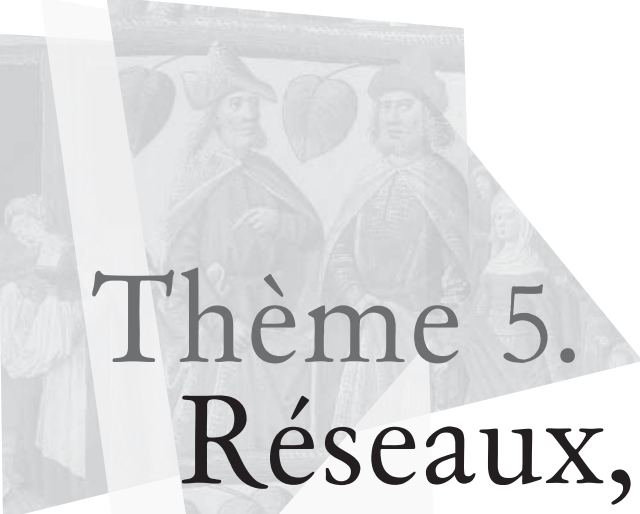
Pour illustrer le thème des réseaux économiques et commerciaux, nous nous sommes intéressés à l'histoire de la classe marchande sibérienne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ce thème pourrait réserver des découvertes intéressantes dans le futur si l'on en juge par l'intérêt que lui portent nombre d'historiens russes contemporains. Pour l'heure, les mémorialistes recensés en Sibérie constituent 6% des annuaires de bibliographie pour l'ensemble de la Russie. C'est peu. Les auteurs sont pour la plupart des personnages politiques, essentiellement représentants de la noblesse et on ne dénombre que quelques rares marchands. Or, la classe marchande a constitué de tout temps un élément important de la société sibérienne et mérite d'être mieux étudiée. Nous nous concentrerons sur le cas d'une famille de négociants, les Basnine, dont l'origine remonte au XVII<sup>e</sup> siècle. Structure familiale, la dynastie Basnine peut, à elle seule, être considérée comme un réseau. Structure ouverte, elle débouche sur d'autres réseaux ou s'entrecroise avec eux d'une manière dynamique. Nous aimerions montrer comment les riches négociants russes n'ont pas attendu la constitution des Guildes pour constituer un groupe privilégié. En janvier 1721, le statut du commerçant russe est fixé par le Règlement de la Magistrature suprême qui va réformer l'administration urbaine. Il s'agit du prélude au partage de la population urbaine en deux Guildes. Le dessein sans équivoque est de trouver des ressources fiscales supplémentaires en taxant les nouveaux inscrits. Toutefois, le statut de négociant ne sera mis en oeuvre, sous Pierre le Grand puis sous Catherine II, qu'avec lenteur

et sans grand succès. Il est difficile alors de penser que ces textes aient eu un rôle fondateur pour les réseaux de marchands. Pour ce qui est du premier représentant connu de la dynastie, Maxime Basnine, son fils Timothée a cinq ans au moment où Pierre le Grand officialise la fonction de commerçant. Sur ses traces, Catherine II veut créer une réelle bourgeoisie : mais a-t-on cure de tout cela en Sibérie septentrionale, d'où viennent les Basnine ? On sait peu de choses sur Maxime Basnine : paysan originaire du nord de la Sibérie, poussé par l'appât du gain et le désir d'explorer des terres nouvelles, il s'établit au début du XVIII<sup>e</sup> aux sources de la Lena. Nous n'en savons pas plus. L'explication d'un paysan fuyant le servage est plausible. Nous pencherions plutôt pour l'hypothèse que Maxime était un de ces paysans libres, les « *odnovortsy* », qui, à l'inverse des paysans russes ordinaires, possédaient la terre et l'exploitaient à leur seul profit. Plusieurs *odnovortsy* se sont enrichis, contrairement au reste de la paysannerie. Sinon, comment expliquer l'essor fabuleux de ce simple paysan ? Puis nous souhaiterions montrer combien la famille Basnine, si elle constitue par elle-même un réseau, peut être vue comme un pôle de réseau commerçant, lié à d'autres pôles commerçants, tous ancrés dans le quotidien pragmatique des échanges. D'autres réseaux se multiplient autour des Basnine. Les membres de l'administration régionale nous en fournissent de remarquables exemples. Quand Pestel est nommé Gouverneur Général de Sibérie, ses services accuseront les Basnine dans les affaires de spéculation sur les céréales, mais à son tour, le Gouverneur en personne fera figure d'accusé et la corruption en Sibérie apparaîtra à certains chroniqueurs comme un phénomène endémique, impossible à enrayer. L'industrie aurifère de la Lena nous fournit un autre observatoire privilégié des réseaux. La troisième génération des Basnine devient partie prenante à cette lucrative industrie par le truchement de Pavel Basnine (1816-1867) qui, prospecteur chanceux, crée avec un autre entrepreneur d'Irkoutsk, P.I. Katichevtsev, la « Société commerciale d'exploitation aurifère lénienne ». Un important réseau de négociants sibériens se mobilise et de concert, les Basnine, Katichevtsev, Trapeznikov et Bazanov, financent l'expédition d'Oliokminska dirigée par le célèbre géographe P.A. Kropotkine. On voit que le réseau de ces hardis négociants débouche, par l'intermédiaire de Kropotkine sur un autre réseau essentiel à l'époque, celui des géographes de l'Empire, qui oeuvraient à des fins souvent politiques. Les réseaux se complexifient : négociants, entrepreneurs et géographes voient leurs routes se croiser dans cette Russie orientale. De cet entrecroisement pourront résulter de liens capitalistiques. Par exemple, le



capital de Lenzoto s'ouvre à un nouveau réseau, plus politique en 1872, quand apparaît sur les bords de la Lena la dynastie des Guinsbourg, riches négociants. Les Guinsbourg prennent la majorité du capital, et au deuxième rang des actionnaires on voit apparaître la Banque gouvernementale fondée par le tout puissant ministre des Finances russe, S. Witte, ou encore l'Impératrice. Concernant les sources, signalons qu'une importante recherche prosopographique est en cours sur les Basnine. Ce sont pour l'essentiel des dépouillements d'archives et de périodiques contenant des articles de Piotr P. Basnine. Ce Basnine de la quatrième génération a lui-même exploité pour ses publications une série de carnets provenant de ses ancêtres et il représente la source principale pour les chercheurs contemporains.





Thème 5.  
Réseaux,  
identités,  
mémoire



# Thème 5. Réseaux, identités, mémoire

## 5.A. Les diasporas

mercredi 29 avril 2015 - 9h

Présidents

M. François BART

professeur émérite de l'université Bordeaux-Montaigne, directeur de la revue *Les Cahiers d'Outre-Mer*

membre titulaire du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

M. Alain SEGAL

Académie nationale de Reims : membre

### *Concurrence et complémentarité : l'essor des missions lazaristes et jésuites au Liban (1831-1861)*

M. Yann BOUYRAT

professeur agrégé et docteur en histoire, diplômé en sciences politiques, chargé de cours à l'UCO (université catholique de l'Ouest) d'Angers

Revenus en Orient en 1831, les PP. jésuites et lazaristes sont parvenus, au cours des trente années suivantes, à mettre en place un puissant réseau de missions et d'écoles, aussi bien sur la côte que dans la Montagne libanaise.

Cette expansion ne s'est pas faite sans tensions. Les prêtres de la Mission et les disciples de Saint Ignace se sont d'abord heurtés dans leurs choix d'implantation. Cette rivalité aboutit à un partage précaire de l'espace libanais, les premiers s'installant au nord, en « pays » maronite, les seconds au sud et au centre, dans des espaces plus divers sur le plan religieux. Leurs rapports respectifs avec la France les ont aussi éloignés : proches des lazaristes, les consuls de France ont toujours éprouvé une grande méfiance à l'égard des jésuites.

Les deux congrégations ont cependant fini par se rapprocher. Deux facteurs clefs l'expliquent : une commune volonté de diffuser, parallèlement au catholicisme, la langue et la culture françaises dans de grandes institutions scolaires ;

la nécessité surtout, de faire front commun face à un nouvel adversaire : les prédicateurs protestants.

D'abord concurrentes, les missions jésuites et lazarisites sont ainsi devenues complémentaires, pour le plus grand profit de la France.

### *Identités hongroises en France au XVIII<sup>e</sup> siècle : les diasporas hongroises dans la société française de l'Ancien Régime*

M. Ferenc TOTH

directeur de recherche, membre du conseil d'administration de la Société scientifique du département de Vas, Hongrie et de l'Académie hongroise des sciences

La cour de Versailles, œuvre de Louis XIV, était exemplaire pour tous les souverains de l'Europe moderne. Hormis sa fonction d'instrument de règne, elle était aussi un véritable foyer de civilisation. La situation particulière de la bonne société aulique, comme l'a écrit Norbert Élias, forma de ses membres « des spécialistes du modelage des relations sociales ». C'est en ce sens que la société de cour participa activement à l'assimilation des élites étrangères dont quelques célèbres aristocrates hongrois. L'immigration hongroise en France était avant tout politique et militaire. Elle commença à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et surtout après la guerre d'indépendance hongroise (1703-1711) qui se termina par la chute du prince François II Rákóczi. Rákóczi, descendant des princes de Transylvanie, était un allié oriental de Louis XIV qui profita des troubles en Hongrie durant la guerre de Succession d'Espagne. Le prince déchu trouva un refuge dans la cour de Louis XIV. De même, ses officiers et partisans le suivirent dans son émigration en France. Beaucoup d'anciens combattants de la guerre d'indépendance trouvèrent un emploi au sein de l'armée royale française. C'est à cette époque que la manière de combattre à la hongroise, autrement dite « la tactique de la petite guerre », commença à s'épanouir en Europe. Les penseurs militaires du siècle des Lumières s'inspirèrent beaucoup des ouvrages des auteurs anciens (Polybe, Jules César, Salluste etc.). Les qualités militaires de ces peuples guerriers furent considérées comme caractéristiques ethniques propres à une collectivité, population ou race données. D'après cette vision, les Hongrois devaient leur aptitude pour la cavalerie à leurs anciens ancêtres, les Huns. La cavalerie légère hongroise, les hussards, apparut dans presque toutes les armées européennes. L'armée

impériale en comptait plusieurs régiments à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'armée royale française voulait opposer aux hussards impériaux leurs compatriotes réfugiés en France. Après les débuts incertains de cette armée en France, le premier régiment de hussards permanent fut fondé en 1720 par le comte Ladislas Berchény. Ensuite, le nombre de ces régiments ne cessa de croître jusqu'à la Révolution, époque à laquelle il y en avait douze. Les régiments de hussards comme les autres régiments étrangers de l'armée royale française étaient particulièrement liés à la personne du roi. Pendant les jours tumultueux de la Révolution, ils combattirent aux côtés des autres royalistes. Il faut souligner le rôle de certains aristocrates d'origine hongroise dans la préparation de la fameuse fuite de Varennes. Il en résulta leur expulsion à l'étranger. Dans notre présentation, nous souhaiterions fournir à travers des méthodes prosopographiques une synthèse de nos recherches sur l'histoire de l'immigration hongroise en France à l'époque des Lumières. En particulier, nous voudrions insister sur le rôle des personnes les plus importantes issues de cette immigration dans les différentes périodes de l'histoire de l'Ancien Régime. Ainsi, nous évoquerons le séjour du prince Rákóczi à la fin du règne de Louis XIV, la carrière du comte Ladislas Berchény, maréchal de France et chef charismatique des immigrés hongrois en France, ainsi que la figure pittoresque du comte Ladislas Valentin Esterhazy, appartenant au cercle intime de la reine Marie-Antoinette jusqu'à la Révolution française. L'objectif de notre présentation est de montrer dans quelle mesure une forte identité hongroise (immigration politique, régiments de hussards, titre de noblesse hongroise etc.) pouvait contribuer, favoriser ou empêcher l'intégration de cette élite dans la société française.

**« Anciens » et « nouveaux » Grecs de Bordeaux : nouvelles techniques de communication et conservation de la langue grecque en migration**

M. Antoine PASCAUD

chercheur post-doctorant en linguistique et littérature, université Bordeaux-Montaigne, membre de l'IKER (Centre de recherche sur la langue et les textes basques), UMR 5478, CNRS

La présence grecque à Bordeaux, historique bien que faible, offre une configuration sociolinguistique remarquable de par la scission clairement marquée entre « anciens » et « nouveaux » migrants. La religion, le rapport à la Grèce

et bien sûr la langue sont autant de sujets marquant la rupture entre les deux communautés. L'observation et l'analyse de ces discordances, d'un point de vue linguistique, au regard de la configuration diasporique déclarée des Grecs de Bordeaux et de l'apparition de nouveaux moyens de communication (Internet) est d'un intérêt certain pour la compréhension des diasporas et des migrations. À l'aide d'un panel d'informateurs, il sera mis en évidence que la langue est mieux conservée par les « nouveaux » grâce à ces moyens de communication et qu'elle facilite, en outre, la construction d'un réseau entre pays d'accueil et d'origine. Néanmoins, cette réticularité « numérique » fait perdre bon nombre de traits diasporiques à la communauté des « nouveaux » vis-à-vis des « anciens » qui paraissent donc plus représentatifs de la diaspora grecque.

### ***Le programme « Colombia Nos Une » et sa mise en place au Consulat de la Colombie à Paris***

M<sup>me</sup> María Isabel QUINTANA MARIN  
historienne de l'art

« Colombia Nos Une » [La Colombie nous unit] est un réseau créé en 2003 par le ministère des Affaires étrangères de la Colombie. Il a été spécialement conçu pour la communauté colombienne séjournant à l'étranger. Il cherche entre autres à entretenir et créer des liens entre les migrants et leur pays d'origine, ainsi qu'à « développer des réseaux sociaux permettant d'augmenter le capital social des communautés colombiennes à l'étranger ». Ma communication portera sur la présentation de ce réseau (caractéristiques, fonctionnement...) et de quelques exemples de sa mise en place au Consulat de la Colombie à Paris.

### ***Les Peuls : un peuple en réseau***

M<sup>me</sup> Yassine KERVELLA-MANSARÉ

doctorante en ethnologie, chargée de cours à l'université de Bretagne occidentale, Brest

De nos jours, la fragmentation de la population peule sur plus d'une vingtaine de pays fait penser la figure d'un archipel [1994: « L'archipel peul », *Cahiers d'études africaines*, n° 133-135]. Des îlots de communautés séparées



au cours des siècles se sont fixés dans des régions distinctes, entre la bordure atlantique de l'Afrique de l'Ouest et le Tchad, voire au-delà. Archipel, mais aussi réseau, où circulent des personnes, nomades ou sédentarisées, des objets, des informations et des animaux - surtout des vaches qui constituent historiquement le principal patrimoine matériel des Peuls. En tant que tel, ce réseau incline à cultiver une identité que l'on peut qualifier d'ethnique, à condition de s'entendre sur le sens de ce mot. En appui sur des enquêtes inédites de terrain, l'objet de mon intervention serait de croiser deux points de vue, afin de mettre en évidence quelques pratiques et principes intellectuels qui contribuent à dynamiser ce réseau. 1) Comment les Peuls en général, quelle que soit la communauté distincte à laquelle ils appartiennent, veillent à cultiver l'image d'une solidarité interne? 2) Comment interpréter les discours tenus actuellement sur certains sites Web consacrés aux Peuls, en tant qu'ils ont pour programmes affichés de faire émerger une conception nouvelle de ce réseau, sous couvert de faire perdurer l'ancienne?

# Thème 5. Réseaux, identités, mémoire

## 5.B. La mémoire

### 5.B.1. Mémoire et historiographie

jeudi 30 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Jacques VERGER

professeur émérite des universités

membre émérite du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

M. Jean-Luc LIEZ

docteur en histoire de l'art, directeur de la Maison du patrimoine du Grand Troyes

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube: membre

Thème 5

#### *Les réseaux épistolaires des Anglo-Saxons et des Irlandais sur le continent au haut Moyen Âge*

M. Julian FÜHRER

enseignant chercheur en histoire à l'université de Zurich, Suisse

La communication se propose d'examiner les dossiers épistolaires des Irlandais et Anglo-Saxons qui étaient présents sur le continent au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles) et se trouvaient par là dans une situation de communication très spécifique: loin de leurs réseaux personnels, du moins selon leur propre estimation, ils établirent de nouveaux liens pour entrer en interaction avec leur environnement, s'appuyant ou bien sur ceux qu'ils considéraient comme des « compatriotes » ou bien sur les élites du continent, fussent-elles locales (en l'occurrence, les rois, seigneurs et évêques) ou les représentants d'une autorité lointaine (la papauté). L'action de ces personnages se heurtait parfois aux réseaux sociaux et communicatifs préexistants. La communication étudiera aussi bien la

structure (hiérarchique ou non) des réseaux de communication que leur caractère social : si le cadre pour ainsi dire ethnique des Irlandais et Anglo-Saxons est transgressé, quels acteurs sociaux sont intégrés dans les réseaux et à quelle fin ?

### ***Réseaux fossilisés, réseaux fantasmés : les collections épistolaires du haut Moyen Âge***

M. Bruno DUMÉZIL

maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Alors que les épîtres jouent un rôle central dans notre connaissance du haut Moyen Âge, elles restent souvent considérées comme des pièces isolées et sont travaillées comme telles. Pourtant, dans bien des cas, la lettre ne prend véritablement son sens que lorsqu'elle est comprise comme la partie d'un ensemble plus vaste, à savoir la collection épistolaire. Ce type de rassemblement est particulièrement fréquent entre la fin du v<sup>e</sup> et le début du vii<sup>e</sup> siècle. Longtemps négligées en raison du caractère banal ou allusif des messages conservés, ces collections sont aujourd'hui analysées à la lumière de la théorie des réseaux. Chacune illustre en effet les liens qu'un épistolier construit, entretient et modifie au cours de son existence. On doit toutefois demeurer prudent et il convient d'envisager chaque ensemble dans le contexte de sa réalisation. Certaines collections ont été rassemblées après la mort de l'auteur : elles témoignent à ce titre de l'état des archives conservées et du prestige qui y était attaché. Malgré leurs lacunes, elles permettent peut-être d'entrevoir une partie du réseau réel. D'autres collections sont en revanche des rassemblements réfléchis de la part d'un auteur particulier : dans ce cas, la collection constitue moins le témoignage d'amitiés authentiques que la mise en valeur de contacts jugés importants. Dans quelques cas, la mise en collection - accompagnée parfois d'une réécriture de certaines pièces - participe d'une démarche apologétique : l'auteur qui publie ses volumes de lettres choisies n'affiche pas son réseau passé, mais il le réinvente à la lumière du présent.

## *La reconnaissance sociale par l'écriture de l'Histoire au XV<sup>e</sup> siècle : une voie étroite et incertaine*

M. Serge BOUCHET

professeur agrégé d'histoire à l'université de La Réunion, docteur en histoire médiévale

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

Association historique internationale de l'océan Indien : trésorier

Comité international des sciences historiques : membre

L'analyse de trois chroniques citadines de Ugo Caleffini (1439-1503), officier ducal à Ferrare, de Gaspare Nadi (1418-1505), maçon de Bologne et de Andrea Bernardi (1450 - 1522) barbier de Forlì, montrera l'existence de réseaux formels et informels dans les cours princières de la Plaine du Pô. Elle présentera les tentatives de Ugo Caleffini et Andrea Bernardi pour s'inscrire par l'écriture dans un réseau qui n'est pas le leur. Elle examinera les réseaux administratifs et culturels et la façon dont les relations sont sollicitées. Le premier chroniqueur se heurte à la concurrence des membres de réseaux plus puissants tandis que le second atteint partiellement son but et intègre un milieu humaniste valorisant. Cependant, cette reconnaissance est en partie feinte. Ces exemples font ressortir la hiérarchie sociale et sa relative imperméabilité. Le parcours de Gaspare Nadi ouvre une autre lecture. Ce dernier n'élabore pas une évidente stratégie d'ascension sociale, c'est la postérité qui lui assigne une position enviable grâce à l'écriture d'une chronique. Problématique: la quête de la reconnaissance sociale influence le récit historique des chroniques citadines, et, inversement, l'écriture de l'histoire permet également l'insertion dans le réseau des chroniqueurs.

## Les mythes de fondation des villes d'Île-de-France (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

M<sup>me</sup> Judith FÖRSTEL

conservateur en chef du patrimoine au service de l'Inventaire d'Île-de-France

Société française d'archéologie : membre

membre du CTHS, secrétaire de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Qui fonda Paris? Pâris, à en croire Jean Lemaire de Belges dans les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye (1510-1513)*, une œuvre aujourd'hui méconnue mais très célèbre en son temps. Ce mythe de la fondation de Paris par des Troyens est du reste bien plus ancien, puisqu'on en trouve déjà la trace chez Rigord au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Si l'exemple de Paris est bien connu, on sait moins que d'autres villes de la région se sont elles aussi dotées, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, de fondateurs mythiques : Isis pour Melun, Belgius pour Beauvais et Pontoise. Ces légendes ont été diffusées par des textes « historiques » mais aussi par des représentations lors des entrées royales, et l'on en connaît également une adaptation en tapisserie vers 1530 (la tenture de l'*Histoire des rois des Gaules* de Beauvais). Ainsi s'est constitué un réseau de villes « troyennes » tout autour de la capitale, à la fois en écho et en réplique à l'exemple parisien. On se propose donc de mettre en exergue ces légendes aujourd'hui oubliées, mais encore très vivaces dans l'historiographie locale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

# Thème 5. Réseaux, identités, mémoire

## 5.B. La mémoire

### 5.B.2. Mémoire et identité

jeudi 30 avril 2015 - 14h

Présidents

M<sup>me</sup> Mireille CORBIER

directeur de recherche émérite au CNRS (USR 710), directeur de *L'Année épigraphique*

membre émérite du CTHS, section Histoire et archéologie des civilisations antiques

M. Emmanuel DORFFER

Académie nationale de Reims : président

Société des amis du vieux Reims : membre

Thème 5

#### *Les seigneurs de Labarthe et les grands du Midi médiéval : des liens et des conséquences*

M<sup>me</sup> Magali BAUDOIN

chercheur en histoire et archéologie médiévale, laboratoire FRAMESPA (France méridionale et Espagne : histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine), université Toulouse - Jean Jaurès

Association des amis des archives de la Haute-Garonne : membre

La famille seigneuriale des Labarthe est une lignée fort méconnue. Les premières sources, rares, la placent au cœur du piémont pyrénéen durant le XII<sup>e</sup> siècle. Leur territoire relativement conséquent se compose de quatre vallées pyrénéennes (Aure, Nestes, Barousse et Magnoac) et le titre de vicomte leur est attribué. Dans de nombreuses sources, de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle, leur nom est régulièrement associé à celui des grands seigneurs du Midi médiéval tels que les comtes de Comminges, les comtes de Toulouse et les comtes de Foix. De la même manière, les seigneurs de Labarthe se lient aux

vicomtes d'Armagnac dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'à la toute fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ces liens, bien souvent durables et dont la nature et les partenaires sont divers et variés, posent de multiples interrogations quant à leur(s) raison(s) et leurs conséquences.

*À l'ombre de l'Ordre de Malte : pratiques et dynamiques de fabrication des liens sociaux dans l'espace euro-méditerranéen. Le cas de Messine au XVII<sup>e</sup> siècle*

M. Salvatore LO PICCOLO

doctorant en histoire moderne à l'université Toulouse - Jean Jaurès, membre du laboratoire FRAMESPA (France méridionale et Espagne, histoire des sociétés du Moyen Âge à l'époque contemporaine), UMR 5136

En 1643, Francesco Crisafi de Mangivacche doit démontrer que la noblesse de ses aïeux est vieille d'au moins deux cents ans, en vue de l'entrée de son fils Carlo dans les rangs de l'Ordre de Malte. C'est alors qu'il remanie sa mémoire familiale et joint l'arbre généalogique de sa propre maison avec celui, plus illustre, des Crisafi de Linguaglossa. Dans une perspective d'analyse prosopographique et relationnelle, cette communication s'intéresse au patriciat de Messine, en tant que corps social dynamique au sein de la Méditerranée, et vise à définir le concept de « réseau généalogique » en mettant en évidence sa dimension à la fois « métaphorique » et « instrumentale », qui lui permet de matérialiser des effets performatifs à travers la mise en place de savoirs et la circulation de pratiques et de richesse. Le croisement de diverses sources, notamment paroissiales, permet de démontrer que, dans les sociétés de l'Ancien Régime, les procès de noblesse tracent des « parcours de reconnaissance sociale » et, comme ceux que Michel Foucault appelle « dispositifs », ils deviennent un véritable corpus susceptible de favoriser l'institutionnalisation des réseaux sociaux.

## *Une naissance pervertie des réseaux nationaux dans l'Europe centrale*

M. Drago ROTAR

professeur universitaire en retraite, membre de l'Association de sociologie de Slovénie

Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard : membre

Je voudrais présenter la problématique de la naissance, plutôt la production, des petites nations dans l'Europe centrale, qui fut en fait un bricolage à partir du matériel trouvé sur place, obéissant à des modèles « organiques » élaborés dans l'espace germanique - pour la plupart à l'époque du premier romantisme où furent mis en place plusieurs réseaux de « parentés » variées (consanguine, linguistique, spirituelle)- qui convergent vers un nouveau nationalisme.

La période de production de ces petites nations dans une région entrant dans la domination de la culture allemande du moment est celle du *Vormärz* (de la Restauration) dans l'Empire d'Autriche nouvellement créé. On s'efforça alors d'effacer les traces de la monarchie éclairée et du réseau de l'*Aufklärung* en maltraitant et éloignant les éclairés survivants, remplacés par les gens d'un type nouveau : les bureaucrates et ecclésiastiques soumis et antirationalistes et les romantiques réactionnaires. Ce furent eux qui participèrent à la création de l'État policier et prirent leur part dans la création des nouveaux réseaux nationaux et dans l'invention des traditions et des mémoires nationales, tout en les empêchant d'aboutir aux États-nations, pour couper les communications dans cet espace jusque-là plurilingue. La haine mutuelle des groupes désormais ethno-nationaux et, après la fin de l'Empire habsbourgeois, l'engendrement spontané des régimes dictatoriaux en démontrent le succès.

## *Mémoire pastorale d'Ossau (Pyrénées béarnaises) : éléments de toponymie orale des bergers*

M<sup>me</sup> Geneviève MARSAN

conservatrice du patrimoine, directrice du musée d'Arudy-Maison d'Ossau, Pyrénées

Association des amis du musée pyrénéen de Lourdes : secrétaire générale

Essentiellement orale, la culture populaire de langue béarnaise ne se retrouve guère dans l'appellation des montagnes contenue dans les différentes



cartographies écrites et publiées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, autour de la triangulation utilisée par les premiers géographes et géodésiens.

Les diverses sources encore disponibles (bergers, chasseurs, forestiers, érudits) apparaissent les plus fécondes pour explorer un patrimoine immatériel spécifique, issu de la « nuit des temps ». Nous évoquerons successivement les très rares enquêtes menées antérieurement sur le territoire d'Ossau (Julien Sacaze, Pierre Sallenave), puis nous nous attacherons à l'examen de trois pâturages d'altitude (Ibech, Bioux-Artigues, Gasiès) occupés l'été par un informateur exceptionnel, Auguste Casassus, enfin à celui des montagnes de Bielle-Bilhères et Arudy (Laserques). La désignation orale de ces espaces reste inséparable de la fonction pastorale, depuis la Préhistoire : termes aquitaniques proches d'un proto-basque puis termes majoritairement romans, avec le béarnais).

### ***Le corps mort comme objet et symbole de pouvoir en Occident***

M. Philippe CHARLIER

maître de conférences et praticien hospitalier habilité à diriger des recherches, Assistance publique des hôpitaux de Paris, université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines

Le cadavre est devenu, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, un moyen de fixer *post-mortem* le domaine de propriété du défunt. Cette action est autant à l'initiative du défunt lui-même (par son testament) que de ses ayants-droits. Au même titre que la possession de reliques de saints attirant un pèlerinage (source non négligeable de financements), les restes mortels d'un roi, d'une reine ou d'un(e) prince(esse) se révèlent une marque de prestige pour le monument d'accueil.

On verra, à travers des exemples ayant récemment fait l'objet d'études interdisciplinaires (Richard Coeur de Lion, Saint-Louis, Duc de Bedford, Agnès Sorel, Louis XI, Charlotte de Savoie, Diane de Poitiers, Henri IV, évêques de Notre-Dame-de-Paris, etc.) quelles modifications physiques subit le corps mort pour augmenter et diffuser sa valeur. Mais aussi comment, symboliquement, il peut intercéder pour l'apothéose du défunt.

# Thème 5. Réseaux, identités, mémoire

## 5.C. Réseaux et diffusion des formes artistiques

vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 - 9h

Présidents

M. Pierre-Yves LE POGAM

conservateur en chef du patrimoine, département des sculptures, musée du Louvre

membre du CTHS, secrétaire de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

M. Jean-Pierre BOUREUX

Académie nationale de Reims : membre

Thème 5

« *Forma monasterii* ». *L'architecture comme expression de l'appartenance au réseau monastique en Occident à l'époque romane*

M. Nicolas REVEYRON

professeur d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge à l'université Lumière-Lyon 2, membre du laboratoire Archéométrie et archéologie, UMR 5138

En Occident, à l'époque romane, le monachisme développe des formes intégrées de réseaux, monopolaires comme les clunisiens, ou multipolaires, comme les cisterciens, qui débordent les frontières religieuses et politiques. Dans chaque monastère, l'organisation de l'espace et les formes architecturales sont les signes de l'appartenance à son réseau. Image identitaire de l'institution, elles se répètent de monastère en monastère, tout en admettant des variations mineures ou conséquentes. Elles ont une triple origine, qui fonde cette identité : l'histoire de l'institution (les héritages monumentaux), les pratiques liturgiques et l'intégration – ou l'imperméabilité – aux cultures régionales. Mais parfois, l'influence des très grandes institutions vient brouiller cette lecture des signes d'appartenance.

## *Le réseau des cathédrales gothiques de la fin du Moyen Âge et le financement royal du XVI<sup>e</sup> siècle*

M. Florian MEUNIER

conservateur en charge du département du Moyen Âge et de la Renaissance au musée Carnavalet

Société nationale des antiquaires de France : membre résidant

Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis : membre

Société de l'École des chartes : membre

Société des antiquaires de Normandie : membre

Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France : membre du conseil d'administration

membre du CTHS, secrétaire de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Au moment où plusieurs chapitres de cathédrales françaises se lançaient dans d'ambitieux chantiers autour de 1500, ils purent compter sur le financement royal inédit consistant en l'octroi sur la gabelle, jusqu'alors réservé aux fortifications urbaines à certaines églises de pèlerinage. L'exemple de la cathédrale de Beauvais (connu par un arrêt du Parlement de Paris de 1512 qui la qualifie de « fondation royale », bien qu'elle ne l'ait jamais été) comparé à ceux de Troyes et de Senlis permet de comprendre comment les cathédrales françaises passèrent sous protection royale.

Le véritable « lobbying » entrepris par les chapitres cathédraux et les évêques aboutit au partage de l'octroi sur la gabelle qui devint l'une des ressources indispensables des chantiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Des fleurs de lys ornèrent alors les façades des cathédrales ainsi financées, formant comme un réseau d'hommages à Louis XII et à François I<sup>er</sup>.

## ***Le réseau des Piaristes dans l'Europe d'ancien régime: un exemple de médiation culturelle***

M<sup>me</sup> Sandra COSTA

professeur-associé à l'Alma Mater Studiorum, université de Bologne, Italie  
membre titulaire du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

À travers un système « en étoile » qui réunissait la Casa Generalizia de Rome aux différentes fondations en Italie et en Europe, les Piaristes ont été capables, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, de diffuser leur identité religieuse et culturelle. Dans la communication visuelle, les possibilités offertes par leur réseau sont utilisées pour structurer une *koinè* à laquelle participent des œuvres d'art (peintures, gravures, dessins, projets d'architecture), mais qui se caractérise aussi par des compétences techniques partagées. Dans l'Europe du Baroque, les voies de la dévotion et celles de l'art se superposent, donnant vie à un « *modo nostro* » qui suit les règles de Saint-Joseph de Calasanz et à la formation duquel participent des religieux et des artistes, des intellectuels et des mécènes. À travers la correspondance du Saint et les documents des archives romaines, il est possible d'analyser le fonctionnement international de ce réseau, dans lequel la transmission du message apostolique de l'Ordre s'intégrait à des préoccupations plus pragmatiques, comme l'attention constante portée à la « *scienza nuova* » de Galilée et à la circulation d'œuvres d'art.

## ***Les réseaux de l'art sacré: les églises de la reconstruction dans l'Aisne***

M. Florian CORBIER

doctorant en histoire de l'art à l'université de Reims Champagne-Ardenne  
Société archéologique, historique et scientifique de Soissons: membre

L'Aisne est l'un des départements les plus meurtris par la Première Guerre mondiale. La reconstruction des villes, villages et bâtiments civils et religieux dévastés offre aux architectes, artistes et artisans un vaste champ d'intervention durant l'entre-deux-guerres. La réédification des églises, puissant symbole identitaire dans le contexte majoritairement rural des destructions, constitue ainsi un enjeu hautement symbolique et un défi architectural sans précédent.

Des réseaux informels d'architectes se créent ainsi autour de certains artistes nationaux et/ou régionaux, offrant une grande diversité esthétique, morphologique et stylistique. Ils constituent alors un remarquable laboratoire dans le renouvellement formel de l'art sacré, tant en ce qui concerne la conception architectonique que le répertoire ornemental et témoignent de la diffusion des nouvelles formes des arts décoratifs de l'entre-deux-guerres.

### *Vincent d'Indy et la fondation de la Schola cantorum: un réseau musical dans la société de la Troisième République*

M. Yves FERRATON

professeur des universités, professeur de musicologie à la faculté des lettres de Nancy

Société philharmonique de Lyon : membre

Dans la société française et musicale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Schola cantorum fondée à Paris en 1896 par le compositeur Vincent d'Indy constitue la tête d'un réseau appelé à se développer en France et parfois à l'étranger (au Québec).

Cherchant à devenir un professionnel, Vincent d'Indy devient bientôt secrétaire et animateur de la Société nationale de musique, fondée par Camille Saint-Saëns et Romain Bussine en 1871, en réaction à la défaite de la guerre franco-allemande. La devise de cette société, « Ars Gallica », aurait très bien pu être celle de d'Indy. En 1875, celui-ci devient chef des chœurs chez Colonne, mais désormais, sa vie se confond avec celle de ses œuvres et surtout avec celle de la Schola cantorum.

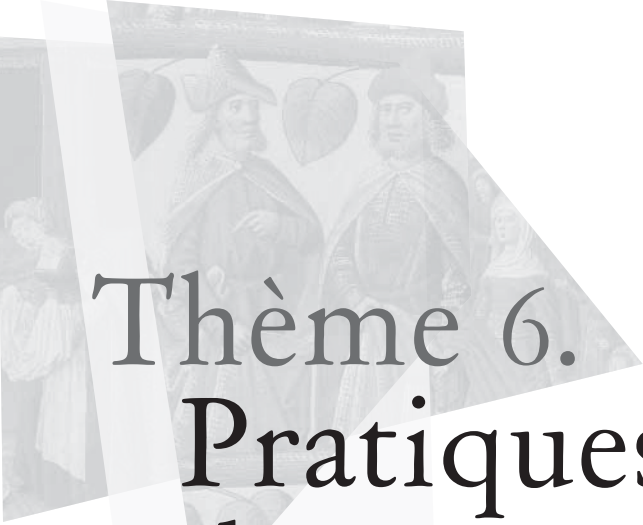
Un triple réseau.

Vincent d'Indy fait appel au musicien Charles Bordes pour l'aider à organiser la Schola : « C'est à Charles Bordes que nous devons non seulement l'idée première mais la mise en œuvre de la Schola cantorum » écrit d'Indy. L'expansion des idées d'art émises par la Schola fut telle que, très peu de temps après la fondation de l'école parisienne, des associations se fondaient, toujours sous le vocable de Schola cantorum en diverses villes de province. Bordes souhaite mettre en place en France un triple réseau : une école, des ensembles vocaux, des compositeurs.

Cette école, fondée en 1896, s'installe en 1900 dans un ancien couvent de bénédictins anglais, au 269, rue Saint-Jacques à Paris, près du Val-de-Grâce.

C'est là qu'elle continue, encore aujourd'hui ses activités. De vingt-et-un, le nombre d'élèves s'est rapidement stabilisé à six cents. De 1900 à sa mort en 1931, D'Indy assure la direction de l'école.

Lors de l'inauguration des nouveaux locaux, le 2 décembre 1900, d'Indy prononce un discours-programme dans lequel il affirme ses principes. Lors de l'enseignement de la composition qu'il se réserve, il établit des rapprochements fréquents avec les autres arts. Une telle étude pose enfin la question de la position du musicien et de ses réseaux dans la société et s'inscrit par voie de conséquence dans une histoire de la réception de l'art.



Thème 6.  
Pratiques  
des réseaux





# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.A. Dans l'espace et dans le temps

### 6.A.1. Réseaux et gestion de l'espace géographique

lundi 27 avril 2015 - 14h

#### Présidents

M. Jean SOUMAGNE

professeur émérite à l'université d'Angers

membre du CTHS, vice-président de la section Sciences géographiques et environnement

M<sup>me</sup> Anne-Marie FRÉROT

professeur émérite des universités

membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences géographiques et environnement

#### *Les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) franciliennes en évolution : logiques réticulaires versus proximité spatiale*

M<sup>me</sup> Monique POULOT-MOREAU

professeur des universités en géographie, directrice du département de géographie de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

La première AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) a été créée en Île-de-France en 2003 ; dix ans plus tard on en recense quelque 300 (Lamine, 2004). Ces AMAP, fruit de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un ou plusieurs producteurs, sont analysées comme un modèle alternatif de consommation qui brise avec les circuits traditionnels de la distribution (Dubuisson Quellier, 2009) et un modèle agricole quasi militant autour de nouvelles manières de produire (le bio ou à tout le moins le raisonné), et autour de circuits courts dans un rapport direct avec le consommateur (Blanc, 2012 ;

Poulot, 2014). Organisées sur une « économie de la confiance » (Lagane, 2013) elles interrogent les formes nouvelles de relations entre agriculteurs et consommateurs, entre réseau et territoires. Une enquête a été menée en Ile-de-France et plus spécifiquement dans l'un des départements franciliens de grande couronne, l'Essonne, caractérisé plutôt par la grande culture mais avec des poches de cultures spéciales. Près d'une trentaine d'agriculteurs, et autant de consommateurs ont été interrogés. L'objectif a été de cerner les réseaux existants et leurs évolutions : ces dernières montrent un éclatement du modèle premier autour de nouvelles logiques réticulaires (multiplication des agriculteurs par AMAP, multiplication des AMAP approvisionnées par agriculteur...) qui tendent à minorer la notion de proximité spatiale au cœur pourtant des premières associations.

### *Les jardins collectifs constitutifs de réseaux alternatifs au service des urbains. Étude de cas de l'Île-de-France et de Kazan (Russie)*

M<sup>me</sup> Camille ROBERT-BOEUF

doctorante allocataire en géographie à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, membre du laboratoire Mosaïques-LAVUE (Architecture, ville, urbanisme, environnement)

Les jardins collectifs sont au cœur d'un système alternatif, au service des urbains et construit par eux, qui met en relation des réseaux économiques, sociaux et spatiaux spécifiques. Ils tissent un réseau économique situé entre l'économie domestique et l'économie informelle, établissent un réseau de sociabilités articulé dans un système de dons et contre dons, forment un réseau spatial particulier qui redéfinit les relations entre la ville et la campagne.

À partir de nos enquêtes de terrains sur nos deux zones d'étude et des sources bibliographiques françaises, anglaises et russes, nous analyserons ces jardins sur le temps long afin de percevoir les variations et les adaptations des réseaux aux changements de la société et de leur environnement. Cela permettra de concevoir ces réseaux comme des systèmes non statiques et fortement adaptatifs. La mise en regard avec un terrain non occidental induira une réflexion globale sur le concept de réseau en nous détachant du regard occidental communément utilisé.

## *Gestion et stratégie pour une gestion durable d'un écosystème méditerranéen: cas de la zone humide la Macta dans le littoral ouest algérien*

M. Khelifa AMOKRANE

chargé de cours au département de géographie de l'université Es-Senia, Oran, Algérie

La zone humide de la Macta est un complexe de marais littoraux représentant un pôle de diversité à l'échelle de l'Algérie et même du bassin méditerranéen. La pression anthropique n'a pas cessé de modifier le fonctionnement et les caractéristiques de cet écosystème fragile.

Son classement comme zone humide à protéger (Convention Ramsar) ainsi que la promulgation d'une loi littorale devraient normalement jeter les bases pour une protection durable.

Le but de ce travail est de montrer les enjeux liés à la redynamisation et protection de cet espace fragile en essayant d'identifier les principaux réseaux organisés et leurs stratégies d'intérêt mises en place pour l'exploitation de ses ressources naturelles.

L'absence de participation des locaux à la prise de décision et l'émergence de conflits entre les usagers sont des obstacles pour les actions de sauvegarde préconisées, même si la sensibilisation pour la protection de cet espace est assez développée au sein de la population.

## *Réseau migratoire et ancrage territorial de la minorité mozabite dans le nord algérien – Exemple de la ville d'El-Eulma*

M<sup>me</sup> Kaouther ABDERREZEK

doctorante en géographie, laboratoire CERAMAC, (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif central), université Blaise-Pascal, Clermont Ferrand

Pour les Mozabites de la région de Ghardaïa (Algérie), minorité ethnolinguistique (berbérophone) et religieuse (rite ibadite), la migration vers les villes du nord algérien s'est présentée précocement comme une réponse à l'insuffisance des ressources locales. Dans les villes d'accueil leur présence se manifeste tout d'abord par un fort marquage de l'espace, notamment par l'implantation

de commerces dans des endroits stratégiques, généralement le centre-ville et les quartiers les plus animés. L'analyse détaillée de la construction territoriale permet de prolonger cette première observation. En effet, différents réseaux à la fois familiaux, communautaires et religieux et plusieurs initiatives individuelles, familiales et collectives ont été mobilisés dans la construction de l'espace et des infrastructures mozabite. Il sera question dans cette communication de retracer ce phénomène d'agrégation à travers l'analyse de la construction de l'espace mozabite dans l'une des villes d'immigration de cette population, El-Eulma. Pour ce faire, une méthodologie multidisciplinaire (à la fois géographique, historique et sociologique) a été utilisée, croisant diverses approches qualitatives (enquêtes par questionnaires, entretiens semi directifs, et observation participante). Cette étude de cas nous permettra en premier lieu de mettre en évidence l'importance du réseau dans la construction des chaînes et des filières migratoires, puis de souligner son rôle dans la production spatiale ; on s'intéressera notamment aux questions du choix résidentiel et de la création des lieux de culte spécifiques.

### *Réseaux confrériques et mobilité religieuse dans l'Ouest du Sahara algérien. Ruptures et continuités*

M. Badreddine YOUSFI

maître de conférences en géographie et aménagement du territoire à l'université d'Oran 2, Algérie, membre du laboratoire LEGEAT (Laboratoire des espaces géographiques et d'aménagement du territoire), chercheur associé au CRASC (Centre national de recherche anthropologique sociale et culturelle)

Marquée par une forte mouvance confrérique, la région saharienne du Sud-ouest algérien se trouve au croisement des mobilités culturelles. Les confréries religieuses ou les zaouïas dans cet espace ont su garder une partie de leur vocation auprès de la population locale et leurs adeptes et ce, malgré l'intégration de nouvelles références socioculturelles depuis l'indépendance de l'Algérie, à travers l'école. Relayées par de nouvelles instances qui représentent l'État moderne, les anciennes instances maraboutiques qui puisaient leur existence de leur pouvoir religieux, préservent des activités d'éducation et d'apprentissage religieux. Bien plus, une majorité des habitants des zones sahariennes ont conservé certaines mœurs et pratiques sociales, en rapport avec les zaouïas. La mobilité des étudiants religieux « talabat » témoignent de l'importance culturelle

de cette mouvance dans le Sahara algérien où les échelles de mobilité diffèrent d'une zaouïa à une autre et ce, en fonction de son histoire, de sa doctrine «tarika», de ces moyens financiers et du poids spirituel de son cheikh. Quant aux mobilités des habitants commémorant les saints de la région «ziarat», elles permettent aux petits centres de s'insérer dans le champ des échanges nationaux voire internationaux et d'entretenir des relations avec les grandes villes du Nord algérien et des pays voisins. La question de mobilité religieuse s'inscrit essentiellement autour de certaines continuités historiques et culturelles, mais elle est aussi le produit de stratégies inconnues des zaouïas qui se repositionnent par rapport au nouveau contexte politique, social et culturel.

# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.A. Dans l'espace et dans le temps

### 6.A.2. Réseaux et structuration de l'espace

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M<sup>me</sup> Cécile SOUCHON

conservateur général honoraire du patrimoine

membre titulaire du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

M<sup>me</sup> Martine PLOUVIER

conservateur en chef honoraire du patrimoine, membre du CIHA (Comité international d'histoire de l'art)

membre du CTHS, vice-présidente de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Thème 6

*Le rôle des réseaux ecclésiastiques dans la diffusion de la pratique du rachat des captifs entre Lérins, Milan et Carthage aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles*

M. Hervé HUNTZINGER

maître de conférences d'histoire ancienne à l'université de Lorraine, membre du laboratoire HISCANT-MA (Histoire et cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge), Nancy

Au V<sup>e</sup> siècle la pratique du rachat des captifs par les évêques se généralise en Occident. Une étude prosopographique des évêques qui ont pratiqué le rachat des captifs du III<sup>e</sup> siècle au VI<sup>e</sup> siècle permet de cerner plus précisément les modalités de diffusion de cette pratique selon une logique en réseau autour de trois grands centres de diffusion : Carthage, Milan et Lérins. La pratique est attestée pour la première fois au III<sup>e</sup> siècle à Carthage (Cyprien, Epist. 62). Au IV<sup>e</sup> siècle

d'autres évêques africains continuent de racheter les captifs (Quodvultdeus, Augustin). Si Ambroise de Milan, qui pose la première argumentation en faveur de la fonte de la vaisselle du culte pour cet usage, est à l'épicentre de la diffusion de cette pratique en Italie, puis en Gaule, notamment par l'intermédiaire de Maurilius d'Angers, quelques décennies plus tard, le monastère de Lérins sera au centre d'un réseau d'évêques qui pratiquent systématiquement le rachat des captifs (P., Cor. II, 14-15).

### ***Les gribanniers de la Somme: difficultés de navigation, monopole et embargo sur le transport fluvial durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles***

M. Christophe CLOQUIER

conservateur des bibliothèques

Favorisée dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la navigation fluviale sur la Somme fut réglementée en 1255. Entièrement assurée et contrôlée, entre le port maritime de Saint-Valery et la ville d'Amiens, par la corporation des gribanniers d'Abbeville, elle permettait le transport des matières premières, des produits alimentaires et artisanaux aussi bien dans le sens avalant que dans le sens montant.

Souvent préférée à la Seine, la Somme occasionna, lors d'étiages, de débordements ou d'embâcles, autant d'empêchements et d'entraves à la circulation des gribanes, lourdement chargées.

En dépit de leur monopole, les gribanniers furent interdits de navigation de nuit, à partir de 1746, afin de limiter la contrebande. Pratiquant des tarifs excessifs pour le transbordement et le transport des marchandises, durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, ils exerçaient d'importantes pressions sur les marchands en bloquant leurs marchandises à bord ou sur les personnes transportées en les malmenant, conduisant ainsi de véritables embargos commerciaux.

## ***Réseaux et voyage : l'exemple de la voyageuse autrichienne Ida Pfeiffer (1797-1858)***

M<sup>me</sup> Annie LAGARDE-FOUQUET

ingénieur en retraite, spécialiste en information scientifique et technique

Société des amis du vieux Chamonix : membre

Société de géographie : membre

Centrale histoire : membre

L'Européen qui s'aventure hors de son continent bénéficie, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'aide et souvent de l'hospitalité des autres Européens. La curiosité, voire l'admiration suscitée par l'Autrichienne Ida Pfeiffer, qui voyage seule et ne vient pas d'un pays colonisateur, expliquent une bonne disposition assez générale à son égard. L'étude du corpus des « relations de voyage de M<sup>me</sup> Pfeiffer », constitué de toutes les personnes, plus de six cent citées nommément, ou désignées par leurs fonctions dans ses récits, met en évidence plusieurs réseaux qui se recoupent, se superposent ou se juxtaposent. Le plus important, celui des germanophones, est un « réseau donné » la voyageuse s'y intégrant naturellement par la pratique de sa langue maternelle. Ces réseaux peuvent être préexistants et pérennes (fonctionnaires coloniaux, exilés politiques...) ou ne se constituer et ne durer que le temps de la présence de la voyageuse. Ils participent au déroulement du voyage, orientent et enrichissent parfois le contenu du récit. Après avoir établi une cartographie de ces réseaux, nous examinerons en détail le « réseau savant » dont les ramifications en Europe permettent d'expliquer comment, partie de rien, à une époque où les femmes n'accèdent pas à l'enseignement supérieur, Ida Pfeiffer est admise dans de grandes sociétés savantes.

## ***Évolution diachronique et changements de fonction des carrières et aires d'extraction de matériaux de construction à Reims et dans sa périphérie***

M. Gilles FRONTEAU

maître de conférences en géologie à l'université de Reims Champagne-Ardenne

Société archéologique champenoise : membre

La ville de Reims et sa périphérie urbaine ou rurale sont de très bons exemples qui soulignent l'évolution au cours du temps des paysages bâtis ou naturels. Au



travers des périodes, les fonctions de différents lieux ont montré d'importants changements : monuments devenus carrières, carrières souterraines devenues caves ou sites classés, carrières à ciel ouvert devenues sites naturels protégés ou classés (ZNIEFF : zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique). De la Basilique Saint-Nicaise et des caves de champagne aux carrières de sables, de calcaires ou de meulière des buttes et plateaux environnants Reims, les inversions de fonction sont flagrantes. Ces exemples démontrent la brièveté des structurations spatiales, économiques, industrielles et environnementales au sein d'un paysage sous forte pression anthropique. Il illustre, par ailleurs, que la valorisation patrimoniale, environnementale ou touristique de ces sites ne peut se satisfaire d'une prise en compte de leur état actuel sans se préoccuper de leur fonction première ou de leur transformations futures possibles. Co-auteurs : Chalumeau L., Decrock B., Lejeune O., Turmel A., Devos A.

### **Jean Nötzli, un éditeur zurichois au centre d'un réseau européen à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

M<sup>me</sup> Laurence DANGUY

docteur en histoire et histoire de l'art, chercheuse senior au Fonds national suisse de la recherche scientifique et chargée de cours à l'université de Lausanne  
Association suisse des historiens et historiennes de l'art : membre

En 2009, la bibliothèque universitaire de Zürich (Zentralbibliothek) a fait l'acquisition lors d'une vente aux enchères des archives d'une personnalité importante de la scène culturelle zurichoise du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éditeur Jean Nötzli (1844-1900). Jusqu'à cette date, ces archives avaient été recherchées en vain par nombre de chercheurs. La raison de cette fièvre réside dans le fait que Jean Nötzli est le fondateur, en 1875, du *Nebelspalter*, qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1900, soit la revue illustrée satirique la plus importante du paysage éditorial suisse. Ce monument de la culture helvétique, selon la formule consacrée par l'historiographie, est très régulièrement étudié par les historiens, et plus récemment les historiens de l'art. Ce que révèle l'analyse de la succession Nötzli dépasse, en fait, largement l'histoire *stricto sensu* de la revue satirique. Le fonds permet de retracer des réseaux d'une nature mixte, artistiques, littéraires, éditoriaux, économiques et politiques, dont la structure est tout à la fois horizontale et verticale, et la dimension internationale. Le tout forme une sorte de networks extrêmement complexe, dont Jean Nötzli représente le point de convergence et Zürich, la tête.

# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.A. Dans l'espace et dans le temps

### 6.A.3. Réseaux et domination de l'espace

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Dominique POULOT

professeur d'histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

président du CTHS, section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

M. Daniel LE BLÉVEC

professeur émérite des universités

membre titulaire du CTHS, section Histoire et philologie des civilisations médiévales

Thème 6

***Le rôle des liens personnels dans la structuration des réseaux monastiques : le monachisme iro-franc (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)***

M<sup>me</sup> Mathilde JOURDAN

doctorante contractuelle en histoire à l'université Panthéon-Sorbonne

Au VII<sup>e</sup> siècle, des Irlandais ont fondé en Gaule des monastères qui ont ensuite fondé de nombreuses communautés filles. Pour autant, malgré leur origine irlandaise, ces communautés ne sont pas toutes liées entre elles et entretiennent des liens très différents avec l'Irlande. Ainsi, les communautés colombaniennes fondées au début du VII<sup>e</sup> siècle ont des relations très faibles avec l'Irlande, contrairement aux monastères liés à Péronne, fondation de l'Irlandais Fursy dans les années 640. Mon hypothèse est que ce sont les relations sociales des fondateurs Coloman et Fursy, développées au cours des étapes de leur *peregrinatio*, qui

expliquent ces différences. Alors que Colombran a revendiqué dans ses lettres une coupure radicale avec sa société d'origine en arrivant sur le continent, Fursy, dont on retrace la carrière grâce à des sources hagiographiques, semble être davantage impliqué dans des réseaux politiques liant les îles Britanniques et le continent. Ainsi, sur le long terme, ce sont bien plus les réseaux individuels des fondateurs qui structurent ces réseaux monastiques, plutôt qu'une origine irlandaise commune.

### *Le réseau des municipalités bretonnes au XVI<sup>e</sup> siècle: prédation institutionnelle, intermédiaires et cadeaux*

M. Mathieu PICHARD-RIVALAN

professeur agrégé, doctorant en histoire moderne à l'université Rennes 2, membre du CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), UMR 6258

Dans le contexte particulier de l'intégration de la province bretonne à la France à partir de 1491, les municipalités bretonnes ont envisagé l'utilité de leurs réseaux sous une forme nouvelle. Alors que la période ducal les avait habituées à un modèle figé de coopération directe avec les officiers de la cour, le mouvement de conquête engagé par la monarchie française à partir du premier mariage d'Anne de Bretagne les pousse à conquérir de nouveaux soutiens et à constituer de nouveaux réseaux, politiques mais aussi économiques, mobilisant un territoire plus vaste: l'objectif est désormais d'arriver à toucher le monde de la cour, et en particulier le conseil privé du roi pour tenter d'orienter leurs décisions en faveur des intérêts de l'une ou l'autre. De nouveaux intermédiaires et de nouvelles attitudes de séduction, jamais étudiés, apparaissent alors, que cette communication se propose d'analyser. L'originalité du cas breton réside dans la capacité des corps de ville à constituer un dispositif réticulaire mobile et multiforme qui se trouve bientôt (dès les années 1520) au service d'une cause unique: la prédation institutionnelle, c'est-à-dire le combat pour l'obtention des cours de justice, conseil et chancellerie et surtout parlement de Bretagne.

## *La maison Goupil et la globalisation du marché de l'art au XIX<sup>e</sup> siècle*

M<sup>me</sup> Agnès PENOT

chercheur indépendant

Entre 1829 et 1919, la maison Goupil fut l'une des galeries d'art les plus prestigieuses au monde. La stratégie commerciale réussie de la société s'appuya principalement sur le développement d'un réseau international de succursales et de comptoirs pour disséminer ses millions d'estampes et ses quelques 32 000 peintures. Compte tenu de la longévité de la maison Goupil et du nombre significatif d'œuvres qu'elle a mis en circulation, son étude permet de distinguer les figures clefs et les lieux charnières des échanges transcontinentaux du marché de l'art et présente l'intérêt heuristique de suivre le parcours d'une œuvre : de l'atelier de l'artiste à la galerie du marchand jusqu'à la collection privée ou publique. Une des principales conséquences de l'internationalisation de la maison Goupil, outre la solidité de sa réputation, est d'avoir su assurer et préserver sa position privilégiée sur les marchés et garanti la pérennité de son nom dans l'histoire et l'histoire de l'art.

### *Réseaux économiques et paradoxes du capitalisme contemporain*

M. Armand SAHALI

doctorant en co-tutelle à l'université de Bouaké (Côte d'Ivoire) et à l'université de Poitiers en philosophie politique et sociale, métaphysique allemande et philosophie pratique

Notre environnement économique semble désormais subjugué par le néolibéralisme sorti des rets du capitalisme contemporain. Le néolibéralisme, considéré comme la politique ultra libérale visant à optimiser le rapport entre les libertés individuelles et les velléités interventionnistes dans les activités humaines et économiques, dans le but de protéger ces libertés, a bien changé dans son fonctionnement. S'il était essentiellement fondé, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, autour de la fabrication industrielle d'objets de consommation reproductibles en série (absolutisé par Karl Marx et Hannah Arendt), le capitalisme contemporain présente en revanche un aspect novateur : la réticulation.

L'univers économique actuel deviendrait plus sociable, impliquant et exprimant « le tout de la vie ». Entre-temps, à côté de ce nouveau système réticulaire,

d'immenses innovations technologiques se sont développées de façon fulgurante, participant ostensiblement à la création de nombreux réseaux professionnels. De la position passive qu'il occupait, le travailleur détient une part active dans ce réseau. Ainsi, nous remarquons avec Michael Hardt et Antonio Negri qu'« au lieu de soustraire le travailleur à la sociabilité pour le diriger vers la matière morte, le travail (en l'occurrence dans le capitalisme contemporain) l'installe dans une intersubjectivité vive. » Serait-ce, pour pasticher Stéphane Haber, une aspiration à la puissance du commun ? En effet, le travailleur est injecté dans un vaste réseau managérial dans lequel chaque élément est réciproquement au service des autres, et dans la mise en commun de ses compétences. Le travail, à juste titre, cesse d'être matériel et devient immatériel ; ce qui exige une transcendance dans l'exécution des tâches, une omniprésence du travailleur en vue d'optimiser son apport au réseau professionnel. Le lien socioprofessionnel est favorisé notamment par la communication et l'échange de l'information à une vitesse ahurissante. Les preuves tangibles sont, de nos jours, l'utilisation des SMS ; MMS ; e-mail ; les réseaux sociaux (Twitter ; Facebook...) qui concourent au rapprochement des différentes couches socio professionnelles. Aristote postulait que le développement de la technologie libérerait l'homme du travail. Même si ce vœu pieux aristotélicien a bien vu le jour, force est de constater que le travail demeure toujours contraignant. Pis encore, il nécessite une mise en commun du moi à l'autre. En revanche, le capitalisme contemporain a fortement supprimé les barrières entre les différentes classes, nous faisant rêver, peu à peu, à l'instauration d'une société sans classes que soutenait Karl Marx. Dès lors le libéralisme économique prendrait-il subrepticement la forme d'un communisme ? Assistons-nous à la dialectique du libéralisme économique et de la puissance du commun dans le capitalisme contemporain ? Pour notre part, nous défendons l'idée selon laquelle le capitalisme contemporain, à travers la mise en place d'un système réticulaire, aboutit à l'émancipation du néolibéralisme. Les réseaux socio professionnels, traits distinctifs de l'économie contemporaine, contribueraient désormais à la libération du travail mort dans le capitalisme.

# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.B. Parcours individuels

### 6.B.a. Parcours individuels 1.

jeudi 30 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Françoise BOUCHET

professeur honoraire des universités

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Christian GUILLERÉ

professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'université de Savoie

*Au croisement des réseaux scolastique et ecclésiastique : le rôle de passeur d'Albert le Grand (1200-1280)*

M. Alexis FONTBONNE

professeur agrégé d'histoire, doctorant en histoire médiévale à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Thème 6

Il s'agit ici d'étudier comment un personnage situé à la confluence des champs scolastique et ecclésiastique contribue à mettre ceux-ci en réseau. Albert le Grand est l'un des théologiens majeurs du XIII<sup>e</sup> siècle et, à ce titre, il a contribué à la réfutation d'une thèse soutenue par Richard Fishacre, en faveur de l'unité entre le Saint-Esprit et la charité humaine. Mais Albert le Grand est aussi un membre influent de l'ordre dominicain, provincial de Germanie et chargé d'y prêcher la croisade, il est de plus l'auteur d'une condamnation en 97 points contre un mouvement qu'il appelle le « Libre-Esprit ».

Ce terme, et les arguments employés par Albert seront repris aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles pour réprimer certains aspects des mouvements béguinal et spirituel. Ce que nous nous proposons ici de faire est de montrer que la réfutation de la thèse de Richard Fishacre et la condamnation du Libre-Esprit présentent des points

communs tels qu'il est possible de supposer qu'Albert le Grand a fait glisser un schème de pensée du champs scolastique vers celui de la norme ecclésiastique.

### ***Charles d'Albret (1368-1415), un homme et ses réseaux***

M. Pierre COURROUX

attaché temporaire à l'enseignement et à la recherche en histoire médiévale à l'université d'Amiens

Charles d'Albret est le premier des Albret à occuper une place centrale à la cour de France. Il doit ce rôle aux réseaux que son père a patiemment tissés, mais aussi aux efforts que lui-même a fait pour consolider ces réseaux et devenir un personnage central du gouvernement royal, connétable de France, parrain du futur Charles VII. En étudiant ses fréquentations et ses alliances telles qu'elles apparaissent dans les actes royaux et dans les chroniques contemporaines, nous voudrions montrer l'importance de ce personnage souvent oublié, proche de la famille royale (notamment de Charles VI et du duc de Berry), ami de Boucicaut et de Christine de Pisan qui lui dédia plusieurs œuvres. Nous voudrions aussi revenir sur sa place dans les « partis » politiques de son temps : par ses alliances matrimoniales, lui qui était plutôt proche des modérés et de Jean de Berry apparaît bientôt comme un des leaders du parti Armagnac. Enfin, l'analyse d'archives locales nous permettra de voir que la constitution d'un réseau parisien se combine avec le maintien d'un réseau gascon, que le seigneur au service de la monarchie est aussi un prince cherchant à défendre ses intérêts locaux.

### ***Les multiples réseaux formels et informels d'un apothicaire parisien du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'échevin Matthieu François Geoffroy***

M. Olivier LAFONT

professeur de pharmacie à l'université de Rouen

Société d'histoire de la pharmacie : président

Académie nationale de pharmacie : membre

Matthieu-François Geoffroy (1644-1708), appartenait à un réseau formel, celui des apothicaires parisiens réunis au sein d'une communauté régie par des

statuts, dont il fut garde en 1684, mais il appartenait également à de nombreux réseaux informels très influents.

L'étude de son journal ainsi que de nombreux autres documents (éloge de son fils Étienne-François, article du *Journal des Savants*, archives de la ville etc.) permet de constater leur multiplicité et leur importance dans le déroulement de sa carrière aux confins de l'administration et de la marchandise.

Le réseau des anciens élèves des Jésuites du Collège de Clermont, où il fut le condisciple de Louvois, lui ouvrit les portes du réseau politico-administratif constitué autour de la famille Le Tellier.

Matthieu-François était en relation avec le réseau des échevins de Paris avant même son élection à ce poste prestigieux (1685), grâce à son grand-père Étienne I (1586-1673) qui l'avait précédé, en 1636, dans ces fonctions. Son fils Claude-Joseph occupa, lui aussi, cette position enviée.

Il fit ensuite partie de la juridiction consulaire (1694), autre réseau institutionnel, dont son grand-père lui avait ouvert la voie.

Les conférences scientifiques qu'il organisait dans son officine pour l'éducation de ses enfants montrent qu'il se trouvait au cœur d'un réseau scientifique comportant de nombreux membres (Cassini, Joblot, du Vernay, Homberg) de l'Académie des sciences, compagnie dont deux de ses fils firent ultérieurement partie.

Il convient de ne pas oublier le réseau d'artistes (Sébastien Le Clerc, Nicolas de Plate-Montagne, Nicolas de Largillière) avec lequel ses fonctions lui permirent des contacts fructueux.

Un dernier réseau était constitué par les membres de sa clientèle aristocratique avec qui il entretenait une relation privilégiée.

L'appartenance de Geoffroy à un aussi grand nombre de réseaux était exceptionnelle, même à l'époque, et explique en partie sa réussite sociale.

### **Les réseaux d'André**

M<sup>me</sup> Françoise BAYARD

professeuse émérite d'histoire moderne à l'université Lumière-Lyon 2

Société historique, archéologique et littéraire de Lyon : membre

André R. est né à Lyon le 14 juillet 1889, de Jean R., lorrain venu s'installer à Lyon après 1870 et devenu professeur d'allemand au lycée de la ville. Après



ses études secondaires, il intègre l'École normale supérieure en 1908. Il passe l'année 1909 à Mâcon dans l'armée. En 1911, il soutient son mémoire de maîtrise sur Charles Bordes sous la direction de Gustave Lanson mais échoue à l'agrégation. En 1913, il finit son service militaire à Clermont-Ferrand. Il meurt le 20 août 1914, lors de la bataille de Lorraine. Durant ces six années d'absence il écrit toutes les semaines à sa famille qui conserve toutes ses lettres et lui répond. Cette double correspondance, inégale en nombre, permet de reconstituer les triples réseaux d'André : familiaux, amicaux et intellectuels. Ils lui permettent de s'intégrer dans la vie mondaine, artistique, politique et sociale de Paris et de trouver en province les appuis nécessaires à la conduite de son travail.

# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.B. Parcours individuels

### 6.B.b. Parcours individuels 2.

lundi 27 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Ange ROVERE

professeur émérite du lycée Giocante de Casabianca de Bastia

membre titulaire du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

M<sup>me</sup> Christine ABELÉ

docteur en histoire de l'art

Académie nationale de Reims : vice-présidente

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne – Académie de Châlons : ancienne présidente

Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins : membre

Société des amis des musées de Châlons-en-Champagne : ancienne présidente

*Le yachting au XIX<sup>e</sup> siècle, un outil au service du libéralisme économique*

M. Denis JALLAT

maître de conférences à l'université Marc-Bloch, Strasbourg, chercheur au sein de l'EA en sciences du sport, membre du Comité européen d'histoire du sport

Société de sociologie du sport de langue française : membre

Société française d'histoire du sport : membre du conseil d'administration

La présentation portera sur le rôle des institutions sportives comme outil d'influence de la société. En 1867, le Yacht club de France (YCF) est créé pour développer la pratique de la voile mais aussi pour « intervenir auprès des administrations publiques non seulement pour des affaires ayant trait au nautisme mais aussi pour toute question privée » (Archives du YCF). À travers une étude prosopographique de ses dirigeants nous montrerons que le YCF, comme d'autres groupements sportifs, a favorisé l'existence de camaraderies

« horizontales » (Anderson) et verticales, faisant ainsi réseau. Le YCF a surtout constitué un maillage permettant à des idéologies de se diffuser. Plus précisément, ce groupement, dont des membres appartiennent aux milieux financiers, commerciaux et industriels, a représenté « une extension du réseau des économistes libéraux groupés depuis 1842 dans la société d'économie politique » (Zang). Notre démonstration s'appuiera sur les archives du Yacht club de France et sur la presse (*Le Yacht*, *L'Auto*, *L'Illustration*, *Le Temps*).

### *Un cycliste à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*

M. Marc SCHREVEL

professeur agrégé honoraire d'histoire et géographie

Cercle historique et archéologique de Mortagne : secrétaire

Nous avons eu la chance d'acquérir chez un bouquiniste vingt carnets de route d'un cycliste racontant ses aventures « vélocipédiques » de 1889 à 1910. Une analyse exhaustive prévoit une double publication : celle du texte intégral complété d'explications ponctuelles, et celle d'une synthèse en trois parties : 1. Les hommes (l'auteur est rarement seul), 2. Les moyens techniques (le vélo n'est pas le seul moyen de transport), 3. Les randonnées (qui dépassent le cadre local, régional et vont même jusqu'à l'international!).

Une communication sur le thème « Réseaux et Société » nous semble particulièrement adaptée à cette pratique, nouvelle du « vélocipède » à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles.

Elle sera tout d'abord centrée sur les hommes : l'auteur, ses origines familiales, son réseau social, ses amis du Touring Club de France et d'une « bande de copains » qui se recrute en particulier chez des peintres (impressionnistes ou autres).

Elle est ensuite complétée par une analyse des « voyages » : à brève distance de Paris intra muros, à moyenne distance (100 km) de la capitale, et à plus longue distance (voyages en province lointaine, et même à l'étranger. L'auteur y exprime sa vision de paysages « exotiques », de cultures insoupçonnées, et même des premières courses cyclistes avant le « Tour de France » : il s'abreuve de réseaux et de sociétés rurales et urbaines inconnues.

L'auteur change cinq fois de bicyclette pour suivre le progrès (freins, dérailleur), transporte un lourd paquetage dans une tenue vestimentaire qui ferait

sourire aujourd'hui, mais est tributaire des routes et de leur état, des voies ferrées qui l'acheminent vers le départ et pour le retour, et d'autres moyens adaptés à ses demandes (télégraphe, bateau, automobile, fiacres...) qui constituent des réseaux à toutes les échelles. Il doit s'en remettre à des réparateurs rudimentaires (forgeron, et même horloger!) bientôt organisés en réseaux (annuaire du TCF).

Enfin il immortalise par des clichés photographiques ses « expéditions », faisant ainsi appel à des techniciens d'une société nouvelle.

Ma communication est donc centrée sur l'histoire des hommes qui découvrent le sport et le tourisme, organisée progressivement en réseau social, technique et géographique se manifestant par de nouveaux flux à l'orée du xx<sup>e</sup> siècle.

### *L'ascension politique du Comte Armand, dans le département de l'Aube*

M. Clément CHEVALLIER

doctorant en droit public à l'université de Reims, membre du CRDT (Centre de recherche sur la décentralisation territoriale), EA 3312

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube : membre associé

Ernest Armand (comte) est né le 6 mars 1829 à Paris et y est décédé le 28 novembre 1898. Petit-fils d'un député de Côte d'Or, fils d'un député de l'Aube, Ernest Armand s'est orienté vers des études de droit avant d'embrasser une carrière diplomatique. À La Haye d'abord, puis à Londres, avant de rejoindre Paris et les services du ministre des Affaires étrangères. Il travailla à différents postes clés du gouvernement avant de tenter une carrière politique dans l'Aube. Ainsi cette communication retracera-t-elle le parcours de cet homme qui fut membre du conseil municipal d'Arcis-sur-Aube (la ville de Georges, Jacques, Danton), et conseiller général du canton d'Arcis-sur-Aube pendant vingt-neuf années. La fin « tragique » de sa carrière politique sera également mise en lumière.

## *Un historien dans l'action: Gabriel Hanotaux et le Comité du secours national de l'Aisne*

M<sup>me</sup> Martine PLOUVIER

conservateur en chef honoraire du patrimoine, membre du CIHA (Comité international d'histoire de l'art)

Comité français d'histoire de l'art: membre

Société historique de Haute-Picardie: membre

Centre d'études et de recherches prémontrées: présidente

membre du CTHS, vice-présidente de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Il s'agit de montrer comment, sous le patronage du président de la République, le Comité du Secours national, fondé dès le 4 août 1914, est venu au secours des misères des populations civiles de Paris et de la Province, et plus spécialement comment son action s'est démultipliée dans les départements envahis et sur le théâtre des hostilités, soit par la distribution de subventions, soit par des prêts à court terme et sans intérêts consentis à diverses associations charitables ou à des œuvres d'utilité sociale, voire dans des cas exceptionnels par des allocations individuelles. Gabriel Hanotaux, vice-président du Comité national, est chargé le 1<sup>er</sup> septembre 1914 de prendre la direction du Comité en province. Il crée le Comité du Secours national de l'Aisne et en prend la présidence. Il fait dix voyages dans l'Aisne dont le premier remonte au 1<sup>er</sup> octobre 1914, dresse un état des pays envahis et fait un état des urgences à traiter: l'approvisionnement en blé, en charbon, l'imminence indispensable de la campagne betteravière, le secours à apporter aux femmes, la nécessité de vestiaires, de repas, de logement, d'allumettes, de sel et de sucre, sans oublier l'essence pour le transport. Dès le 5 octobre, il rend compte au Comité national et au Gouvernement à Bordeaux, se met en relation avec la Commission for Relief in Belgium (le CRB), le Comité France-Amérique, les banques américaines (Morgan, etc.), les Canadiens, l'Espagne, pour organiser l'achat, le transport et la distribution. Grâce aux carnets personnels de l'historien (en partie inédits) où il décrit cette action et à quelques dossiers d'archives où figurent des comptes rendus jusqu'en 1916, des factures, des prêts, des dons, il est possible d'appréhender le réseau international qui a permis cette action, au service des plus démunis.

# Thème 6. Pratiques des réseaux

## 6.B. Parcours individuels

### 6.B.c. Parcours individuels 3.

jeudi 30 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Gérard JOLY

ingénieur de recherche émérite au CNRS

membre titulaire du CTHS, section Sciences géographiques et environnement

M. Denis MENJOT

professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Lumière-Lyon 2

membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales

#### *Un artiste et ses collaborateurs : François-Alexandre Pernot (1793-1865) et son réseau*

M. Samuel MOURIN

attaché de conservation responsable du pôle conservation-animation aux Archives départementales de la Haute-Marne, directeur de publication des *Cahiers haut-marnais*

François-Alexandre Pernot (1793-1865), peintre paysagiste haut-marnais, mena une carrière essentiellement parisienne, bénéficiant de la protection des milieux légitimistes. Bien qu'il soit aujourd'hui catalogué parmi les petits maîtres provinciaux, sa carrière connut toutefois de beaux faits, en 1839 notamment avec une médaille d'or au Salon. Mais ses biographes se sont toujours attachés à étudier l'artiste et son œuvre plutôt qu'à le replacer dans son environnement artistique. Or, la correspondance qu'il a pu recevoir tout au long de sa vie, conservée par ses descendants, montre que de nombreux artistes, plutôt méconnus, gravitaient autour de lui, selon des relations amicales et professionnelles, aboutissant notamment à des collaborations et autres commandes, mais également selon des rapports de protection. Pernot n'a tenu qu'un atelier

d'enseignement du dessin pour gens de bonne famille et ne forma pas d'élèves pour la carrière artistique. Pourtant, il évoluait bien au sein d'un petit réseau d'artistes, dans lequel il était plus ou moins au centre.

### ***Solidarités familiales, réseaux professionnels. Société des plans régulateurs de villes: Danger frères et fils***

M<sup>me</sup> Nadia REDJEL BENZAËD

enseignante-chercheur en urbanisme et architecture à l'université d'Annaba, Algérie, doctorante en co-tutelle avec le LADYSS (Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces) à l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

Au début du <sup>xx</sup>e siècle, dans un contexte marqué par la montée des réformes urbaines et par l'institutionnalisation de l'urbanisme en tant que discipline, la société des Danger frères et fils entend asseoir sa notoriété dans le domaine.

René Danger (1872-1954) géomètre-urbaniste, fonde en 1923 avec son frère Raymond, la Société des plans régulateurs de villes. Son fils Paul Danger (1900-1965), architecte DPLG et urbaniste, ainsi que sa fille Thérèse, ingénieure de l'École centrale, rejoignent le groupe par la suite. Fondateur de l'ordre des géomètres, et enseignant de topométrie à l'École des travaux publics, à la fois expert et académicien, sa pluri-affiliation l'aide beaucoup dans sa conquête des « marchés urbains ».

Très actif et appuyé par son ami Georges Risler, René Danger, chef de file, fait entendre sa voix dans des cercles plus larges que son agence ou ses cours. Le Musée social, par sa section d'hygiène urbaine et rurale, le reçoit régulièrement et entend ses communications : sa stratégie d'expansion s'allie bien avec ces modes de diffusion du savoir urbanistique.

Paul et Thérèse se solidarisent avec les argumentaires de leur père au moyen d'un discours partagé par tous et réussissent à instaurer leur place dans un ensemble de réseaux complexes (l'exemple du lien de Marcel Poète avec Gaston Bardet peut être invoqué).

Il est évident que la société elle-même peut être envisagée comme un réseau mais ce sont ses liens avec les autres sociétés qui peuvent être au cœur de nos questionnements (avec l'édilité en Algérie coloniale: Wolf, Écochard, Soulié, avec les ordres de professions et avec les autres agences et les autres

professionnels). Ainsi et du fait de la densité de son activité de production de plans dans divers horizons, la société semble avoir joué le rôle de relais pour la circulation des idées en urbanisme.

### ***De la poésie à l'urbanisme : Robert de Souza et ses réseaux***

M<sup>me</sup> Coline ZELLAL

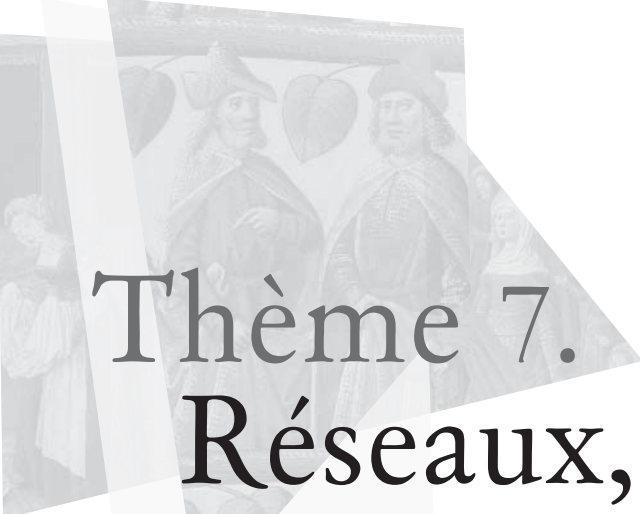
doctorante contractuelle en histoire de l'art à l'université Panthéon-Sorbonne

Robert de Souza (1864-1946), à Nice et à Paris, passe sa vie entre les réseaux franco-belges de la poésie symboliste et ceux de l'urbanisme naissant au tournant du siècle. À partir notamment d'archives privées inédites (correspondances, manuscrits), la communication entend approfondir deux questionnements :

-les réseaux de Robert de Souza sont divers, et il ne passe pas de l'un à l'autre sans apporter avec lui les grandes idées de ses engagements passés. On étudiera ainsi les transferts qu'il opère d'un réseau à l'autre, ainsi que les modes d'action et les protocoles qu'il s'approprie pour constituer, à son tour, les relais actifs des institutions dans lesquelles il s'insère.

À la fin de sa vie, l'influence d'un Robert de Souza âgé et opposé aux percées du modernisme en architecture, décline. Son éviction des espaces de décision et son redéploiement sur des réseaux secondaires passent par toute une série de messages, informels ou institutionnels, dont on étudiera les codes.





Thème 7.  
Réseaux,  
clandestinité,  
subversion



# Thème 7. Réseaux, clandestinité, subversion

## 7.A. Réseaux et clandestinité

lundi 27 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Robert BELOT

professeur des universités

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Jean DUMA

professeur émérite des universités, président de la commission des publications du CTHS

membre titulaire du CTHS, section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

### *Les réseaux clandestins cathares*

M<sup>me</sup> Annie CAZENAVE

ingénieur émérite au CNRS

Amis des archives de l'Ariège : membre du conseil d'administration

Durant trois quarts de siècle les « hérétiques » échappent aux poursuites de l'Inquisition grâce aux réseaux clandestins. Ils ne peuvent survivre qu'avec l'aide de leur communauté qui les protège, les cache, les nourrit et les escorte d'un asile à l'autre. Des groupes s'activent, des messagers apportent des nouvelles, des filières mènent aux relais sur la route de l'évasion. Le *Manuel de l'Inquisiteur*, rédigé en 1242, qualifie les actes criminels et les complicités : « hérétique, croyant d'hérétique, hôte, guide, messenger ». La procédure applique cette grille et les aveux de prisonniers déclenchent de nouvelles enquêtes, des perquisitions et des raids de capture. Pour leur échapper, les fugitifs se déplacent sans cesse, vont avec une escorte de cachette en cachette. Les comparants

décrivent ces maisons, de ville ou de village (Ax), de tisserand et de notaire, et un château en Vicdessos. Un réseau de messagers collecte les dons et les vivres. Dénoncés, des noyaux de résistance disparaissent. Les prises répétées de l'Inquisition désagrègent le maillage communautaire. En riposte, la clandestinité se resserrent autour de la famille. Les dernières enquêtes interrogent les parents les plus proches. Celle de Geoffroy d'Ablis en 1308 cerne ainsi les trois Authié et aboutit à la capture des trois derniers hérétiques brûlés. La redoutable efficacité de l'Inquisition aura réussi.

### *La révolution de 1411 à Iôannina : les réseaux de Carlo Tocco*

M. Brendan OSSWALD

attaché temporaire d'enseignement à l'université Toulouse - Jean Jaurès

La cité byzantine de Iôannina, en Épire, constitua de 1367 à 1430 un État indépendant gouverné par un souverain portant le titre de despote. La succession, théoriquement héréditaire, était en pratique élective. C'est ainsi qu'en 1411, peu après la mort du despote Esau Buondelmonti, son jeune fils Georges et sa veuve Evdokia Balfi furent proclamés respectivement despote et régente, avant d'être chassés au profit de Carlo Tocco, comte palatin de Céphalonie et neveu d'Esau. Cette révolution s'explique bien évidemment par des raisons politiques, voire éventuellement stratégiques. Mais dans les faits, la mise en place d'un réseau plus ou moins clandestin en faveur de Carlo, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, s'avéra indispensable. Afin de mettre au jour ce réseau, nous nous proposons donc d'utiliser les informations fournies par la *Chronique des Tocco*, ouvrage à la gloire du nouveau souverain, mais aussi de montrer en quoi cette source partisane participe elle-même de la légitimation du coup d'État.

## **Réseaux jansénistes et antijansénistes dans le Nord et l'Est du royaume de France de la bulle *Unigenitus* à 1730**

M. Philippe MOULIS

docteur en histoire moderne, chercheur associé au CRESC (Centre de recherche espaces, sociétés, culture), université Paris 13

Société académique des antiquaires de la Morinie : membre

Comité d'histoire du haut-pays : membre

Nous analyserons dans une première partie la mise en place et la structuration des réseaux jansénistes et antijansénistes qui s'organisent de 1713 à 1717. Les réseaux des jésuites, des capucins, des Minimes, et des Frères des Écoles chrétiennes seront examinés et en particulier celui de Jean-Baptiste de La Salle. Dans une seconde partie, intitulée *l'antijansénisme victorieux*, (du bref *Pastoralis officii* de 1718 à 1730), nous étudierons les méthodes employées par ces ecclésiastiques pour combattre les évêques jansénistes. La troisième partie sera consacrée aux méthodes, aux filières et aux moyens clandestins utilisés par ces réseaux.

## ***Un réseau de curés délinquants ? La sociabilité de la déviance ecclésiastique dans le diocèse de Beauvais au XVII<sup>e</sup> siècle***

M. Kevin SAULE

Je me propose d'étudier un réseau informel qui existe dans le diocèse de Beauvais au Grand Siècle. Il s'agit de mettre en évidence les relations qui unissent certains curés délinquants. Ivrognes, paillards, âpres au gain, ces prêtres détenteurs de la *cura animarum* furent l'objet de poursuites judiciaires de la part de l'officialité : le tribunal d'Église.

Le dépouillement de 200 « procès criminels » instruits par cette Cour permet d'identifier l'existence de micro-réseaux de la délinquance cléricale. Peu fournis mais solides, ces réseaux de dimension modeste permettent à leurs membres de se couvrir en cas de déboires judiciaires et facilitent parfois la commission d'actes délictueux.

Les archives du désordre ne sont pas les seules que nous entendons mobiliser dans le cadre de cette étude. Les registres paroissiaux seront également mis à contribution dans la mesure où leur lecture attentive permet elle aussi d'identifier ces réseaux de prêtres délinquants, notamment dans le cadre des stratégies de dissimulation de la paternité ecclésiastique.

# Thème 7. Réseaux, clandestinité, subversion

## 7.B. Réseaux et subversion

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Robert BELOT

professeur des universités

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Alain SEGAL

Académie nationale de Reims : membre

*Rumeurs sur le Rouergue. L'affaire Fualdès et l'imaginaire du complot, 1817-1818*

M. Philippe NIETO

conservateur, chef de service de la bibliothèque, direction des publics aux Archives nationales

L'afflux des reporters à Rodez, nouvelle figure du journalisme promise à un grand avenir, firent de l'affaire Fualdès la première affaire criminelle judicio-journalistique. La communication ne reviendra pas extensivement sur les détails scabreux de ce crime sordide et des deux dénis de procès qui s'ensuivent, mais ciblera plus particulièrement l'éclosion d'un fantasmagorique complot reliant des hommes et des femmes qui n'avaient aucun intérêt commun avant que la rumeur ne leur en invente un, au cœur du tapage suscité par l'affaire. D'où provient cette interprétation ? Quelle est sa structure ? Par quels acteurs est-elle amplifiée ? Minorée ?

La communication se propose également, à partir de cet exemple, d'aborder de manière plus générale la thématique du complot et des réseaux subversifs occultes imaginaires dans cet envahissant méta-réseau aux contours flous appelé

« l'opinion publique », et des ses rapports avec la justice et des médias, à la fois démiurges et porte-voix de cette opinion.

### ***La Société des saisons : un réseau républicain sous la monarchie de Juillet***

M. Jérôme LOUIS

docteur en histoire contemporaine, professeur contractuel

Institut Napoléon : membre

La Société des saisons est un réseau républicain clandestin actif sous la monarchie de Juillet. Elle a été fondée en 1837 par Blanqui, Barbès et Bernard. Poursuivant l'action de la Société des familles, elle compte quelque 1 500 partisans. La plus petite subdivision de l'association forme une semaine. Elle se compose de six hommes et d'un chef appelé le Dimanche. Quatre semaines réunies composent un Mois, placé sous la direction d'un responsable nommé Juillet. Trois Mois forment une saison commandée par un supérieur appelé Printemps. Enfin, quatre Saisons deviennent une Année à la tête de laquelle se trouve un agent révolutionnaire. La Société organise une insurrection visant à renverser Louis-Philippe en 1839. Des magasins d'armes sont pillés. Les émeutiers attaquent le Palais de Justice et la Préfecture de police de Paris. L'affaire tourne mal. C'est l'échec. L'historien Georges Duveau a qualifié l'événement de « farce tragique ».

### ***Un réseau meurtrier itinérant dans le réseau idéologique et politique : la dernière opération de l'Aktion Reinhardt dans le national-socialisme***

M<sup>me</sup> Taja KRAMBERGER

professeur d'histoire et d'anthropologie à l'université de Koper, Slovénie, membre de l'Association des historiens slovènes

À côté des réseaux sociaux construits à partir d'une finalité positive ou, au moins, bienfaisante dont les enjeux sociaux s'étendent entre l'altruisme et les efforts pour les formes variées de la prospérité sociale, il existe des alliances populaires plus obscures et lâches, reliées par une complicité ou culpabilité commune et dont les préoccupations sont liées à l'exploitation, à la corruption, à la répression, à la persécution et au génocide. L'objet de mon intervention sera

cette seconde modalité de la mise en cohésion et son fonctionnement social. Dans les archives d'État de la République de Slovénie à Ljubljana, on garde le document de cinq pages intitulé Ehemalige «T4» - Angehörige in Triest und Umgebung (OZAK - *Operationszone Adriatisches Küstenland*). Il contient la liste des 45 membres (38 hommes, 7 femmes) d'un réseau meurtrier ayant déjà accompli, dans les années 1939 et 1941, l'assassinat systématique des handicapés mentaux ou physiques (Aktion T4), et, dans les années 1942 et 1943, sous la direction du SS-Brigadeführer O. Globonik (1904-1945), sa mission génocidaire, à savoir le massacre d'à peu près deux millions des juifs dans le Gouvernement général de Pologne (Aktion Reinhardt). Le même groupe de tueurs avait en commun - et protégeait - une mémoire meurtrière dissimulée : des pillages et des massacres furent commis, dans un nombre plus restreint, en automne 1943 à Trieste, la ville natale du « chef de réseau » – Globonik. Je présenterai le fonctionnement de ce réseau – que l'on peut, en recourant à Lotman, nommer une sémiosphère – à Trieste, ses relations (convergences et divergences) avec la politique nationale-socialiste plus large, sa colonisation de l'espace, son implication régionale (sociale, économique, militaire, culturelle) et certains traits caractéristiques de ses membres.

### **Connaissance des réseaux de rebelles clandestins en Algérie (1930-1958)**

M<sup>me</sup> Isabelle CHIAVASSA

conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence

Cette communication s'appuiera sur les archives d'Algérie conservées aux Archives nationales d'outre-mer.

Dès 1910, le gouvernement général d'Algérie exerce une surveillance sur de nombreux indigènes et chefs religieux déjà soupçonnés de communisme, de panislamisme ou de velléités d'indépendance.

Les partis nationalistes, puis les réseaux clandestins de rebelles de la guerre d'Algérie après 1954 sont surveillés et décrits.

C'est la vision des réseaux que construisent les services de police qui sera interrogée : comment l'information était-elle rassemblée, résumée, transmise et perçue aux niveaux supérieurs (préfet, gouverneur général, ministre) ?



L'étude porte sur les années 1930 (l'Étoile nord-africaine est déjà dissoute), 1939 (le Parti populaire algérien est interdit) et 1956-1958 (le Front de libération nationale, FLN).

Les conclusions soulignent les méthodes de rassemblement de l'information sur les réseaux clandestins, les évolutions, le rôle qu'a pu jouer l'information.

# Thème 7. Réseaux, clandestinité, subversion

## 7.C. Réseaux et liberté

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M<sup>me</sup> Hélène SAY

conservateur général du patrimoine

membre titulaire du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

M. Augustin BRAU

Académie nationale de Reims : membre

### *El conocimiento en el nuevo reino de Granada: una frustracion*

M<sup>me</sup> Sandra Yaneth PAEZ LEAL

avocate, coordinatrice de recherches à la faculté de droit et sciences politiques de l'université de Santander, Colombie

La administración colonial por parte de la Virreinato de Nueva Granada (siglo XVII-XVIII) constató diferentes elementos jurídicos, políticos, económicos y sociales; los cuales permitieron configurar el naciente modelo de Estado en el Nuevo Mundo. Esos elementos fueron la base sobre la cual (en lo que se denomina hoy, República de Colombia) fue erigido el dilema acerca de la reivindicación de los derechos que los criollos no reclamaban y menos, detentaban.

Al interior de este modelo estructural, se evidenció una comunicación entre dos culturas con la llegada de los académicos franceses que posibilitó en principio, el conocimiento de las ideas del movimiento Iluminista Francés y, en segunda instancia, la traducción de la Declaración de los Derechos del Hombre y del Ciudadano realizada por Antonio Nariño en 1794. Esta versión fue percibida por los representantes de la Corona Española como una afrenta y, por los criollos como una frustración; consolidándose de la manera más concluyente,

la imposibilidad de exponer un modelo de pensamiento abiertamente opuesto al promulgado por el Virreinato.

Las instituciones de poder representantes ilustres de la Monarquía Española, en diversas oportunidades utilizaron flagrantemente la violencia, pretendiendo enmudecer una súplica que se encontraba acorde con los movimientos que en el Antiguo Mundo ya fortalecían la independencia de los ciudadanos.

### *Mesurer l'efficacité d'un réseau de sauvetage d'enfants juifs: l'exemple du circuit Garel (Lyon, 1942-1944)*

M. Laurent BEAUGUITTE

chargé de recherche

M<sup>me</sup> Cindy BANSE-BIESSE

doctorante en histoire à l'université Jean Moulin Lyon 3, membre du LAHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), UMR5190

L'entreprise de sauvetage d'enfants juifs qui débute avec les rafles organisées dès le 16 juillet 1942 en France tombe dans l'oubli dans l'immédiat après-guerre. Ses acteurs, œuvrant dans la clandestinité, n'ont laissé que peu de traces pour le chercheur. Cependant, même lacunaires, elles existent et laissent entrevoir à l'historien l'existence des réseaux. Les rafles, qui débute massivement à Paris en juillet 1942, s'abattent sur la région lyonnaise le 26 août 1942: 1 200 personnes sont transférées au camp de transit de Vénissieux. Là se met en place la première action d'envergure issue de la collaboration de multiples organisations: 85 enfants échappent aux nazis. Le circuit Garel naît le lendemain d'une rencontre entre Gregori Garfinkel dit Garel et Joseph Weill, directeur médico-social de l'Oeuvre de secours aux enfants (OSE). Coexistent deux structures:

le circuit B, façade officielle, chargé de la dispersion des enfants placés dans les maisons de l'UGIF (Union générale des israélites de France) 3<sup>e</sup> direction;

le circuit A, clandestin, chargé de trouver des placements aux enfants signalés par le circuit B et surveiller les enfants placés. C'est ce dernier réseau qui est étudié ici.

On note une organisation en forme d'arbres, chaque branche correspondant d'ailleurs à une zone géographique donnée. Les archives révèlent que l'éventail

social de ces agents Garel est limité à un milieu réduit. L'endogamie prévaut : la base est composée quasi uniquement de juifs.

Co-auteur : Cindy Banse, doctorante en histoire à l'université Jean Moulin Lyon 3, membre du LAHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), UMR 5190

***Les réseaux de l'ésotérisme contemporain : l'exemple des personnalités, des sociétés secrètes et des sectes dans l'ombre du « Réalisme fantastique » (1960-1980)***

M. Damien KARBOVNIK

doctorant en sociologie à l'université Paul-Valéry Montpellier 3

Le succès du *Matin des magiciens* (1960) de Louis Pauwels et Jacques Bergier a initié le grand public français à l'ésotérisme, tout en inaugurant un courant de pensée contre-culturel, le « Réalisme fantastique », porté par la revue *Planète* (1961-1971) et une multitude d'autres publications au succès constant pendant deux décennies.

Pour comprendre que se soit développé en France cet engouement pour l'ésotérisme, il est impératif de s'intéresser à l'arrière-plan : derrière cette littérature, on distingue tout un réseau de groupes occultistes, marginaux certes, mais développés.

En ajoutant à l'expérience de Guy Breton l'ensemble de la littérature issue du Réalisme fantastique, il est possible de redessiner ce réseau informel constitué de sociétés plus ou moins secrètes et sectaires.

Nous verrons ainsi comment ce réseau a su trouver dans le Réalisme fantastique une tribune propre à l'extraire de sa marginalité et de sa clandestinité, pour exercer une influence profonde sur la culture populaire.

## *Les radios libres en réseaux*

M. Thierry LEFEBVRE


maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-Diderot, membre du CERILAC (Centre d'étude et de recherche interdisciplinaire lettres, arts et cinéma), directeur de la *Revue d'histoire de la pharmacie*

En France, jusqu'en 1982, le monopole d'État de la radiodiffusion règne en principe en maître. Pourtant, à partir de mai 1977, des radios illégales, bientôt rebaptisées « radios libres » par la presse, émettent sur le territoire, en contravention flagrante avec la loi en vigueur.

Dès les premiers mois de ce mouvement, les contestataires, plus ou moins clandestins, tentent de se mettre en réseaux pour dépasser le caractère purement local et par trop isolé de leurs émissions.

Dans le cadre de cette communication, nous présenterons quelques-unes des techniques employées par ces « radiolibristes » : réunions informelles dans des lieux bien identifiés (librairies, Association pour la gestion d'un centre d'animation culturelle –AGECA–, etc.), tentatives de fédération, instauration de journées d'action, émissions communes en duplex ou multiplex, mise en commun d'émetteurs, etc.





Colloque  
La France  
savante  
(du XVI<sup>e</sup> siècle  
à nos jours)





# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 1. La France savante: tradition et culture, XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle colloque 1.a.

mardi 28 avril 2015 - 9h

### Présidents

M<sup>me</sup> Nicole LEMAITRE

professeur émérite d'histoire moderne de l'université Panthéon-Sorbonne  
membre du CTHS, présidente de la section Histoire du monde moderne, de la  
Révolution française et des révolutions

M. Emmanuel DORFFER

Académie nationale de Reims : président

Société des amis du vieux Reims : membre

### *L'Académie nationale de Reims, une institution de mémoire*

M. Patrick DEMOUY

professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Reims Champagne-Ardenne

Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes : administrateur

Académie nationale de Reims : secrétaire général

Société nationale des antiquaires de France : membre

Société de l'histoire de France : membre

Société d'histoire religieuse de la France : administrateur

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : membre

Société d'histoire des Ardennes : membre

Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : membre

membre du CTHS, vice-président de la section Histoire et philologie des  
civilisations médiévales

président du Comité local d'organisation du 140<sup>e</sup> congrès

Le 15 mars 1841, un petit groupe de notables rémois, autour de l'archevêque Thomas Gousset, sollicite du ministre de l'Instruction publique l'autorisation de créer une académie « dans le but de travailler au développement des sciences, arts et belles lettres et surtout de recueillir et de publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays ». Dans la ville des sacres mal remise des secousses et clivages révolutionnaires, transformée par l'afflux d'une population nouvelle attirée par les industries, il fallait retrouver une identité et rassembler « le prêtre et le magistrat, le militaire et le paisible citoyen..., savants et hommes lettrés... dans un corps académique, par une communication libre et mutuelle ». Les sujets les plus variés étaient à l'ordre du jour des séances et les concours proposaient en particulier des questions d'économie industrielle et d'agriculture, mais très tôt c'est l'histoire, la gestion d'une mémoire commune sur la longue durée, qui est devenue la préoccupation principale, ainsi que la description des monuments et œuvres d'art du patrimoine proche, sous l'impulsion du Comité des Travaux historiques. *Servare et augere*: conserver et augmenter. Fidèle à sa devise depuis 173 ans, l'Académie, fille de la « génération Guizot », devenue Impériale puis Nationale, a publié 181 volumes de *Travaux*, complétés par des *Annales*, édité des sources, des inventaires, contribué à l'érection de monuments commémoratifs. Pendant la longue éclipse de l'Université, elle a maintenu le goût de la recherche.

### ***La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne: deux siècles de vie d'une société savante (1798-1998)***

M. François LEFÈVRE

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne: président

Héritière de l'Académie de Châlons (1775), la SACSAM (1798) en continue l'œuvre. Elle organise des concours et, sous l'influence du préfet Bourgeois de Jessaint, porte un intérêt particulier à l'agriculture. Au milieu du siècle, des professionnels de la santé et du droit, parfois collectionneurs (Garinet, Nicaise), orientent la Société vers l'histoire de l'art. Les premiers volumes des *Mémoires* (1855-1856) en témoignent. Après la guerre de 1870, l'archéologie offre des études richement illustrées. À la fin du siècle, sous l'influence des archivistes départementaux (Pélicier, Berland), les travaux historiques prennent une place

de plus en plus importante. Après 1918, le rythme de parution se ralentit. Après 1945, René Gandilhon, nouvel archiviste, recrute de nouveaux membres et attire des chercheurs de qualité qui maintiennent à un haut niveau la publication. Mais surtout, il forme des étudiants à l'exercice de la publication. Son disciple, Armand Ferrant, continue ce travail de responsable de la publication. À partir de 1994, les Archives départementales ne pouvant plus assurer le fonctionnement de la Société, des enseignants, aidés par des personnes de bonne volonté, prennent le relais dans les locaux légués à la Société par Madame Garinet.

### *L'Académie de Stanislas après la Révolution française (1802-1830): rupture ou continuité ?*

M. Jean-Claude BONNEFONT

professeur émérite de l'université de Lorraine, Nancy

Académie de Stanislas: secrétaire perpétuel

Association des géographes de l'Est: membre

Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain: membre

Dans quelle mesure l'Académie de Stanislas, rétablie en 1802 sous le nom de « Société des sciences, lettres et arts de Nancy », ressemble-t-elle à la société littéraire fondée en 1750 par le roi de Pologne, dont elle revendique la succession ? Nous avons cherché à répondre à cette question à l'aide des archives de l'Académie, des textes qu'elle a publiés, des biographes de ses membres et des informations de la presse locale. Alors qu'elle annonçait, sous le Consulat, une profonde « régénération », on la voit, à l'époque de la Restauration, proclamer sa fidélité à son héritage d'Ancien Régime. C'était bien naturel ; mais qu'en est-il en réalité ? Les différences avec l'ancienne académie sont profondes : les membres sont choisis en fonction de leurs travaux et non plus de leurs distinctions honorifiques ; elle fonctionne de façon plus démocratique, avec des procédures qui sont celles des assemblées politiques ; elle s'ouvre plus largement vers les autres corps savants et établit un réseau qui déborde largement les frontières nationales. Pourtant, les Académiciens conservent de leur passé une fidélité à l'esprit encyclopédique des Lumières qui les empêchera d'adhérer pleinement aux innovations, tant dans le domaine littéraire que dans celui des sciences, de plus en plus spécialisées.

### *Les réseaux d'une société savante : la société d'émulation du Jura (1818-1939)*

M<sup>me</sup> Claude-Isabelle BRELOT

professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Lumière-Lyon 2

Société d'émulation du Jura : vice-présidente

Société d'émulation du Doubs : membre

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté :  
membre correspondant

Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône : membre

membre émérite du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

La communication exploitera les listes des membres de la Société d'émulation du Jura, société savante départementale spécialisée dans l'histoire. Elle analysera les fondements de la sociabilité à partir des réseaux de parentèle et des camaraderies de lycée ou de Faculté. Elle s'attachera surtout aux réseaux scientifiques interdépartementaux, inter-régionaux et nationaux, tels que permettent de les repérer les listes des membres non résidants dans le département et les listes des membres correspondants. L'étude permet de dégager l'importance des réseaux interdépartementaux et provinciaux du début du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1860. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces réseaux s'essouffent au profit d'une part, d'une véritable départementalisation culturelle et, d'autre part, des réseaux scientifiques nationaux et disciplinaires, notamment dans les domaines de l'archéologie, de la géologie et de l'histoire.

### *De la Société d'émulation des Vosges à la Fédération des sociétés savantes des Vosges : d'une société émanant du pouvoir à une myriade de sociétés agissant pour le patrimoine*

M. Jean-Paul ROTHOT

maître de conférences en histoire à l'université de Lorraine, Nancy

Société d'émulation du département des Vosges : membre

Comité interrégional d'histoire de la Révolution française dans la France du Nord-Est : membre

Fédération des sociétés savantes des Vosges : président

Société des études robespierristes : secrétaire

La communication propose de brosser l'évolution des sociétés savantes des Vosges, depuis la première création en 1825 jusqu'à nos jours, en étudiant à la fois les changements de composition sociologique, de structures et de thèmes de travail. Trois périodes semblent apparaître : une longue période d'une seule société (la Société d'émulation des Vosges) sous le contrôle des préfets, composée de notabilités érudites du département et travaillant sur les thèmes de l'agriculture, de l'archéologie et des belles lettres ; au cours d'une seconde période des sociétés concurrentes se sont créées sur des bases géographiques et ont coexisté avec la première (Société philomatique vosgienne, Société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, Association du Vieux-Châtel, Association de découverte et de sauvegarde des richesses de la Saône-Lorraine...), certaines se spécialisant dans la défense et la mise en valeur du patrimoine ; enfin dans les dernières années du *xx<sup>e</sup>* siècle, les sociétés se sont tant multipliées, souvent sur des thématiques très locales, qu'il est apparu nécessaire de les regrouper dans une Fédération des sociétés savantes du département des Vosges créée en 1983, puis relancée en 2008 pour gérer les Journées d'études vosgiennes, structure permettant aux sociétés de se rassembler et œuvrer ensemble pour la connaissance du département.

### ***La création de la Société linnéenne du Nord de la France et le premier demi-siècle de son existence (1865-1914)***

M. Jean-Roger WATTEZ

professeur honoraire de l'université de Picardie Jules-Verne

Société botanique de France : membre

Société linnéenne Nord Picardie : membre

Société de botanique du Nord de la France : membre

Initialement fondée à Abbeville en 1838, la Société linnéenne s'éteignit promptement par suite du décès de celui qui en était le président, Casimir Picard, un préhistorien. Toutefois, l'intérêt des picards pour les sciences naturelles n'avait pas disparu, en particulier dans la région abbevilloise où résidaient entre autres l'illustre préhistorien Boucher de Perthes et le botaniste Eloy de Vicq. Le désir de rétablir la défunte société allait se concrétiser dans le chef-lieu du département de la Somme, Amiens, en 1865. Le contexte à la fois national et local de l'époque où se situe cette refondation est évoqué. Rappelons que c'est

à ce moment qu'une épidémie de choléra, due au non-respect de l'hygiène de l'eau, atteint la ville d'Amiens, y faisant de nombreuses victimes. Quelques années plus tard, la « folle guerre » de 1870 ralentit d'autant plus les activités de la jeune société que des combats meurtriers eurent lieu près d'Amiens. Dès 1873, les activités avaient repris normalement ; la relation des excursions et les divers aspects des travaux réalisés par les membres sont connus grâce à la parution régulière du *Bulletin*, et à celle, moins fréquente, de mémoires exposant les résultats des recherches, effectuées le plus souvent en Picardie. La période qui s'étend de 1880 à 1914 paraît représenter l'âge d'or de la Société linnéenne amiénoise dont les membres du Conseil d'administration appartenaient pour la plupart à la « bonne » société de la ville ; les noms d'un certain nombre d'entre eux sont cités et leur statut social évoqué. Les relations que la Société linnéenne amiénoise entretenait avec plusieurs sociétés savantes contemporaines représentent un véritable réseau entre naturalistes.

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 1. La France savante: tradition et culture, XVI<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle colloque 1.b.

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M<sup>me</sup> Armelle LE GOFF

conservateur général du patrimoine honoraire aux Archives nationales, Paris  
membre titulaire du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent  
M. Claude MORDANT

professeur émérite de protohistoire européenne à l'université de Bourgogne,  
membre de l'UMR ARTeHIS (Archéologie, terre, histoire, sociétés), UMR 6298,  
CNRS

ancien président du CTHS, président de la section Préhistoire et protohistoire

*Écrire l'histoire de Paris en réseau: les liens entre la Société de l'histoire  
de Paris et de l'Île de France et les autres sociétés d'histoire parisiennes*

M<sup>me</sup> Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE

conservateur général du patrimoine honoraire, chercheur associé au Centre  
Alexandre Koyré

Société des amis des archives de France: administrateur

Paris historique - Association de sauvegarde et de mise en valeur: membre

Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France: présidente

Association d'histoire et d'archéologie du XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris: vice-  
présidente

membre du CTHS, vice-présidente de la section Sciences, histoire des sciences  
et des techniques et archéologie industrielle

La Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, première société savante  
exclusivement consacrée à l'étude de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France,

se met en place en 1874, après les bouleversements urbanistiques survenus dans la capitale sous l'ère haussmannienne et les dommages considérables causés au patrimoine documentaire parisien par les incendies de la Commune. Elle se donne pour mission de « publier des mémoires et des documents sur l'histoire, le langage, les monuments, la topographie de la ville de Paris et de l'Île-de-France ». Ensuite, apparaissent progressivement d'autres sociétés historiques plus « locales », en lien avec un arrondissement ou un territoire historique parisien (« Le Vieux Montmartre » en 1886, « La Montagne Sainte-Genève et ses abords » en 1895, la Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement en 1898, « La Cité » en 1902, etc.). L'espace érudit parisien est par ailleurs occupé de longue date par des institutions savantes et par des sociétés savantes d'audience nationale, comme la Société de l'histoire de France, par exemple. On peut se demander comment ces diverses sociétés savantes s'articulent entre elles et organisent leurs relations sur le mode de la complémentarité, de la concurrence, ou d'une certaine coexistence indifférente. La multi-appartenance croisée de leurs membres et les bonnes relations interpersonnelles ont constitué longtemps une réponse informelle à cette question. Entre les deux guerres, devant la difficulté de faire vivre ces sociétés et d'attirer de nouveaux membres, se fait jour la nécessité de formaliser des liens fédératifs entre les sociétés d'histoire locales parisiennes. La Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France n'a pu mener à terme ce projet qui sera repris en 1949 par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et Île-de-France. Cette communication se propose de mettre en lumière cette histoire croisée des réseaux de sociabilité érudite liés à l'histoire parisienne et francilienne.

### ***Les auteurs des revues de patrimoine (1900-1930): réseau pionnier ou circonstanciel?***

M. Arnaud DHERMY

coordinateur scientifique pour *Gallica*, responsable du programme de numérisation des publications des sociétés savantes à la BnF

Présence de La Varende : responsable Internet

La culture régionale connaît à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle un succès complexe (engouement pour la décentralisation, développement du tourisme...). La célébration des territoires déborde les communautés érudites, mobilise des environnements



plus éloignés, par le moyen notamment de nouvelles revues de vulgarisation. Au-delà du seul aspect cognitif, en une évocation mémorielle et sensible, elle engage une lecture renouvelée des espaces.

À l'examen des sommaires, les contributeurs de ces publications viennent autant des revues poétiques d'avant-garde, de la presse, que des publications savantes ; ils occupent un espace mixte, entre pratiques rédactionnelles et milieux éditoriaux divers : journalisme, création littéraire, érudition, promotion touristique.

Ce réseau ne s'identifie plus selon des appartenances sociales ou géographiques. Un décloisonnement des styles et des approches se fait jour, entre amateurs, enseignants, conservateurs, notables ou entrepreneurs, que rapprochent l'intérêt autour d'un espace donné, sa célébration (« originaires » à Paris, auteurs restés au pays...).

Ses essais éditoriaux montrent un type de communauté qui se cherche, qu'il faut décrire. Celle-ci s'est adressée à un public alors peu identifié. Son existence, parfois, a pu coïncider à une promiscuité précaire entre acteurs du patrimoine différents ; mais elle a pu constituer une réfiguration des transversalités culturelles en région au dernier xx<sup>e</sup> siècle.

### ***La Société nouvelle Gorini (1903-2014). D'une critique de l'histoire à une critique de sa mission***

M. Joël LAMBERT

directeur de la bibliothèque diocésaine de l'évêché de Belley-Ars

Société nouvelle Gorini : président

La Société nouvelle Gorini qui se présente comme une société d'histoire religieuse des pays de l'Ain, est née en 1903, dans le contexte du militantisme culturel anti-chrétien. Conduite par des ecclésiastiques érudits et historiens du diocèse de Belley, la Société Gorini développe une méthode de critique des sources d'archives religieuses, en s'inspirant de l'abbé Gorini, historien de l'Ain au XIX<sup>e</sup> siècle, « son maître en histoire ».

Les travaux et les publications de ses membres visent à démontrer l'excellence de l'histoire religieuse et les bienfaits culturels, artistiques et religieux du christianisme, dans le département de l'Ain.

Progressivement, au contact de centres culturels non religieux avec lesquels elle entretient des collaborations de recherches et d'organisation de journées d'études, et avec le renouvellement de ses membres, la Société Gorini adopte le statut d'une association de la loi de 1901, qui renforce son action culturelle sur le plan départemental.

Sa visibilité, qui traduit l'extension de ses champs de recherches et sa volonté d'ouverture, est assurée par des colloques interdisciplinaires et des publications scientifiques à la rencontre de publics variés.

### *La Société d'histoire de la pharmacie d'un siècle à l'autre*

M. Thierry LEFEBVRE

maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris-Diderot, membre du CERILAC (Centre d'étude et de recherche interdisciplinaire lettres, arts et cinéma), directeur de la *Revue d'histoire de la pharmacie*

Fondée à Paris en février 1913, à l'initiative d'un médecin bibliothécaire (Paul Dorveaux), d'un chartiste (Eugène-Humbert Guitard) et d'un pharmacien industriel (Charles Buchet), la Société d'histoire de la pharmacie fut la première société consacrée à l'histoire de la pharmacie créée dans le monde.

Elle fut à l'origine d'un mouvement international qui aboutit à la naissance, en 1926, de l'International Society for the History of Pharmacy, qui regroupe aujourd'hui encore plus d'une vingtaine de sociétés nationales, et, en 1952, de l'Académie internationale d'histoire de la pharmacie.

Quel était le « noyau dur » de la Société d'histoire de la pharmacie en 1913 ? Quel était-il en 2013 ? Cette comparaison, à cent ans de distance, nous permettra d'entrevoir, à l'échelle de cette spécialité, quelques transformations de la France savante au cours du dernier siècle.

## *Le torque gaulois en Champagne septentrionale au XIX<sup>e</sup> siècle : un objet d'échanges*

M<sup>me</sup> Caroline NIESS-GUERLET

médiatrice culturelle au Musée de Châlons-en-Champagne

Société des amis des musées de Châlons-en-Champagne : membre

Dans le cadre de la construction du roman national qui s'opère au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – et tout particulièrement sous le Second Empire et la Troisième République –, la redécouverte de l'Antiquité gauloise prend une part non négligeable. Celle-ci a une actualité toute particulière en Champagne septentrionale où de nombreuses et importantes découvertes sont faites à cette époque ; aussi les érudits locaux s'emparent-ils de cette thématique d'étude et notamment d'un objet très symbolique : le torque. Pour ces érudits, qu'ils soient « archéologues », collectionneurs ou les deux, la découverte et/ou la possession de l'objet est à l'origine d'une ambivalence : faut-il le conserver jalousement ou au contraire en faire la publicité ? Pour que la collection privée ait une valeur, partage, diffusion du savoir, mise en réseau sont fondateurs. Par cette communication nous montrerons que le torque gaulois en Champagne septentrionale est un objet d'échange ; intellectuel, d'abord, par la création d'outils et de lieux de partage (exposition, musées privés, collections publiques, sociétés savantes – locales, nationales voire internationales) ; patrimonial, ensuite, par la mise en œuvre d'échanges d'informations et d'objets – entre fouilleurs et collectionneurs mais aussi entre collectionneurs et institutions ; fiduciaire, enfin, puisque ces objets en fonction de leur « beauté » et de leur rareté acquièrent une valeur marchande que certains érudits entendent monnayer – au même titre parfois que leurs connaissances. Toutes ces pistes permettront de mettre en lumière le portrait de ces érudits et de percevoir les réseaux sociaux qu'ils mettent en place, qu'ils animent ou qu'ils délaissent dans cette quête du torque et de sa perception.

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 2. Sciences et techniques en réseau dans la société

### colloque 2.a.

mardi 28 avril 2015 - 9h

Présidents

M. Arnaud HUREL

ingénieur de recherche au département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, Paris

membre du CTHS, vice-président de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M<sup>me</sup> Simone MAZURIC

professeur émérite des universités

membre du CTHS, présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

### *Le réseau à l'origine de la guerre ?*

M. Jean-Claude FAVIN LÉVÊQUE

chercheur associé à l'UMR 7194 Histoire naturelle de l'homme préhistorique

L'objet de cette communication est de montrer combien la notion de réseau est présente dans les thèses scientifiques cherchant à expliquer l'origine de la guerre. Quelques thèses permettent de répondre.

En écologie comparative (Waal, Wrangham, Otterbein), l'analogie entre sociétés de chimpanzés et humaines fait ressortir le rôle du premier réseau de pouvoir, celui des mâles. Au travers des coalitions et alliances, les groupes d'intérêt commun se construisent au sein du groupe et contre les groupes voisins.

L'ethnologie offre d'autres approches. Raymond Kelly identifie dans quelques rares sociétés pacifiques de chasseurs cueilleurs ce qui les caractérise: la

non-substitutionnalité de l'individu au groupe. Le passage de la vengeance individuelle à la vengeance collective constitue l'acte de guerre originel.

Enfin pour Claude Lévi-Strauss, « les guerres sont l'issue de transactions malheureuses ».

Ces thèses bien que différentes convergent : les réseaux des individus et des groupes sont créateurs d'opportunités de violence collective puis propagateurs du phénomène.

### ***Quand les réseaux se croisent. Les recherches préhistoriques en Chine dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle***

M<sup>me</sup> Amélie VIALET

maître de conférences paléanthropologue au Muséum national d'Histoire naturelle, UMR 7194, université de Perpignan-Via Domitia, CERP (Centre européen de recherches préhistoriques) de Tautavel

Société d'anthropologie de Paris : membre

Au cours du premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, la Chine va jouer un rôle de premier plan dans les domaines de la préhistoire et de la paléontologie humaine. Cette prépondérance n'est pas sans liens avec une certaine volonté de formation d'une élite scientifique chinoise. La communauté internationale, quant à elle, s'intéresse à cette *terra incognita* dont les théories de « l'homme tertiaire » et de « l'origine asiatique de l'espèce humaine » espèrent beaucoup. Dès lors, les réseaux (académiques, religieux, explorateurs) s'activent et s'imbriquent pour développer et institutionnaliser la recherche sur place, notamment dans le nord de la Chine.

C'est dans ce contexte bien « préparé » que les premières découvertes ont lieu dans le massif de Zhoukoudian, près de Pékin. Les fouilles de la grotte inférieure, organisées à partir de 1927, vont ainsi bénéficier du concours de scientifiques expérimentés, tels les Suédois Gunnar Andersson et Birger Bohlin, le Français Pierre Teilhard de Chardin et le Canadien Davidson Black, aux côtés d'une première génération de préhistoriens chinois. C'est une étape fondamentale de la construction du savoir anthropologique qui se constitue tout en initiant une dynamique dont les sciences préhistoriques restent héritières même si, aujourd'hui, le fonctionnement des réseaux et des disciplines a changé.

## ***Du musée d’Ethnographie du Trocadéro au musée de l’Homme (1878-1940) : configurations, espaces muséaux et réseaux spécifiques***

M<sup>me</sup> Anne LOYAU

doctorante en histoire des sciences à l’université Panthéon-Sorbonne

À partir de l’institution muséale prise comme lieu d’insertion sociale de multiples réseaux, nous présenterons succinctement les configurations du musée d’Ethnographie du Trocadéro (1878-1928), et de ses héritiers, le musée du Trocadéro (1928-1935) puis le musée de l’Homme (1937-1940) en évoquant plus précisément les réseaux politiques, scientifiques et sociaux dont ces établissements se sont retrouvés tributaires en même tant que pour certains, « animateurs ». Nous proposerons d’examiner les continuités et ruptures dans la filiation de ces établissements, à la fois du point de vue scientifique et muséographique (le cadre intellectuel et son articulation avec le projet muséographique, les réseaux avec les muséologues étrangers) et du lien avec les institutions coloniales. Les sources utilisées pour cette communication s’appuieront sur les travaux de Nélia Dias, Emmanuelle Sibeud, Alice Conklin, Benoît de l’Estoile, Christine Laurière, Nina Gorgus, Arnaud Hurel, et les archives de la bibliothèque centrale du Muséum (archives du fonds Rivet notamment). Nous concluons en montrant en quoi l’étude de la muséographie, en tant que construction dialogique où s’articulent les influences de ces différents réseaux, offre un espace de travail privilégié pour l’étude de ces dynamiques.

## ***Le réseau européen de Joseph Déchelette au cœur d’une archéologie pré-et protohistorique***

M<sup>me</sup> Sandra PÉRÉ-NOGUÈS

maître de conférences en histoire à l’université de Toulouse - Jean Jaurès, membre de l’UMR 5608 TRACES (Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés)

Cette communication s’inscrit dans le cadre d’une recherche approfondie des réseaux européens de Joseph Déchelette à partir de la correspondance, des publications et des archives conservées à la bibliothèque du Musée de Roanne, ainsi que dans d’autres fonds situés en France et en Europe. Alors que ses origines familiales le destinaient au monde de l’entreprise, Joseph Déchelette

(1862-1914) a accompli une carrière scientifique originale en conciliant les réalités d'une activité professionnelle qui le mena aux quatre coins de l'Europe et une passion indéfectible pour l'archéologie préhistorique et protohistorique. Notre étude essaiera de mettre en évidence le « réseau égocentré » (ou « réseau personnel ») de l'archéologue roannais afin d'apprécier la position singulière qu'il occupa dans le milieu des spécialistes de la protohistoire, un réseau de conservateurs de musées et « d'amateurs » dont il devait devenir l'un des plus illustres chefs de file. Elle permettra de comprendre comment s'est construite l'une de ses publications majeures pour l'archéologie protohistorique, le *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* paru en quatre volumes de 1910 à 1914. Cette communication rendra compte des investigations réalisées entre 2009 et 2014, grâce à un programme de recherche collectif soutenu par la DRAC Rhône-Alpes, la bibliothèque du musée des Beaux-arts et d'archéologie de Roanne et du laboratoire TRACES (Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés), UMR5608, dont l'objectif est une publication de la correspondance européenne de Joseph Déchelette.

### ***Le réseau épistolaire d'Émile Espérandieu dans la controverse de Glozel***

M<sup>me</sup> Marianne ALTIT-MORVILLEZ

docteur en archéologie

Conservateur du Musée archéologique de Nîmes, Émile Espérandieu, l'auteur du *Recueil des bas-reliefs de la Gaule*, et fouilleur de la ville d'Alésia, est un archéologue reconnu dans le paysage scientifique, lorsqu'en 1926, il entre dans la controverse de Glozel. Du fait de ses travaux archéologiques, il est depuis de nombreuses années en réseau avec toutes les sociétés savantes de son temps, nationales et internationales : ses archives et en particulier sa correspondance scientifique, conservées au Palais du Roure à Avignon, en sont le témoignage. À partir de cette documentation inédite, on analysera d'une part, l'impact de la présence de ce spécialiste de l'époque gallo-romaine et la réalité de son implication sur ce site considéré par son inventeur comme préhistorique, et d'autre part, les interactions des réseaux de l'époque dans l'expertise archéologique de ce dossier polémique.

## *Émile Cartailhac, de la province à l'international. Impact des congrès internationaux d'archéologie sur le développement des réseaux savants*

M. Sébastien DUBOIS

docteur en préhistoire, membre du laboratoire TRACES (Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés), université de Toulouse-Jean Jaurès, UMR 5608

La présente communication s'inscrit dans la poursuite d'un projet d'étude des archives scientifiques d'Émile Cartailhac (1845-1921), initié en 2005 et visant à éclairer certains jalons de l'itinéraire d'un archéologue provincial entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Depuis 2014, un PCR (Projet collectif de recherche) dirigé par Sandra Péré-Nogues, François Bon et Sébastien Dubois se propose d'approfondir davantage l'étude des archives Cartailhac, et en particulier de sa correspondance, afin de préciser ou d'apporter de nouveaux éclairages sur la carrière du savant toulousain et, de manière plus large, sur la communauté préhistorienne à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le parcours scientifique de Cartailhac s'articule autour de nombreux pivots, musées, revues, enseignements, travaux de terrain, politique, qui offrent l'image d'un savant « touche-à-tout », ce que l'examen de ses archives vient confirmer. Engagé très jeune dans le mouvement d'institutionnalisation de l'archéologie préhistorique, le toulousain s'emploie à développer un réseau d'emprise locale et nationale, d'abord fondé sur des échanges épistolaires et entretenus par une participation assidue aux sessions des divers congrès et rencontres scientifiques. La fondation des Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, au milieu des années 1860, offre une visibilité nouvelle à cette communauté en formation. Cette communication propose ainsi de tester l'efficacité de cette institution à élargir le réseau personnel et scientifique de Cartailhac à l'échelle internationale grâce à l'étude d'une partie de sa correspondance et de sa participation aux sessions des congrès.



# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 2. Sciences et techniques en réseau dans la société

### colloque 2.b.

mardi 28 avril 2015 - 14h

Présidents

M. Alain COUTELLE

professeur émérite des universités

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Hubert GUÉRIN

géologue, docteur ès sciences

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de Châlons : bibliothécaire

### *Parasites et pathologies: actions et incidences sur la société du Moyen Âge*

M<sup>me</sup> Françoise BOUCHET

professeur honoraire des universités

Société française de parasitologie : membre

Société d'étude des sciences naturelles de Reims : membre

Société botanique de France : membre

Académie nationale de pharmacie : membre

Société botanique de Genève : membre

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

Les Helminthes, vers parasites du tube digestif, sont des animaux visibles pour nos ancêtres alors que les amibes, autres formes parasitaires, leur étaient

inconnues. Les Helminthes ont des tailles variables allant de quelques millimètres (ex : Capillaria) à de plusieurs mètres (ex : Taenia). Ces vers expulsés du corps avec les rejets organiques ont des morphologies le plus souvent hideuses et effrayantes. Leurs pathologies s'accompagnent de douleurs parentérales accompagnées de syndrome inflammatoire. Ces sensations de brûlures internes évoquent les tourments de l'enfer ou bien encore la présence de dragons maléfiques. L'iconographie des premiers traités de médecine parasitaire balbutiante les représente de façon naïve. C'est à cette époque que médecins et apothicaires ont formé leurs premiers réseaux d'échange de savoirs qui vont se pérenniser dans les écoles et facultés de santé au point d'ôter la suprématie aux moines dans le domaine des remèdes et des médications.

L'implication des parasites dans la vie quotidienne du Moyen Âge a été importante au point de servir de prétextes et de preuves aux légistes ou aux religieux pour influencer le verdict de condamnation d'un accusé qui en fait n'est autre qu'un malade ! (cf : Agnès Sorel). Ces parasites étaient omniprésents chez nos ancêtres, qui vivaient dans des conditions d'hygiène précaires, favorables à leur multiplication et leur survie. Comment ne pas être émerveillés par nos cathédrales construites par des hommes encombrés de ces pathologies parasitaires si contraignantes.

### *Les réseaux au coeur de la méthodologie de Théodore de Mayerne*

M<sup>me</sup> Cécile PARMENTIER

doctorante à l'université Panthéon-Sorbonne, HiCSA (Histoire culturelle et sociale de l'art)- CRPBC (Centre de recherche en préservation des biens culturels)

Théodore de Mayerne est actif dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle comme premier médecin du roi à la cour d'Angleterre. Ses recherches sur la matérialité, sa démarche pré-scientifique, le conduisent à établir des réseaux informels dont l'objet est d'échanger des informations, de partager des pratiques et d'inventer de nouveaux procédés. Loin de restreindre ce réseau à son environnement social direct, Mayerne entre en contact avec des personnalités d'origines diverses, qu'il s'agisse de leur fonction, de leur statut social ou de leur origine géographique.

Pour développer cette communication sur la méthodologie de Mayerne, basée sur l'établissement de réseaux variés, nous nous appuyons sur une nouvelle

approche codicologique du manuscrit Sloane MS 2052 de la British Library de Londres. En effet, l'analyse de ce recueil et de son contenu étayera notre discours d'exemples concrets et parlants. Il s'agira essentiellement d'écrits abordant la technologie de l'art collectés et commentés par Mayerne et ceux qu'il a lui-même produits.

***Par amour pour l'antique: les monuments antiques, pratiques et enjeux dans le Midi de la France au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle***

M<sup>me</sup> Véronique KRINGS

maître de conférences en histoire romaine à l'université de Toulouse - Jean Jaurès

Rentré depuis peu de Vérone à Nîmes, après la mort de Scipione Maffei (1675-1755), Jean-François Séguier déchiffre l'inscription de la Maison Carrée et publie en français sa *Dissertation* sur l'ancienne inscription de la Maison-carrée de Nîmes (Paris, 1759), son principal ouvrage imprimé relatif à l'épigraphie et à l'archéologie de l'Antiquité. C'est ce moment que je propose de mettre en lumière à travers la correspondance échangée d'une part entre Jean-François Séguier (1703-1784) et Léon Ménard (1706-1767) – la correspondance conservée (bilatérale) commence en 1757 et se termine en 1761 – et d'autre part entre Séguier et Anne-Marie d'Aignan, marquis d'Orbessan (1716-1796) – la correspondance (bilatérale) commence en 1758 et se poursuit jusqu'en 1781.

Si le rôle des Académies explique pour part l'intérêt partagé que les trois hommes nourrissent pour les monuments antiques (Séguier est directeur de l'Académie de Nîmes, Ménard est membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, d'Orbessan est membre de toutes les sociétés académiques de Toulouse), il semble pertinent d'examiner les points de convergence et de divergence dans la nature du rapport que les trois hommes entretiennent avec ce matériel à un moment où se forgent des savoirs disciplinaires les concernant. Par ailleurs, dans la mesure où il s'agit de pièces « authentiques », pour lesquelles se pose la question de leur préservation, l'idée est aussi de se pencher, à travers l'étude des lettres et leur croisement avec la production écrite des trois hommes, replacées dans leur contexte, sur les enjeux, individuels et collectifs, de leur matérialité, entre province et Paris, mais aussi à l'échelle de l'espace européen.

Cette approche, qui porte à la fois sur la nature de l'objet et sa « survie », s'inscrit dans le cadre d'une enquête de réception de l'Antiquité.

### ***Les réseaux naturalistes et savants à Zurich entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles***

M<sup>me</sup> Simona BOSCANI LEONI

professeure d'histoire à l'université de Berne, Suisse

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Zurich est la première ville dans l'espace germanophone où se développèrent des sociétés savantes au sein desquelles les membres discutaient des thèmes scientifiques, théologiques, mais également de politique et des réformes des systèmes politiques. Entre 1679 et 1709 les trois « collegia », celui des « Insulaner », des « Vetraulichen » et des « Wohlgesinnten » ont constitué un point central pour la réception des nouveaux courants de pensée européens (de Bacon et Newton à Descartes, de Grotius à Spinoza) et - de ce fait - un moment fondamental pour la critique de l'orthodoxie réformée qui dominait la vie culturelle et scientifique de la ville. Depuis 1746 la « Naturforschende Gesellschaft Zürich » (une société savante orientée vers les savoirs pratiques et leur application dans l'esprit des Lumières) prit le relais de ces institutions. Comme pour toutes les sociétés savantes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la communication et l'échange d'informations jouaient un rôle important dans l'ensemble de leurs activités. À travers l'analyse des réseaux de correspondance des sociétés et de leurs membres, notre communication montrera l'évolution de ces réseaux dans l'espace et dans le temps, leurs structures, en soulignant le rôle de ces sociétés dans le système des réseaux savants de l'époque, en tant que catalyseur d'échanges, et comme éléments centraux dans la constitution des savoirs.

### ***Le commerce matériel du savoir mis en œuvre par le naturaliste Jean Hermann au XVIII<sup>e</sup> siècle: mobiliser et mettre en interaction des réseaux européens aux logiques sociales différenciées***

M<sup>me</sup> Dorothée RUSQUE

doctorante en histoire à l'université de Strasbourg, membre de l'équipe ARCHE (Arts, civilisation et l'histoire de l'Europe)

L'histoire naturelle est au XVIII<sup>e</sup> siècle essentiellement une « science du cabinet » qui s'élabore à partir de collections mises en œuvre par la pratique du commerce

matériel du savoir. L'inscription du naturaliste strasbourgeois Jean Hermann au sein de différents réseaux placés en interaction, ses correspondants, les auditeurs de ses cours et les visiteurs de son cabinet, s'intègre dans des stratégies d'appropriation, de circulation et de médiation des objets à l'échelle européenne. La base de données prosopographique établie à partir de la correspondance et des registres du savant montre que ces réseaux de plus de cinq mille individus répondent à des logiques sociales différenciées. Exploités inégalement, ils sont mis au service de la collecte des spécimens et des livres mais seuls les correspondants, constitués spécifiquement comme un réseau savant, les transforment en objets de savoir. La construction collective du savoir naturaliste apparaît ainsi marquée par une division sociale entre collecteurs et producteurs du savoir.

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 2. Sciences et techniques en réseau dans la société colloque 2.c.

mercredi 29 avril 2015 - 9h

### Présidents

M. Jean-Pierre GÉLY

chercheur associé à l'université Panthéon-Sorbonne, LAMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris), UMR 8589

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M<sup>me</sup> Christine ABELÉ

docteur en histoire de l'art

Académie nationale de Reims : vice-présidente

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne : ancienne présidente

Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins : membre

Société des amis des musées de Châlons-en-Champagne : ancienne présidente

### *Un réseau newtonien et une école de mathématiques pratiques*

M. Bernard DELAUNAY

ingénieur retraité, docteur en histoire, chercheur associé à l'équipe d'histoire des techniques de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine de l'université Panthéon-Sorbonne

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle se produit une rencontre singulière entre la prestigieuse Académie royale des sciences et le Corps de ville de Reims aboutissant à la création d'une école de « mathématiques pratiques ». C'est l'aboutissement de relations entre les savants de l'Académie et un personnage représentatif des

élites des Lumières, Louis-Jean Levesque de Pouilly, Lieutenant des habitants de la ville de Reims. À partir des archives de l'Académie des sciences et des archives municipales de Reims, nous présenterons les différents intervenants qui forment un réseau « newtonien » qui s'est constitué autour de la traduction des *Principia* par Émilie du Châtelet. Cette école, dont on suit le fonctionnement presque jusqu'à la Révolution, propose un enseignement des techniques très novateur, préparant à la fois les candidats à l'entrée dans les écoles de l'Artillerie et du Génie, et permettant l'obtention d'un brevet de maîtrise sans exécuter de chef-d'œuvre. Nous présenterons le programme d'enseignement en montrant sa nouveauté qui le place dans le mouvement des écoles d'ingénieurs, en particulier de l'école du génie de Mézières.

### ***Le réseau du marbre à travers le Nord de la France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle***

M. Francis TOURNEUR

géologue, secrétaire général de l'association *Pierres et marbres de Wallonie*

Le sous-sol des anciens Pays-Bas méridionaux est riche en roches aptes à prendre des finitions marbrières, parmi lesquelles les marbres noirs et jaspés sont exploités et exportés depuis toujours. Leur vogue en France connaît un grand développement dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Les documents concernant de nombreux marchés touchant bâtiments religieux et civils permettent de retracer les filières depuis le gisement jusqu'au chantier et d'identifier les divers acteurs de cette mécanique complexe. Le transport est évidemment un sujet crucial pour ces matériaux à la fois pondéreux et fragiles, de haute valeur ajoutée, et les voies d'eau sont toujours privilégiées dans la mesure du possible. L'exemple de la famille Wespín dite Tabaguet, de Dinant sur la Meuse, est particulièrement éclairant, avec des commandes très prestigieuses, s'étalant sur plus de cinq générations de « marchands de marbres ».

### ***L'insertion sociale des réseaux des sociétés d'agriculture et des comices (France, XIX<sup>e</sup> siècle)***

M<sup>me</sup> Nadine VIVIER

professeur émérite des universités de l'université du Maine en histoire contemporaine, présidente de l'Université libre de Saint-Germain-en-Laye et ses environs

Société d'études des Hautes-Alpes : membre

Académie d'agriculture de France : secrétaire

Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche : présidente

membre titulaire du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

Les sociétés d'agriculture se sont développées à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le but de réfléchir au progrès agricole. Puis le gouvernement, à partir de 1835, encouragea les comices afin de diffuser au mieux les idées novatrices. Ces deux structures associatives ont été moquées, voire ridiculisées alors qu'elles ont joué un rôle important. Il est temps de les étudier réellement. Quels étaient les liens entre sociétés d'agriculture et comices, étaient-ce les mêmes personnalités, comment se renforçaient ces réseaux ? Quelle était leur action sur la société rurale ? Le cadre de l'étude est la France au temps de leur apogée, le XIX<sup>e</sup> siècle.

À partir des archives des sociétés d'agriculture et des comices, conservées dans une demi-douzaine de dépôts d'archives départementales, la communication essaiera de montrer la diversité des liens existant entre sociétés et comices (étroite association, conflits ...), tout en remarquant que les personnalités marquantes des deux structures sont souvent les mêmes. Mais leur insertion sociale est bien différente ainsi que le public touché : une élite de notables ou un public plus large d'agriculteurs. L'étude essaiera de cerner précisément l'étendue de ces réseaux et leur influence dans les sociétés rurales.

### *Un collecteur et diffuseur de savoirs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologue breton Paul Du Chatelier*

M. Gilbert-Robert DELAHAYE

journaliste retraité

Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins : membre

Société des fouilles archéologiques de l'Yonne : président

Association française d'archéologie mérovingienne : vice-président

La Préhistoire et la Protohistoire bretonnes de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle sont largement éclairées par les travaux de Paul Marie Du Chatelier. Dans son manoir de Kernuz, à Pont-l'Abbé, il aménagea aussi un musée voué essentiellement à l'archéologie bretonne. L'essentiel des collections ainsi recueillies passera, en 1926, au Musée des antiquités nationales. Parallèlement à ses



fouilles et publications, Paul Du Chatellier entretint une correspondance abondante avec bon nombre de grandes figures de l'archéologie de son temps. Ce réseau national et international de correspondants va aussi fonctionner indépendamment de lui. Plusieurs de ses correspondants vont développer entre eux des relations épistolaires dans lesquelles son nom et ses travaux apparaissent. Ces correspondants vont aussi être des pourvoyeurs d'informations archéologiques qui vont enrichir sa base de données documentaires, maintenant conservée dans la série 100 J des Archives départementales du Finistère. Cette base de données est constituée, pour une part, de rapports de fouilles ou de découvertes afférents aux objets qu'on lui offrait ou qu'il achetait pour le musée de Kernuz, musée dans lequel il accueillit des centaines de confrères. Bien avant Internet et les réseaux sociaux, Paul Du Chatellier apparaît comme un collecteur mais surtout comme un passeur et un diffuseur de savoirs.

### *Développement agricole et réseaux agronomiques européens au XIX<sup>e</sup> siècle*

M. Fabien KNITTEL

maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Franche-Comté  
Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche : membre

Association d'histoire des sociétés rurales : membre

Société française d'histoire des sciences et des techniques : membre

Société d'histoire moderne et contemporaine (Paris) : membre

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'agronomie se structure en discipline scientifique, les savants qui étudient l'agriculture et les moyens de son amélioration, que l'on appelle de plus en plus, au cours du siècle, des agronomes, échangent beaucoup entre eux, soit par lettres, soit en produisant des ouvrages scientifiques (dont un certain nombre composent notre corpus) contribuant, à l'échelle européenne, à la circulation des idées agronomiques. Mais on doit se poser la question du poids de ces productions savantes sur le développement agricole réel de l'Europe. Les liens entre savoirs savants et connaissances profanes des praticiens sont au cœur de la réflexion menée ici : y-a-t-il une circulation des savoirs à destination des paysans ou les échanges ne concernent-ils que les agronomes participant à l'élaboration d'une véritable communauté scientifique européenne, notamment à travers les sociétés savantes agricoles ?

L'enjeu de cette communication est de proposer un cadre de réflexion sur les liens possibles entre le développement agricole au XIX<sup>e</sup> siècle et la constitution de réseaux d'agronomes à l'échelle européenne. Il s'agit d'essayer de comprendre les types de liens qui s'établissent entre les réseaux d'agronomes et les sociétés rurales, d'en analyser les principales évolutions au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et, enfin, à travers des études de cas spécifiques, d'indiquer plus précisément les façons dont les réseaux et les sociétés agraires interagissent.

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) » 2. Sciences et techniques en réseau dans la société colloque 2.d.

jeudi 30 avril 2015 - 9h

## Présidents

M. Alexandre HERLEA

professeur des universités émérite, université de technologie de Belfort-Montbéliard

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Jackie LUSSE

maître de conférences (e. r.) de l'université de Lorraine, Nancy

Centre d'études argonnais : membre

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de Châlons : ancien président

## **Astronomes : « professionnels » et « amateurs », du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours**

M<sup>me</sup> Monique GROS

astronome adjoint honoraire de l'Observatoire de Paris

Société des amis de Meudon : membre

Société astronomique de France : membre

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

L'astronomie, science d'observation et d'analyse, a très souvent été le fait d'amateurs éclairés ; la *Bibliographie d'astronomie* par Lalande (1732-1807), publiée à Paris en 1803, les *Mémoires de l'Académie Royale des sciences*, le

*Journal des Sçavans*, les *Philosophical transactions of the Royal Society* et autres journaux et ouvrages savants ont présenté des observations ou des hypothèses effectuées par des « non » professionnels (même si la notion de professionnels a longtemps été, comme l'ont montré des chercheurs historiens des sciences, moins définie qu'à l'époque contemporaine). Les associations d'astronomes, qui regroupent des astronomes professionnels et amateurs, voient le jour au XIX<sup>e</sup> siècle. En France, la Société astronomique de France est ainsi créée en 1887 par Camille Flammarion (1842-1925) ; des Sociétés scientifiques Flammarion essaient à l'étranger et en province. De nos jours, à côté des activités institutionnelles affectées aux astronomes/astrophysiciens, des programmes d'observation associent encore les astronomes « amateurs », soit à titre individuel soit dans le cadre d'un programme collectif.

Plus généralement, à partir de listes d'observatoires, historiques et contemporaines, par le biais de quelques exemples, ma communication abordera les relations - en France - entre les astronomes, divers par leurs compétences et leur statut, contribuant à l'activité astronomique et à l'avancée des connaissances des astres. Je présenterai enfin quelques programmes d'observations astronomiques auxquels chacun est invité à s'associer.

### ***Le réseau des professeurs scientifiques des classes préparatoires au XIX<sup>e</sup> siècle***

M<sup>me</sup> Évelyne BARBIN

professeur émérite des universités en histoire des sciences et des techniques, membre du laboratoire de mathématique Jean Leray, université de Nantes  
membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

La création des Grandes Écoles, en particulier l'École polytechnique, a institué des examens et des programmes d'admission. C'est ainsi que rapidement, des classes préparatoires ont été ouvertes pour préparer les candidats, au sein d'établissements publics ou de collèges privés créés à cet effet, dans quelques villes de Province, mais surtout à Paris. Les enseignants des classes préparatoires forment une communauté à la frontière entre les Grandes Écoles et l'enseignement secondaire. Ils partagent la même formation, ils jouent parfois des rôles institutionnels, par exemple au sein des Collèges privés. Ils forment un

réseau influent grâce aux manuels qu'ils écrivent à l'intention de leurs élèves et de ceux des lycées, autour de journaux qu'ils créent à l'intention de leurs confrères, et auprès des éditeurs scolaires qui fleurissent dans le Quartier latin. Nous analyserons le processus de mise en place et du fonctionnement de ce réseau jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, au moment où les classes préparatoires sont contestées, depuis des institutions montantes qui sont l'Université et l'École normale supérieure.

### ***Positivistes et sociétés positivistes : réseaux et divisions (1830-1939)***

M. Bruno DELMAS

professeur émérite de l'École nationale des chartes

Société de l'École des chartes : membre

Société de l'histoire de France : membre

Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris : président

Académie des sciences d'Outre-Mer : vice-président

Comité des travaux historiques et scientifiques : membre

Académie d'Aix-en-Provence : membre correspondant

Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche : membre du bureau

membre émérite et ancien président du CTHS, section Histoire contemporaine et du temps présent

M<sup>me</sup> Diane DOSSO

docteur en philosophie, étudiante en Master à l'École des chartes

Maison Auguste Comte : membre

À partir de l'étude prosopographique en cours des membres de cinq sociétés savantes positivistes (Société positiviste de Paris, Société d'enseignement populaire positiviste, Société positiviste d'enseignement populaire, Société positiviste d'enseignement populaire supérieur, Société positiviste internationale), il s'agira de décrire le réseau positiviste dans son développement et sa complexité, de mettre en valeur son rayonnement en France sur près d'un siècle (1830-1939), d'en cerner à travers les appartenances professionnelles et sociales les caractéristiques de sa diffusion et de son déclin. Quels furent les objectifs de départ de ce mouvement, et quel bilan en tirer aujourd'hui, avec quelles sources ?

## ***La Société de chimie industrielle (1917-1939): un acteur au croisement de réseaux scientifiques et industriels***

M<sup>me</sup> Danielle FAUQUE

chercheur associée au GHDSO (Groupe d'histoire et de diffusion des sciences d'Orsay), présidente du Club d'histoire de la chimie

Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne: membre

Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados: membre

Société française d'histoire maritime: membre

Société chimique de France: membre

membre du CTHS, secrétaire de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

Née en 1917, la Société de chimie industrielle (SCI) réunit savants et industriels. Elle crée deux types d'organes: une revue, *Chimie et industrie*, vendue en kiosque, et des congrès de chimie industrielle, vite internationaux. Adeptes du taylorisme, la SCI ouvre un office de renseignements à destination des entreprises et des individus.

On assiste donc à une mise en réseau de savoirs industriels, techniques et économiques, favorisant les échanges entre les entreprises et la circulation des personnels. Certains de ses dirigeants sont liés avec l'Office international de documentation (Bruxelles), et l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC). On note également la présence active des plus hautes autorités de l'État à ses manifestations. Ces faits confèrent à la SCI une étendue qui dépasse le statut d'une simple société savante, pour devenir elle-même un véritable réseau dans l'État. Notre exposé tentera de montrer qu'elle agit comme une « cheville ouvrière » au sein de ces échanges.

## ***La Société française des urbanistes et l'Institut d'urbanisme: deux usages du réseau pour une même cause ?***

M. Jean-François GUILLOT

doctorant en histoire de l'art à l'université de Picardie Jules-Verne, Amiens, membre du Centre de recherche en art et en esthétique

En 1911 est créée la Société française des architectes et urbanistes; elle devient en 1919 la Société française des urbanistes, SFU. Issue du Musée

social, sa vocation est de promouvoir une science et un art urbain pour l'amélioration des villes. Le réseau des réformateurs sociaux a croisé celui de certains architectes pour lui donner naissance.

Pour répondre aux besoins des villes, l'Institut d'urbanisme est fondé à Paris en 1919. Après divers statuts il est intégré à l'université de Paris en 1924. Sa genèse est étrangère aux acteurs de la SFU : son réseau de fondation est lié à l'Université et aux institutions publiques.

Peu d'acteurs ont appartenu en même temps à ces deux créations pour la promotion de l'urbanisme. On étudiera donc le rôle des réseaux de fondation et leurs implications dans les succès et les échecs de ces deux organes. La présentation s'appuiera sur les archives et les publications de l'Institut d'urbanisme, et sur les nombreuses publications du Musée social ainsi que les archives d'architectes de la SFU.

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) » 2. Sciences et techniques en réseau dans la société colloque 2.e.

jeudi 30 avril 2015 - 14h

## Présidents

M. Patrice BRET

chercheur associé au Centre Alexandre Koyré, secrétaire général du comité Lavoisier de l'Académie des sciences

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

M. Jean-Pierre GÉLY

chercheur associé à l'université Panthéon-Sorbonne, LAMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris), UMR 8589

membre titulaire du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

## *Les réseaux scientifiques du roi en Belgique*

M. Pascal PIROT

étudiant, aspirant FRS (Fond de recherche scientifique) - FNRS (Fond national de recherche scientifique), université de Liège

Si le roi des Belges a vu son pouvoir précisément délimité par la Constitution, il exerce cependant une « magistrature d'influence » très réelle par le colloque singulier, ses relations ou le patronage. Nous souhaiterions précisément nous intéresser, dans le cadre de cette communication, aux connexions et aux acteurs de ce que nous appellerons les « réseaux du roi ». Nous nous focaliserons sur le domaine de la science, qui semble être une sphère d'influence notoire du



roi, au même titre que la culture, du début du <sup>xx</sup>e siècle à la Seconde Guerre mondiale (règnes d'Albert 1<sup>er</sup> et de Léopold III). On tentera d'esquisser le profil des différents intervenants, du politique au savant, sans oublier les institutions et la famille royale, préalable indispensable à la bonne compréhension de la notion d'action du Palais dans une monarchie représentative. Cette communication s'intègre à notre thèse de doctorat, intitulée *La dynastie belge et la science, d'Albert 1<sup>er</sup> à la Commission nationale des sciences (1909-1959)*, entamée en octobre 2011 à l'université de Liège dans le cadre d'un mandat d'aspirant F.R.S.-FNRS (promoteur : Pr. Philippe Raxhon).

### ***Les moulins de l'Orne***

M. Patrick BIRÉE

enseignant d'histoire et géographie, doctorant en histoire moderne à l'université de Caen Basse-Normandie, CRHQ (Centre de recherche et d'histoire quantitatives), UMR 6583, Pôle Rural – Maison de la recherche en sciences humaines de Caen

Société historique et archéologique de l'Orne : membre

L'actuel département de l'Orne présentait un territoire autrefois plus industrialisé que de nos jours. La force hydraulique y actionnait les « usines », c'est-à-dire des moulins aux fonctions très diverses, surtout moulins à grains, à papier, à tan, à foulon ou à fer. Chacun de ceux-ci s'intégrait dans une chaîne technologique partant du produit brut ou de récupération au produit fini. Toute une gamme de personnes, aux statuts et aux fonctions très différentes travaillait en réseaux, de la production à la distribution. Ils pouvaient se situer sur un petit territoire (la commune), ou atteindre des contrées plus lointaines (le papier ornais part vers l'Angleterre ou la Hollande au <sup>xviii</sup>e siècle). Se constituent au fil du temps des trames plus ou moins complexes de maillage des territoires révélés par l'étude des sources notariales et des séries S des Archives départementales ou des investigations sur le terrain.

## ***Recherche en réseaux : bâtir des ponts entre la science et la société au XIX<sup>e</sup> siècle***

M. Yanick LASICA

consultant, secrétaire du Conservatoire national des pierres et marbres

M<sup>me</sup> Sylvie BLANGY

chercheur

M<sup>me</sup> Jennifer CARRÉ

chargée de mission

Le Groupe de recherche sur la recherche-action participative et les sciences citoyennes rassemble une cinquantaine de membres, vingt laboratoires et cinq associations de toute la France. Initié avec le CNRS, il a son siège au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive. Notre réseau relie des chercheurs et des érudits à des citoyens mobilisés dans le cadre de projets de recherche sur des problématiques environnementales liées aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, par exemple : a) un modèle de fonctionnement collaboratif à distance au sein de notre GDR : notre ambition est de structurer notre groupe de travail hétérogène en un réseau opérationnel capable de travailler efficacement via les outils du Web ; b) la mise en place d'outils Web collaboratifs permettant l'analyse des programmes de sciences participatives par les citoyens eux mêmes.

Notre réseau, doté d'outils du XXI<sup>e</sup> siècle, analyse sa contribution au renouvellement de la relation entre la science et la société.

## ***Naissance, vie et disparition d'un réseau de recherches géologiques en Algérie indépendante***

M. Alain COUTELLE

professeur émérite des universités

Société géologique de France : membre

Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne - Bretagne vivante : membre

Comité français d'histoire de la géologie : membre

membre émérite du CTHS, section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle

Peu de temps après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (25 juillet 1962), l'ancien Service de la carte géologique de l'Algérie devenu Service géologique de l'Algérie, s'attache à la reprise des levés de terrain, presque interrompus par la guerre. Pour cela, en dehors d'actions localisées dont il a la maîtrise directe, il signe avec trois universitaires français une convention de recherches pour l'ensemble du Tell, de l'Oranie au Constantinois.

En quelques années, sous la responsabilité principale des professeurs Caire, Durand Delga et Polvêche, trois terrains de thèse en Oranie, deux dans l'Algérois, cinq en grande Kabylie, trois en petite Kabylie et deux dans le Constantinois assurent une couverture presque complète de la géologie tellienne, de la frontière marocaine à la frontière tunisienne. Il faut y ajouter deux thèses thématiques, une sur l'âge des charriages sud-telliens et une autre sur la stratigraphie et la paléogéographie des flyschs cénozoïques. À noter qu'un seul thésard est d'origine algérienne, les autres sont français et viennent, très majoritairement, de l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6).

À priori on pouvait penser qu'un tel réseau homogène dans ses méthodes, son personnel, ses lieux d'action avait toutes chances de faire repartir la recherche géologique dans le Tell. En fait, il n'en a rien été. Les thèses une fois soutenues, les promotions et les changements thématiques ont érodé progressivement cette communauté et presque aucun relais local n'est apparu. On essaiera de cerner les raisons de cet échec, exemple parmi d'autres, de la difficile construction de l'Algérie contemporaine.

### ***Le bref enseignement d'Yvette Cauchois au CNAM au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale : forces en présence***

M<sup>me</sup> Ginette GABLOT

retraîtée du CNRS, présidente de « Parcours des sciences »

Société française d'histoire des sciences et des techniques : membre

La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords : membre

En 1948, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) charge Yvette Cauchois, ancienne élève de Jean Perrin, de créer le cours sur les « Techniques de production et d'étude des particules élémentaires ». Deux ans plus tard, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en pleine restructuration finance la

création de deux nouveaux cours de chimie et de physique nucléaires. Alors qu'une « liaison » avait été envisagée entre ce dernier, donné par Lew Kowarski, et les « conférences de haute valeur éducative » d'Yvette Cauchois, celle-ci déclare forfait et se retire du CNAM. Nommée alors professeur titulaire à titre personnel, elle sera ensuite directeur du Laboratoire de chimie physique de 1953 à 1978. Ce court épisode de l'histoire des enseignements au CNAM permet d'entrevoir le jeu des réseaux savants et d'illustrer les relations interinstitutionnelles qui interagissent sur les carrières individuelles et les enseignements dans cette période de « structuration ».

# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 3. Les érudits et leurs réseaux au XXI<sup>e</sup> siècle

### colloque 3.a.

jeudi 30 avril 2015 - 9h

Présidents

M<sup>me</sup> Tiphaine BARTHÉLÉMY

professeur en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie Jules-Verne  
membre titulaire du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues  
régionales

M. Bernard BOLLER

Académie nationale de Reims : membre

***Tradition et modernité : le réseau de la CNA (Conférence nationale des  
académies des sciences, lettres et arts)***

M<sup>me</sup> Jeanne-Marie DEMAROLLE

professeur d'histoire antique émérite à l'université de Lorraine, Metz

Académie nationale de Metz : présidente d'honneur

Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine : présidente d'honneur

Académie de Stanislas : membre

Institutionnalisée par la publication de ses statuts au *Journal officiel* du 23 juin 1995, la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts (CNA) représente une tentative récente de constitution d'un réseau savant. Inscrit dans la tradition des Lumières, il veut, grâce aux nouveaux médias, dynamiser les synergies académiques. Après avoir retracé la genèse de ce réseau, on traitera ensuite de sa configuration, fédération de 32 académies pluriséculaires, pluridisciplinaires, dont les membres sont élus sur rapport et dont les publications sont régulières. Enfin, l'analyse des pratiques savantes (colloques annuels

et publications) montrera combien la CNA est soucieuse d'assurer sa légitimité. Aussi s'emploie-t-elle à donner une visibilité aux académies de province par la création du site inter-academies.fr et à la participation au groupe CNA RENATER, outil de travail en réseau sur les grands enjeux sociétaux.

***Le Conservatoire national des pierres et marbres, réseau interdisciplinaire d'érudits du XXI<sup>e</sup> siècle***

M. Yanick LASICA

consultant, secrétaire du Conservatoire national des pierres et marbres

M. Dominique TRITENNE

géologue, président du Conservatoire national des pierres et marbres

Société Le Bugey : membre

Société savoisienne d'histoire et d'archéologie : membre

Le Conservatoire national des Pierres et Marbres (CNPM) a onze années d'existence. Un noyau de membres pérennes anime un réseau de participants temporaires, autour d'événements liés aux matériaux de construction et de décoration. La fréquence des rencontres est liée à la conjoncture et leur lieu est choisi en fonction de sa centralité. Née d'un mode de fonctionnement original, la structure est réactive et activable dès sollicitation d'un de ses membres. Les thèmes abordés sont toujours traités avec sérieux par des intervenants compétents, dans un climat de respect et de prise en compte des idées de chacun. Le bureau exécutif de l'association juge des limites à fixer afin de conserver un axe de cohérence, sérieux et crédibilité dans les relations avec son environnement. Par la cohésion entre ses individualités, femmes et hommes de l'art, érudits, chercheurs et passionnés, le réseau a su trouver un mode de vie particulier, pleinement assumé. Il en tire une force capable d'effets de levier.

***Un réseau qui doit s'organiser: les 160 musées de l'École en France***

M. Michel MIEUSSENS

professeur de sciences et techniques industrielles

Société libre d'émulation de la Seine-Maritime : membre

Association du Musée de l'homme et de l'industrie en Haute-Normandie : membre

Association du musée national de l'Éducation : membre

M. Claude BOUHIER

inspecteur principal de l'enseignement technique retraité

Association des amis de l'île de Noirmoutier : président d'honneur

Société libre d'émulation de la Seine-Maritime : membre

Association du musée national de l'Éducation : membre

Au premier bouleversement de l'opinion, entre 1880 et 1900, caractérisé par l'enseignement primaire, gratuit et obligatoire, avec les bâtiments nouveaux, y compris dans les hameaux et son nouveau matériel pédagogique, correspond un second bouleversement de l'opinion, dans les années 1960-1975 avec une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, des bâtiments et des matériels qui se veulent modernes et une pédagogie renouvelée.

Les conséquences de cette évolution brutale et décisive sont la nostalgie d'une génération d'anciens élèves et la volonté de garder et de faire vivre un patrimoine payé par les communes et utilisé par les citoyens. Nous assistons à la floraison de cent soixante musées de l'École ou musées d'Arts et traditions populaires, dans lesquels l'école prend toute sa place. C'est un mouvement d'opinion d'une grande ampleur qui touche la presque totalité des départements.

Il faut lire la thèse de Jean-François Chanet soutenue en 1994 « L'école de la république et les petites patries » et le monumental ouvrage intitulé *Le patrimoine de l'Éducation nationale*, publié en 1999. Ils permettent de comprendre la diversité de la France, l'extraordinaire diversité des musées de l'École.

Il appartient à l'Association des amis du musée national de l'Éducation de rompre leur isolement, de les aider.

### **La genèse des réseaux informatiques de communication en France**

M<sup>me</sup> Camille PALOQUE-BERGES

ingénieure de recherche au laboratoire HT2S (Histoire des technosciences en société), chercheuse associée au laboratoire DICEN-ÎDF (Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Paris, Île-de-France), CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)

Un modèle de société « en réseau », sous-jacent ou explicite, est porté par les acteurs scientifiques et techniques des réseaux informatiques de la famille

Internet, à la croisée des réseaux savants (académiques) et professionnels (en entreprise), en particulier autour des notions d'ouverture, de démocratie, etc. En bref, il s'agit dans cette communication d'essayer de comprendre si et comment la « République des informaticiens » a conçu Internet comme un projet de société, et l'analyse que l'on peut en faire aujourd'hui.

### *L'inlassable quête aux chansons des associations de musiques et danses traditionnelles : une érudition en roue libre et à perdre haleine*

M. François GASNAULT

conservateur général du patrimoine, chercheur au du IIAC-LAHIC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du monde contemporain-Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture), EHESS-CNRS

Depuis le milieu des années 1960, des militants culturels, plus souvent issus des mouvements d'éducation populaire qu'ils n'étaient proches des défenseurs des « identités » régionales, sollicitent sans relâche – et encore aujourd'hui avec succès – la mémoire musicale et chorégraphique des anciens. Leurs collectes, qu'ils ont d'abord menées concurremment à celles des ethnomusicologues du musée des Arts et traditions populaires mais qu'ils poursuivent depuis longtemps en position de monopole, ont notablement enrichi le corpus de chants – dans toutes les langues de France – et de danses traditionnels. Ces érudits-ethnographes de fait, qui se désignent du terme de « collecteurs », ont créé, pour conserver et valoriser les archives sonores qu'ils ont constituées, des associations actives dans la plupart des régions, dotées de phonothèques dont la compétence est largement reconnue. Leur longévité ou leur persévérance – la relève générationnelle est bien assurée! –, justifient qu'on les identifie comme un réseau de la « France savante » dont les ressorts intellectuels et artistiques propres méritent d'être caractérisés.



# Colloque « La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours) »

## 3. Les érudits et leurs réseaux au XXI<sup>e</sup> siècle colloque 3.b.

jeudi 30 avril 2015 - 14h

### Présidents

M<sup>me</sup> Sophie CHEVALIER

maître de conférences en ethnologie à l'université de Franche-Comté, chercheur associé au LAU-IIAC-EHESS (Laboratoire d'anthropologie urbaine - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain - École des hautes études en sciences sociales), co-directrice de la revue électronique *Ethnographiques.org* membre du CTHS, présidente de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

M. Sébastien HAGUETTE

contrôleur des finances publiques

Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais : président

### *Au nom du patrimoine : savoirs et militance in et ex situ*

M<sup>me</sup> Sylvie SAGNES

chargée de recherche au CNRS, membre du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), équipe LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire sur l'institution de la culture), membre de l'Association internationale d'études québécoises

En se donnant pour vocation, en 1927, d'enrichir les collections du musée et de la bibliothèque de Carcassonne, les Amis de la ville et de la cité se distinguaient déjà des deux sociétés savantes de la ville. Fidèle à cet objectif premier, l'association dont l'actuel regain se traduit par une diversification des activités, cultive toujours sa différence. Celle-ci prend notamment forme dans

des visites mensuelles dont le commentaire résolument polyphonique s'attache à faire découvrir des patrimoines que l'on peut dire « sans qualité » rapportés à la Cité et au Canal du Midi, quant à eux classés patrimoine de l'humanité. À ces manières, *in situ*, de co-construction du savoir patrimonial ordinaire, ouvertes à la participation, répondent, *ex situ*, d'autres façons de faire, plus individuelles, déployées dans l'espace virtuel d'Internet. Et plus, puisque blogs et pages Facebook font état d'une morale du patrimoine, avec ses hérauts/héros, ses martyrs... et ses ennemis. Ce faisant, tout en témoignant éloquemment du moment patrimonial que nous vivons, et quoique apparemment partie prenante de notre monde globalisé, les Amis évoluent dans un entre-soi carcassonnais relativement serré. C'est à comprendre ce qui, au nom du patrimoine, se joue pour chacun et pour tous à travers ces nouvelles façons de faire avec le passé, que s'emploiera l'analyse.

### *L'histoire naturelle à la croisée des chemins*

M<sup>me</sup> Vanessa MANCERON

ethnologue, chargée de recherche au laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, CNRS - UMR 7206

Association française d'ethnologie et d'anthropologie: membre du conseil d'administration

À la question « qui sont les érudits du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle? », aucune réponse simple ne vient d'emblée à l'esprit. Cela tient au fait qu'il n'y a pas nécessairement congruence entre ceux qui sont désignés comme tels par les chercheurs en sciences sociales et ceux qui se reconnaissent dans cette catégorie. En outre, il existe aujourd'hui un feuilletage qui va croissant et se diversifiant des formes d'engagement associatif de type « érudit ». Dans le domaine de l'histoire naturelle par exemple, particulièrement bien représenté dans les campagnes anglaises, on trouve sous le chapeau des grandes sociétés savantes locales, des amateurs experts en ornithologie ou en mycologie, des enthousiastes qui inventorient les papillons dans leur jardin, de fervents défenseurs de la biodiversité, ou bien encore des amoureux du patrimoine local. Difficile finalement de démêler ce qui aujourd'hui, dans l'histoire naturelle ressort de l'engagement politique, scientifique ou patrimonial, d'autant que la figure de l'érudit est par définition liminaire. Mon propos ne sera pas de remédier à cet entremêlement,

mais plutôt de le considérer, en essayant de montrer en quoi les activités en plein essor d'inventaire de la biodiversité procèdent à la fois d'une écriture de l'histoire locale et nationale, d'une participation aux programmes de conservation écologique et d'une tentative de sauvegarde de la campagne par l'enregistrement et l'archivage. En d'autres termes, il s'agira de comprendre comment en Angleterre, l'histoire naturelle est aussi et surtout une histoire des lieux.

### ***Les adhérents de la Société des antiquaires de Picardie : évolution des profils et des réseaux***

M<sup>me</sup> Falilath ADEDOKUN

titulaire d'un Master 2 en sociologie et étudiante en Master 2 de démographie à l'université de Picardie Jules-Verne, stagiaire sur le Projet ÉRUDIPIC (Érudits, savoirs et mémoires en Picardie aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles)

Si la mission principale de la Société des antiquaires de Picardie (SAP) qui est de « contribuer par ses recherches à une meilleure connaissance du passé de la Picardie, sous toutes ses formes » n'a pas changé depuis sa création en 1836, le profil de ses membres quant à lui ne cesse d'évoluer au fil des années. Cette évolution est à mettre en lien avec les transformations de la société picarde. En même temps, la construction de réseaux avec d'autres sociétés correspondantes se développe ; quelles conséquences pour la SAP ? L'objectif de cette communication est d'appréhender cette évolution des profils à partir de la mutation des caractéristiques démographiques, socioprofessionnelles et résidentielles des adhérents entre 1945 et 2012.

### ***« Vous devriez rencontrer Untel » : le patrimoine, l'érudit et l'ethnologue***

M<sup>me</sup> Véronique MOULINIÉ

ethnologue, chargée de recherche au CNRS, membre du IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), équipe LAHIC (Laboratoire d'anthropologie sur l'histoire et l'institution de la culture)  
membre titulaire du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Si les termes « érudit » et « érudition » semblent avoir mal vieilli et n'être plus guère utilisés, encore moins revendiqués, il n'en reste pas moins que cette pratique du savoir persiste, notamment dans les associations qui se donnent pour objectif la défense et la reconnaissance de patrimoines locaux. L'ethnologue qui travaille sur la conversion de ces lieux et/ou de ces activités en patrimoines est très rapidement dirigé vers eux. « Vous devriez rencontrer Untel », lui conseille-t-on. Conseil qui tutoie l'injonction. Il s'agit de broser une sorte de portrait de ces érudits « nouveau style ». Qui sont-ils ? Quel est leur parcours ? Comment ont-ils été conduits à s'impliquer dans le patrimoine ? Quelles sont les formes de leur implication ? Où puisent-ils leur savoir ? Comment l'élaborent-ils ? Comment le donnent-ils à voir ? Quelles relations établissent-ils avec l'ethnologue ? Autant de questions, dont la liste n'est pas close, qui s'offrent à la réflexion et qu'il convient d'aborder.

### *L'érudition historique et ethnographique*

M<sup>me</sup> Claudie VOISENAT

chargée de mission pour la recherche au ministère de la Culture, mise à disposition du CNRS au IIAC (Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), équipe LAHIC (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire sur l'institution de la culture)

Si l'érudition désigne communément un savoir approfondi fondé sur des sources historiques, elle s'est au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, essentiellement déployée à l'échelle de territoires circonscrits, au point de devenir synonyme d'un certain encyclopédisme du local. Cette figure de l'érudit local est familière à l'ethnologue qui ne manque pas de la croiser sur son terrain, et parfois d'exploiter ses connaissances. Elle a cependant, ces dernières années, subtilement évolué. Alors que l'érudit local était autrefois essentiellement un historien, amateur ou professionnel, la figure de l'érudit ethnographe devient de plus en plus présente. Au point que, sur le terrain, celui qui aurait autrefois été un informateur peut se poser en concurrent de l'ethnologue venu empiéter sur son territoire. L'analyse d'une candidature au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco sera l'occasion d'analyser les positions des différentes formes d'érudition, historiques et ethnographiques, mises en œuvre au sein de la communauté locale et la façon dont celle-ci reconnaît ou non à ses érudits le droit de parler en son nom.

## *Entre académisme et tourisme : des chercheurs amateurs en quête de légitimité. L'exemple de la Picardie*

M<sup>me</sup> Tiphaine BARTHÉLÉMY

professeur en anthropologie et sociologie à l'université de Picardie Jules-Verne

Société d'ethnologie française : ancienne président

Société des antiquaires de Picardie : membre

membre titulaire du CTHS, section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales

Forte de plus d'une centaine de sociétés savantes, anciennes ou récentes, la Picardie est un champ d'investigation propice pour comprendre les structurations contemporaines du champ de l'érudition et les transformations repérables, au cours des cinquante dernières années, tant des profils et des parcours des chercheurs amateurs que de la nature des objets auxquels ils consacrent leur temps. Nombre de travaux contemporains ont en effet mis en évidence le tournant pris par les écritures de l'histoire locale qui, loin de contribuer comme jadis à la célébration de la nation, se feraient désormais les chantres de l'autochtonie et des cultures locales. Qu'en est-il au juste dans cette région ? À partir d'une recherche en cours menée en collaboration avec des étudiants de l'université de Picardie, c'est tout d'abord l'hétérogénéité des associations et des parcours d'érudits que l'on mettra en évidence en s'interrogeant sur la pertinence des oppositions entre un pôle académique, un pôle mémoriel et un pôle entrepreneurial, susceptibles de renvoyer à des quêtes de légitimité différentes. Plus précisément, des enquêtes menées dans le Vimeu et dans le Soissonnais permettent de dégager certains des enjeux des savoirs construits autour des patrimoines locaux et partant, les réseaux d'alliance politique, les concurrences, les tensions et les hiérarchies sociales qu'ils donnent à voir.

# Planning des sessions

## Matin

Lundi 27 avril 10h

### Ouverture

Salle des Fêtes, mairie de Reims, 9 place de l'Hôtel de ville

### Allocutions

Conférence inaugurale de M<sup>me</sup> Claude Gauvard

Conférence de presse

Mardi 28 avril 9h

1.B. Les signes d'appartenance. Codes et réseaux

3.B. La forme des réseaux. Alliances et réseaux

4.A.2.a. Réseaux formels et informels. Les réseaux religieux et spirituels. Structurer et réformer

4.C.2. Réseaux formels et informels. Les réseaux économiques. Réseaux et formes des échanges

6.A.3. Pratiques des réseaux. Dans l'espace et dans le temps. Réseaux et domination de l'espace

7.B. Réseaux, clandestinité, subversion. Réseaux et subversion

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

1.a. La France savante : tradition et culture, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

2.a. Sciences et techniques en réseau dans la société

Mercredi 29 avril 9h

2.A. Les acteurs de développement des réseaux. Les intermédiaires

3.D. La forme des réseaux. Réseaux diffus et expression artistique

4.A.3. Réseaux formels et informels. Les réseaux religieux et spirituels. Études de cas

4.B.2. Les réseaux politiques. Réseaux politiques et concurrences

5.A. Réseaux, identités, mémoire. Les diasporas

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

2.c. Sciences et techniques en réseau dans la société

Jeudi 30 avril 9h

2.B. Les acteurs de développement des réseaux. L'information

4.B.1. Les réseaux politiques. Réseaux politiques et pouvoirs en Orient

5.B.1. Réseaux, identités, mémoire. La mémoire. Mémoire et historiographie

6.B.a. Pratiques des réseaux. Parcours individuels

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

2.d. Sciences et techniques en réseau dans la société

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

3.a. Les érudits et leurs réseaux au XXI<sup>e</sup> siècle

Vendredi 1<sup>er</sup> mai 9h

2.C.2. Les acteurs de développement des réseaux. Technologie et création de sites

4.B.4. Les réseaux politiques. Atelier Révolution

4.C.1. Réseaux formels et informels. Les réseaux économiques. Réseaux marchands médiévaux

5.C. Réseaux, identités, mémoire. Réseaux et diffusion des formes artistiques

## Après-midi

### Lundi 27 avril 14h

1.A. Les signes d'appartenance. Rituels et réseaux

4.A.1. Réseaux formels et informels. Les réseaux religieux et spirituels. Abbayes, couvents et confraternités

6.A.1. Pratiques des réseaux. Dans l'espace et dans le temps. Réseaux et gestion de l'espace géographique

6.B.b. Pratiques des réseaux. Parcours individuels

7.A. Réseaux, clandestinité, subversion. Réseaux et clandestinité

### Mardi 28 avril 14h

1.C. Les signes d'appartenance. Inclusion et exclusion

3.A. La forme des réseaux. Lignées et réseaux

3.C. La forme des réseaux. Réseaux multiformes

4.A.2.b. Réseaux formels et informels. Les réseaux religieux et spirituels. Structurer et réformer

4.C.3. Réseaux formels et informels. Les réseaux économiques. Réseaux et dominations

6.A.2. Pratiques des réseaux. Dans l'espace et dans le temps. Réseaux et structuration de l'espace

7.C. Réseaux, clandestinité, subversion. Réseaux et liberté

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

1.b. La France savante : tradition et culture, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

2.b. Sciences et techniques en réseau dans la société

### Mercredi 29 avril 14h30

Table ronde des sociétés savantes. Réseaux et Sociétés savantes Auditorium des Archives départementales de la Marne, Centre de Reims

### Jeudi 30 avril 14h

2.C.1. Les acteurs de développement des réseaux. La technologie. Technologie et réseaux sociaux

3.E. La forme des réseaux en Islam (atelier)

4.B.3. Les réseaux politiques. Réseaux et action politique

5.B.2. Réseaux, identités, mémoire. La mémoire. Mémoire et identité

6.B.c. Pratiques des réseaux. Parcours individuels

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

2.e. Sciences et techniques en réseau dans la société

Colloque. La France savante (du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours)

3.b. Les érudits et leurs réseaux au XXI<sup>e</sup> siècle

### Vendredi 1<sup>er</sup> mai 14h

Clôture Auditorium du Lycée Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle Conclusions du 140<sup>e</sup> congrès Présentation du 141<sup>e</sup> congrès





# Instructions pour la publication

## Avant-propos

La communication lors du 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques n'engage en aucun cas les Éditions du CTHS à la publication du texte de cette communication. Les textes seront publiés, après sélection du comité de lecture, sous forme d'éditions électroniques.

L'envoi d'une proposition d'article pour publication implique l'acceptation tacite des conditions suivantes :

- les auteurs cèdent aux Éditions du CTHS le droit exclusif de publier, diffuser et vendre leurs textes sur tout support ;
- les textes doivent être originaux et ne peuvent faire l'objet d'une autre publication ;
- les auteurs reçoivent un jeu d'épreuves à corriger qu'ils doivent retourner aux Éditions du CTHS muni de leur bon à tirer sous trois semaines. Passé ce délai, seules seront prises en compte les corrections du secrétariat d'édition du CTHS ;
- les Éditions du CTHS se réservent la faculté de demander aux auteurs de modifier textes ou illustrations.

## Envoi des propositions d'articles

Les propositions d'articles seront obligatoirement envoyées sous deux formes : papier et numérique (formats acceptés pour les fichiers texte : doc, docx, rtf ; formats acceptés pour les illustrations : jpeg, tif, psd, ai, eps ; tous les autres formats sont à proscrire et seront renvoyés aux auteurs pour correction).

Date limite d'envoi des propositions d'articles : **15 juin 2015**

Il est demandé aux auteurs de respecter les règles de présentation ci-après détaillées. **Les manuscrits non conformes à ces recommandations seront renvoyés aux auteurs pour correction.**

Envoi papier (tirage papier du texte et des propositions d'illustrations) :

Éditions du CTHS, Actes du 140<sup>e</sup> Congrès  
110, rue de Grenelle  
75357 Paris Cedex 07

Envoi numérique (1 fichier Word pour tous les éléments de texte + 1 fichier par illustration) : [actes.congres@cths.fr](mailto:actes.congres@cths.fr)

## 1. Composition et présentation générale du manuscrit

Le manuscrit sera fourni en **un seul fichier Word** accompagné d'un tirage papier et présentera dans cet ordre :

### Titre de l'article

#### Auteur

Nom, fonction et établissement de rattachement, coordonnées complètes (adresses postale et électronique, téléphone).

### Texte de l'article

Seuls deux niveaux d'intertitres seront acceptés. Les caractères non latins seront translittérés. Toute citation sera suivie d'un appel de note, la note donnant la référence bibliographique complète et la pagination.

### Bibliographie

Obligatoire, elle doit être la plus concise possible et se limiter au strict champ d'étude de l'article. Toute référence figurant en bibliographie aura été citée en note de bas de page ; toute référence citée en note figurera en bibliographie.

### Résumé de l'article

1 000 signes, espaces comprises, maximum

### Liste des illustrations (si l'auteur propose des illustrations)

Chaque proposition d'illustration, quelle que soit sa nature, sera annoncée dans le texte courant entre parenthèses : (fig. X). La liste des illustrations présentera de manière détaillée les titres et légendes. Chaque illustration doit être indispensable à la démonstration et accompagnée de son autorisation de reproduction. Le nombre d'illustrations est limité à 10.

Tous ces éléments seront composés dans la police Times New Roman (12 points), et **l'ensemble du manuscrit (espaces et notes de bas de page comprises) ne dépassera pas 40 000 signes** (pour connaître le nombre de signes total dans Word : Menu « Édition » > « Sélectionner tout » ; Menu « Outils » > « Statistiques » ; cocher « Inclure toutes les notes dans le calcul » ; se référer à la ligne « Caractères (espaces comprises) »).

## 2. Bibliographie et mise au point des notes (système classique)

Ces recommandations ne concernent pas les auteurs de textes en sciences et en préhistoire (voir 3).

Pour citer un ouvrage

### En note de bas de page

Initiale du prénom puis Nom, *Titre*, pagination de la citation.

Ex. : F. Farinelli, *De la raison cartographique*, p. 16-17.

### En bibliographie

Nom Prénom, *Titre*, numéro d'édition (sauf si 1<sup>re</sup> éd.), Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), année d'édition, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Farinelli Franco, *De la raison cartographique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Orientations et Méthodes, 13), 2009, 2 vol.

Pour citer un ouvrage collectif

### En note de bas de page

Initiale du prénom puis Nom (responsabilité), *Titre*, pagination de la citation.

Ex. : A. Callu, P. Eveno et H. Joly (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, p. 82.

### En bibliographie

Nom Prénom (responsabilité), *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), année d'édition, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Callu Agnès, Eveno Patrick et Joly Hervé (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-Histoire, 39), 2009.

Pour citer une contribution à un ouvrage collectif

### En note de bas de page

Initiale du prénom puis Nom, « Titre contribution », pagination de la citation.

Ex. : D. Pinsolle, « L'entreprise *Le Matin* sous l'Occupation », p. 351.

### En bibliographie

Nom Prénom, « Titre contribution », dans Nom Prénom (responsabilité), *Titre ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, année d'édition, pagination de la contribution.

Ex. : Pinsolle Dominique, « L'entreprise *Le Matin* sous l'Occupation », dans Callu Agnès, Eveno Patrick et Joly Hervé (dir.), *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-Histoire, 39), 2009, p. 345-362.

Pour citer un article de revue

### En note de bas de page

Initiale du prénom puis Nom, « Titre article », pagination de la citation.

Ex. : R. Pahl, « Toutes les communautés sont-elles imaginées? », p. 225.

### En bibliographie

Nom Prénom, « Titre article », *Titre revue*, tomainson, numéro, période de parution, pagination de l'article.

Ex. : Pahl Ray, « Toutes les communautés sont-elles imaginées? », *Ethnologie française*, vol. XLVII, n° 1, février 2007, p. 223-232.

Pour citer un travail universitaire non publié (thèse, mémoire)

### En note de bas de page

Initiale du prénom puis Nom, « Titre », pagination de la citation.

Ex. : A. Gilbert, « Les maisons du temple du diocèse de Bayeux (1148-1307) », p. 143-152.

### En bibliographie

Nom Prénom, « Titre », thèse ou mémoire et spécialité, Ville, université, date de soutenance, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Gilbert Annie, «Les maisons du temple du diocèse de Bayeux (1148-1307)», mémoire de maîtrise en histoire, Caen, université de Caen – Basse-Normandie, 1993, 2 vol.

## Pour citer une source manuscrite ou un document d'archives

Les sources manuscrites et documents d'archives n'apparaissent pas en bibliographie. Ils sont cités uniquement en notes de bas de page, en présentant dans cet ordre : lieu de conservation, fonds, cote précise, titre entre guillemets, indication du folio.

Ex. : Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 2695, «Le livre des tournois du roi René», fol. 66 r°.

Ex. : Archives départementales du Nord, C Intendance 9113, «Mémoire instructif sur la réparation des chemins», fol. 1.

## Répétition des références en notes

L'utilisation de *op. cit.* est proscrite.

Si la référence a été donnée dans la note immédiatement précédente :

*Ibid.* remplace cette référence complète.

*Ibid.*, p. XX ou *Ibid.*, p. XX-XX font référence à une ou plusieurs pages de ce même ouvrage.

## 3. Bibliographie et mise au point des notes (système auteur-date)

Ces recommandations s'adressent uniquement aux auteurs de textes en sciences et en préhistoire.

### Pour citer un ouvrage

#### En note de bas de page

Nom Date, pagination de la citation.

Ex. : Hamonou-Mahieu 2010, p. 16-17.

### En bibliographie

Nom Initiale du prénom puis année d'édition, *Titre*, numéro d'édition (sauf si 1<sup>re</sup> éd.), Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Hamonou-Mahieu A. 2010, *Claude Aubriet : artiste naturaliste des Lumières*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS-Sciences, 8).

Pour citer un ouvrage collectif

### En note de bas de page

Nom Date, pagination de la citation.

Ex. : Vandermeersch et Maureille 2007, p. 205.

### En bibliographie

Nom Initiale du prénom (responsabilité) puis année d'édition, *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur (Collection, numéro), nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Vandermeersch B. et Maureille B. (dir.) 2007, *Les Néandertaliens : biologie et cultures*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Documents préhistoriques, 23).

Pour citer une contribution à un ouvrage collectif

### En note de bas de page

Nom Date, pagination de la citation.

Ex. : Trinkaus 2007, p. 134.

### En bibliographie

Nom Initiale du prénom puis année d'édition, «Titre contribution», dans Nom Initiale du prénom (responsabilité), *Titre ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur, pagination de la contribution.

Ex. : Trinkaus E. 2007, «Activité, stress et survie chez les Néandertaliens», dans Vandermeersch B. et Maureille B. (dir.), *Les Néandertaliens : biologie et cultures*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Documents préhistoriques, 23), p. 131-137.

Pour citer un article de revue

### En note de bas de page

Nom Date, pagination de la citation.

Ex. : Clergeau 2009, p. 56.

### En bibliographie

Nom Initiale du prénom puis année d'édition, «Titre article», *Titre revue*, tome, numéro, période de parution, pagination de l'article.

Ex. : Clergeau P. 2009, «Les villes, terres d'accueil», *Pour la science*, n° 65, octobre-décembre, p. 53-58.

Pour citer un travail universitaire non publié (thèse, mémoire)

### En note de bas de page

Nom Date, pagination de la citation.

Ex. : Flot 2007, p. 301.

### En bibliographie

Nom Initiale du prénom puis année d'édition, «Titre», thèse ou mémoire et spécialité, Ville, université, date de soutenance, nombre de volumes (si supérieur à 1).

Ex. : Flot J.-F. 2007, «Vers une taxonomie moléculaire des coraux du genre *Pocillopora*», thèse de doctorat en systématique moléculaire, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2 vol.

Quelques précisions sur le système auteur-date

S'il y a plusieurs titres du même auteur la même année, faire suivre la date d'édition d'une lettre.

Ex. : Dupont C. 1991a, Dupont C. 1991b, Dupont C. 1992c, etc.

Dans le cas de deux auteurs, on emploiera «et».

Ex. : Dupont et Durand 2005, p. 114.

Dans le cas de trois auteurs ou plus, on emploiera «*et al.*» après le nom du premier auteur.

Ex. : Dupont *et al.* 2009, p. 82.

Répétition des références en notes

L'utilisation de *op. cit.* est proscrite.

Si la référence a été donnée dans la note immédiatement précédente :

*Ibid.* remplace cette référence complète.

*Ibid.*, p. XX ou *Ibid.*, p. XX-XX font référence à une ou plusieurs pages de ce même ouvrage.

#### 4. Illustrations

Les propositions d'illustrations seront fournies dans des **fichiers séparés du manuscrit** (pas d'image dans le document Word), chaque fichier contenant une illustration et étant numéroté (fig1, fig2, fig3, etc.).

Les propositions d'illustrations seront fournies **sous forme numérisée** (fichiers natifs ai ou eps pour les dessins et graphiques ; jpeg, tif ou psd pour les images).

Les illustrations proposées, au nombre de **10 maximum**, doivent être indispensables à la démonstration.

Les propositions d'illustrations seront accompagnées des **autorisations de reproduction**. Les Éditions du CTHS ne s'engagent pas à acheter ou commander des clichés ni à s'acquitter des droits de reproduction afférents.

Les Éditions du CTHS pourront demander aux auteurs de modifier ou retirer des illustrations.



# Index des intervenants

<b>A</b>			
ABDERREZEK Kaouther	161	BLANGY Sylvie	232
ABELÉ Christine	65, 176, 220	BLARY Françoise	13
ADEDOKUN Falilath	241	BLÉCHET Françoise	98
ADELL Nicolas	55	BODINIER Bernard	119
AJACQUES Jean-Paul	49	BOISSEUIL Didier	65
ALTIT-MORVILLEZ Marianne	213	BOLLER Bernard	235
ALZAS Nathalie	111	BONNEFONT Jean-Claude	201
AMOKRANE Khelifa	161	BOROWCZYK Jacques	68
ANGEVIN Raphaël	124	BOSCANI LEONI Simona	218
<b>B</b>		BOUCHET Françoise	172, 215
BACHY Jean-Paul	7	BOUCHET Serge	146
BAILLOT Élodie	42	BOUHIER Claude	237
BANSE-BIESSE Cindy	193	BOULANGER Jean-François	98
BARBIN Évelyne	226	BOUREUX Jean-Pierre	152
BARRET Sébastien	51	BOUYRAT Yann	139
BART François	139	BRACHET Francine	49
BARTHÉLÉMY Tiphaine	235, 243	BRAU Augustin	192
BAUDOIN Magali	148	BRELOT Claude-Isabelle	202
BAUDOIN Solange	133	BRESC Henri	103, 121
BAYARD Françoise	174	BRESC-BAUTIER Geneviève	69
BEAUGUITTE Laurent	129, 193	BRET Patrice	230
BEULANDE-BARRAUD Véronique	30	BRIAND Julien	40
BEULANT Rudi	29	BRUN Bénédicte	105
BELOT Robert	185, 188	<b>C</b>	
BERNET Jacques	115, 117	CAMPETELLA Moreno	35
BEUCHER Joël	50	CARAYON Agnès	73, 76
BIANCHI Serge	115	CARLOTTI François-Xavier	99
BIRÉE Patrick	231	CARRÉ Jennifer	232
BLAHA Isabelle	100	CARYTSIOTIS Marie-Myriam	87
		CAZENAVE Annie	185

CAZIN Noëlle	9	DORFFER Emmanuel	27, 148, 199
CECERE Giuseppe	73, 78, 82	DOSSO Diane	227
CHAMBOREDON Robert	125	DRIDI Audrey	72, 75, 76, 81
CHAREILLE Pascal	65	DUBOIS Sébastien	214
CHARLIER Philippe	151	DUCHER Cécile	57
CHERFOUH Fatiha	36	DUMA Jean	22, 109, 185
CHEVALIER Sophie	239	DUMÉZIL Bruno	145
CHEVALLIER Clément	178	DUMOND Lionel	132
CHIAVASSA Isabelle	190		
CLOQUIER Christophe	165	<b>E</b>	
CONESA SORIANO Julia	90	EDDÉ Anne-Marie	71
CORBET Patrick	7-12, 17, 89, 107	EL HAGE Fadi	107
CORBIER Florian	154	EYCHENNE Mathieu	74, 77, 80, 82
CORBIER Mireille	148		
COSTA Sandra	154	<b>F</b>	
COURROUX Pierre	173, 232	FAUQUE Danielle	44, 228
		FAVIN LÉVÊQUE Jean-Claude	210
<b>D</b>		FERRATON Yves	155
DANGUY Laurence	167	FONTBONNE Alexis	172
DE CEVINS Marie-Madeleine	87	FÖRSTEL Judith	147
DE FOUGEROLLE Cédric	25	FRÉROT Anne-Marie	159
DE MARCO Rosa	38	FROESCHLÉ Michel	119
DE OLIVEIRA Matthieu	126	FROESCHLÉ-CHOPARD	
DELAHAYE Gilbert-Robert	222	Marie-Hélène	119
DELAUNAY Bernard	220	FRONTEAU Gilles	166
DELMAS Bruno	49, 227	FÜHRER Julian	144
DEMAROLLE Jeanne-Marie	235		
DEMEULENAERE-DOUYÈRE		<b>G</b>	
Christiane	205	GABLOT Ginette	233
DEMOUY Patrick	9, 85, 199	GAINOT Bernard	40, 112, 118
DENIS Isabelle	113	GARRIGUES Véronique	37
DENIS Marie-Noëlle	56	GARROTE Gabriel	58
DENOIX Sylvie	71, 79	GASNAULT François	238
DESTEMBERG Antoine	19	GASPERONI Michael	61
DHERMY Arnaud	206	GAUSSEIN Pascaline	23



MARSAN Geneviève	150	PASCAUD Antoine	141
MARTINAZZO Estelle	98	PELLOT Benoît	94
MARTINET Émilie	103	PENOT Agnès	170
MAYELLE Aude	66	PÉRÉ-NOGUÈS Sandra	212
MAZAURIC Simone	10, 210	PERRON Fabrice	117
MENAD-BOUCHEFRA Salima	45	PETITJEAN Jennifer	25
MENJOT Denis	61, 180	PICARD Lionel	114
MÉRIL-BELLINI DELLE STELLE		PICHARD-RIVALAN Mathieu	169
Anne-Laure	91	PINGEOT Anne	68
MEUNIER Florian	153	PINGUÉ Danièle	116, 118
MIEUSSENS Michel	236	PIROT Pascal	230
MILLET-MOUIITY Pamela Laureine	97	PLOUVIER Martine	164, 179
MONTEL Aurélien	81	POISSON Gabriel	63
MORDANT Claude	205	PORTUGAL Emmanuelle	63
MORGAND Audrey	46	POULOT Dominique	7, 10-13, 43, 168
MOULINIÉ Véronique	49, 241	POULOT-MOREAU Monique	159
MOULIS Philippe	187		
MOURIN Samuel	180		
		<b>Q</b>	
		QUERTIER Cédric	122
		QUERUEL Danielle	22
		QUINTANA MARIN María Isabel	142
<b>N</b>			
NABIAS Laurent	64		
NEMÉSIO Marialnês	22		
NIESS Alexandre	67		
NIESS-GUERLET Caroline	209	<b>R</b>	
NIETO Philippe	27, 188	RATEAU Michel	28
		RÉBILLARD Eugénie	74, 78
		REBOLLEDO-DHUIN Viera	127
<b>O</b>		RECOUS Noémie	19
OSSWALD Brendan	186	REDJEL BENZAÂD Nadia	181
OURIACHI Marie-Jeanne	62	REVEYRON Nicolas	152
		RICHARD Hélène	129
		ROBERT-BOEUF Camille	160
<b>P</b>		ROBINET Arnaud	7
PAEZ LEAL Sandra Yaneth	192	ROSÉ Isabelle	55
PALLIER Michèle	128	ROSKILLY Jack	105
PALOQUE-BERGES Camille	44, 237	ROTAR Drago	150
PARMENTIER Cécile	216		

ROTHIOT Jean-Paul	202		
ROUXPETEL Camille	91		
ROVERE Ange	111, 176		
RUSCH Arnaud	24		
RUSQUE Dorothée	218		
<b>S</b>			
SAGNES Sylvie	239		
SAHALI Armand	170		
SAULE Kevin	187		
SAUNIER Éric	118		
SAVARY René-Paul	7		
SAY Hélène	192		
SCHICK Sébastien	28		
SCHREVEL Marc	177		
SEGAL Alain	139, 188		
SOT Michel	94		
SOUCHON Cécile	124, 164		
SOUMAGNE Jean	159		
STREIFF Jean-Paul	113		
<b>T</b>			
TENTONI Justine	59		
THÉRY Stanley	65		
TOTH Ferenc	140		
TOURNEUR Francis	221		
TOUZET Jean	111, 121		
TREMBLAY LAMARCHE Alex	38		
TRITENNE Dominique	236		
TRONQUOY Dominique	40		
<b>U</b>			
UYARCI Yafes	101		
		<b>V</b>	
		VAN ZYL Pierre	68, 85
		VERGER Jacques	11, 144
		VERSCHUEREN Pierre	20
		VEYRADIER Henri	96
		VIALET Amélie	211
		VIELLIARD Françoise	107
		VIGNON Virginie	21
		VINCENT Daniel-Henri	9
		VIVIER Nadine	221
		VOISENAT Claudie	242
		VULLIEZ Charles	17
		<b>W</b>	
		WALBAUM Francis	124
		WATTEZ Jean-Roger	203
		WAUTERS Éric	118
		<b>Y</b>	
		YANTE Jean-Marie	122
		YOUSFI Badreddine	162
		<b>Z</b>	
		ZABALLOS-DEY Nausica	48
		ZELLAL Coline	182
		ZOTTI Cinzia	69



# Sociétés historiques et scientifiques représentées au 140<sup>e</sup> congrès

## A

Académie d'agriculture de France  
Académie d'Aix-en-Provence  
Académie de Châlons  
Académie de Moustiers  
Académie de Nîmes  
Académie de Stanislas  
Académie de Vaucluse  
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres  
Académie des sciences d'Outre-Mer  
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon  
Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand  
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie  
Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche  
Académie des sciences, lettres et arts de Marseille  
Académie florimontane d'Annecy  
Académie internationale d'histoire des sciences  
Académie nationale de Metz  
Académie nationale de pharmacie  
Académie nationale de Reims  
Académie salésienne  
Amis des archives de l'Ariège  
Amis du patrimoine poudrier et pyrotechnique  
Association Ardenne wallone  
Association bourguignonne des Sociétés savantes  
Association d'histoire des Sociétés rurales  
Association d'histoire et d'archéologie du xx<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Association de géographes français

Association des amis de l'île de Noirmoutier  
Association des amis de la cathédrale de Châlons-en-Champagne  
Association des amis des archives de la Haute-Garonne  
Association des amis du CTHS et des Sociétés savantes  
Association des amis du musée pyrénéen de Lourdes  
Association des archivistes français  
Association des chercheurs en sciences humaines-domaine corse  
Association des démographes de langue française  
Association des géographes de l'Est  
Association des géologues du bassin de Paris  
Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Association des professeurs d'histoire et de géographie  
Association du Musée de l'homme et de l'industrie en Haute-Normandie  
Association du musée national de l'Éducation  
Association du Souvenir de Ferdinand de Lesseps et du Canal de Suez  
Association française d'archéologie du verre  
Association française d'archéologie mérovingienne  
Association française d'ethnologie et d'anthropologie  
Association française d'ethnologie et d'anthropologie  
Association française d'histoire économique  
Association française pour l'avancement des sciences  
Association française pour l'histoire de la justice  
Association Historique Internationale de l'océan Indien  
Association internationale d'épigraphie grecque et latine  
Association internationale d'études occitanes  
Association internationale des amis de Valéry Larbaud  
Association pour l'encouragement des études grecques en France  
Association pour l'étude de l'histoire de l'inspection du travail  
Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze  
Association pour la recherche en anthropologie sociale  
Association pour le développement de l'histoire culturelle  
Association pour le développement des études corses et méditerranéennes  
Association suisse des historiens et historiennes de l'art



## C

- Centrale histoire
- Centre ardennais de recherche archéologique
- Centre d'études argonnais
- Centre d'études du pays Sézannais
- Centre d'études et de recherches prémontrées
- Centre d'études historiques de Fanjeaux
- Centre d'études rochefortaises maritimes atlantique
- Centre d'études, de recherche et d'histoire compostellanes
- Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Oise
- Centre de recherche et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme
- Centre généalogique du Dauphiné
- Centre international Jules Verne
- Cercle d'études vernonnais
- Cercle historique et archéologique de Mortagne
- Cercle littéraire et historique de Draveil
- Cité - Société archéologique et historique des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> arrondissements de Paris
- Comité d'histoire du haut-pays
- Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne
- Comité des travaux historiques et scientifiques
- Comité français d'histoire de l'art
- Comité français d'histoire de la géologie
- Comité français de cartographie
- Comité français des sciences historiques
- Comité français pour le patrimoine géologique
- Comité international des sciences historiques
- Comité interrégional d'histoire de la Révolution française dans la France du Nord-Est
- Comité national français d'histoire et de philosophie des sciences
- Comité régional d'histoire de la Révolution (Haute-Normandie)
- Commission d'histoire du syndicat d'initiative de Neufchâteau
- Commission française d'histoire militaire comparée

## F

Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace  
Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne  
Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie  
Fédération des Sociétés savantes des Vosges  
Fédération historique de Provence

## G

Groupe d'étude des monuments et oeuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis  
Groupe d'étude du Cénozoïque  
Groupe d'études scientifiques des carrières et des applications du souterrain  
Groupe français d'étude du Jurassique

## H

Histoire et culture en pays de Haute-Saône

## I

Institut d'études occitanes  
Institut d'histoire sociale CGT Rhône-Alpes  
Institut européen Séguier  
Institut Napoléon

## L

La maison roumaine  
La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords  
Le Papyrus drancéen  
Le Souvenir napoléonien

## M

Maison Auguste Comte

## N

Noblesse et excellence de l'Alsace

## P

Paris historique - Association de sauvegarde et de mise en valeur  
Présence de La Varenne

## R

Renaissance et patrimoine de Valréas

## S

Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du  
département de l'Aube

Société académique des antiquaires de la Morinie

Société académique du Bas-Rhin

Société amicale des géologues amateurs

Société archéologique champenoise

Société archéologique champenoise

Société archéologique de Châtillon-sur-Seine

Société archéologique de Sens

Société archéologique de Sens

Société archéologique de Touraine

Société archéologique du Finistère

Société archéologique et historique de l'Orléanais

Société archéologique et historique de la Manche

Société archéologique et historique du Limousin

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

Société asiatique

Société astronomique de France

Société botanique de France

Société botanique de Genève

Société centrale d'horticulture de Caen et du Calvados

Société chimique de France

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne - Académie de  
Châlons

Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône

Société d'anthropologie de Paris

Société d'archéologie d'Avranches, Mortain et Granville

Société d'émulation de la Vendée  
Société d'émulation du département des Vosges  
Société d'émulation du Doubs  
Société d'émulation du Jura  
Société d'ethnologie française  
Société d'étude des sciences naturelles de Reims  
Société d'étude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval  
Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne - Bretagne vivante  
Société d'études ardennaises  
Société d'études des Hautes-Alpes  
Société d'études et de recherches sur l'Aurès antique  
Société d'études franco-russes  
Société d'études historiques de Valréas  
Société d'études numismatiques et archéologiques  
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var  
Société d'histoire de l'Église de France  
Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain  
Société d'histoire de la pharmacie  
Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle  
Société d'histoire des Ardennes  
Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne  
Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins  
Société d'histoire et d'archéologie de la plaine de l'Ain  
Société d'histoire et d'archéologie de Vichy et ses environs  
Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais  
Société d'histoire et d'archéologie du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Société d'histoire moderne et contemporaine (Paris)  
Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne  
Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard  
Société d'histoire religieuse de la France  
Société d'études diverses de Louviers et sa région  
Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine  
Société de botanique du Nord de la France  
Société de démographie historique  
Société de géographie de Bordeaux

Société de géographie  
Société de l'École des chartes  
Société de l'histoire de France  
Société de l'histoire de l'art français  
Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France  
Société de sociologie du sport de langue française  
Société des Amis de Bussy Rabutin  
Société des amis de la Romania, Comité de rédaction  
Société des amis de Meudon  
Société des amis des archives de France  
Société des amis des Cahiers hauts-marnais  
Société des amis des musées de Châlons-en-Champagne  
Société des amis du Louvre  
Société des amis du musée de Cluny  
Société des amis du Pays lochois  
Société des amis du vieux Chamonix  
Société des amis du vieux Reims  
Société des anciens textes français  
Société des annales de Bourgogne  
Société des antiquaires de l'Ouest  
Société des antiquaires de Normandie  
Société des antiquaires de Picardie  
Société des archives historiques et du musée d'Ussel  
Société des études latines  
Société des études robespierristes  
Société des études romantiques et dix-neuviémistes  
Société des explorateurs français  
Société des fouilles archéologiques de l'Yonne  
Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public  
Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc  
Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron  
Société des lettres, sciences et arts du Saumurois  
Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université  
Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher  
Société des sciences historiques et naturelles de la Corse

Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois  
Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse  
Société Diderot  
Société française d'archéologie classique  
Société française d'archéologie  
Société française d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle  
Société française d'études du XVI<sup>e</sup> siècle  
Société française d'histoire d'Outre-Mer  
Société française d'histoire des sciences de l'homme  
Société française d'histoire des sciences et des techniques  
Société française d'histoire du sport  
Société française d'histoire maritime  
Société française d'histoire napoléonienne  
Société française d'histoire urbaine  
Société française d'onomastique  
Société française de numismatique  
Société française de parasitologie  
Société française de vexillologie  
Société géologique de France  
Société historique de Compiègne  
Société historique de Haute-Picardie  
Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Société historique et archéologique de Château-Thierry  
Société historique et archéologique de Chelles  
Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix  
Société historique et archéologique de l'Orne  
Société historique et archéologique de Langres  
Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline  
Société historique et archéologique du Val de Sèvre  
Société historique et scientifique des Deux-Sèvres  
Société historique, archéologique et littéraire de Lyon  
Société internationale d'histoire des techniques  
Société Le Bugey  
Société libre d'émulation de la Seine-Maritime  
Société linnéenne Nord Picardie

Société Mabillon  
Société mycologique rémoise  
Société nationale des antiquaires de France  
Société nouvelle Gorini  
Société philharmonique de Lyon  
Société philomathique de Paris  
Société polymathique du Morbihan  
Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans les  
régions intertropicales  
Société pour l'histoire des médias  
Société préhistorique française  
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie  
Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence  
Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze

## U

Union astronomique internationale

